BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE
DE FRANCE

•

Pour le progrès et la diffusion
des connaissances relatives
aux champignons

Reconnue d'utilité publique
par Décret du 20 Mars, 1929

Tome LXXV

Fascicule 4

1959

16, rue Claude Bernard - PARIS V^e

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

SUPPLÉMENT.

Publié le 28 février 1960.

NOTES CRITIQUES SUR QUELQUES CHAMPIGNONS DE LA RÉGION LYONNAISE

(6e Série),

par Marcel JOSSERAND (Lyon).

Les 1re, 2e, 3e, 4e et 5e Séries de ces « Notes critiques » ont paru ici même en 1933, 1937, 1943, 1948 et 1955.

Dans cette 6e Série, rédigée sur le même plan que les précédentes, nous avons essayé, en les étudiant de façon détaillée, de fixer aussi précisément que possible quelques espèces de notre région.

Nous sentons bien que ces études disjointes n'auront jamais l'intérêt pratique d'un travail d'ensemble, tel une monographie générique. Nous ne pouvons que le redire : notre expérience personnelle est trop limitée pour nous permettre d'entreprendre un travail de ce genre, du moins sans être amené à y introduire une part de compilation tout à fait excessive. Nous croyons préférable de nous borner à parler, chaque fois, d'un petit nombre d'espèces rares ou critiques, que nous espérons connaître à peu près convenablement.

Comme à l'accoutumée, nous avons bénéficié de l'amabilité de plusieurs collègues (échange d'idées, de notes, d'exsiccata). Qu'ils se reconnaissent ici et acceptent nos plus sincères remerciements.

Lepiota igni-volvata Bousset et Joss.

La prolifération des « sp. nov. » est devenue telle, depuis quelques années, que l'on en est arrivé — réaction de défense, sans doute ! — à exiger d'une espèce, pour être tout à fait certain qu'elle n'est point imaginaire, non seulement qu'elle ait reçu le sacrement de baptême mais encore celui de confirmation : on attend qu'elle ait été revue pour y croire.

Il y a une dizaine d'années, nous avons décrit comme nouvelle [11] une Lépiote de groupe des *Clypeolariae-Fusisporae*

et l'avons « baptisée » *Lepiota igni-volvata* BOUSSET et Joss. (1).

Cette espèce ne fut retrouvée par personne. Aussi, sommes-nous heureux de pouvoir la « confirmer » aujourd'hui en indiquant que notre zélé collègue tararien, M. André GIRAUD, l'a récoltée sous résineux, au lieu dit « la Grand'Combe », près Tarare (Rhône), le 19-7-1958.

Il identifia lui-même l'espèce et voulut bien nous transmettre les deux sujets recueillis. Ils ne montraient aucune différence avec les spécimens trouvés jadis à Ste Feyre (Creuse), également sous résineux. Le caractère frappant, savoir *le cerne orangé-feu bordant la base bulbeuse du pied,* était présent.

L'espèce existe donc dans le Rhône (elle doit y être rarissime puisque c'est la première fois qu'on la signale dans cette région, pourtant ardemment prospectée) et elle s'y présente sous le même aspect que dans la Creuse.

Nous aimerions apprendre que d'autres collègues ont retrouvé chez eux cette belle Lépiote.

Collybia exsculpta sensu Bres. et Konr.-Maubl.

Comme c'est souvent le cas, voici une espèce assez bien caractérisée, que nous récoltons depuis nos jeunes années de mycologue, que nous croyons donc bien connaître et à laquelle nous avons pourtant hésité longtemps avant de donner un nom qui nous satisfasse.

Indiquons immédiatement que, lorsque nous employons la désignation « *Collybia exsculpta* », nous nous appuyons uniquement sur BRESADOLA et sur KONRAD et MAUBLANC.

En effet, nous ne savons trop que penser de l'espèce au sens de FRIES. Sa description et sa planche d'*Agaricus exsculptus* conviendraient assez bien, mais comment ne pas être arrêté par le rapprochement qu'il fait avec *C. dryophila* ? Rapprochement inadmissible en ce qui concerne notre espèce et qui fait douter que la plante de FRIES soit la nôtre.

Peu d'autres auteurs mentionnent l'espèce, sinon de seconde main et par voie de référence, ce qui permet de négliger ce qu'ils en disent.

Quant à ceux qui l'ont vue, ils ne la décrivent ou ne la figurent généralement pas d'une manière qui corresponde vrai-

(1) Nous rappelons que M. BOUSSET, à qui nous devons d'avoir étudié cette espèce et dont, pour cette raison, nous avons tenu à associer le nom au nôtre, mourut en 1941 d'une rechute d'un mal due à la sous-alimentation de cette triste époque. Il serait, aujourd'hui, jugulé par les antibiotiques.

ment au champignon tel que nous le trouvons. C'est ainsi, par exemple, que COOKE contient un *Collybia exsculpta* à chapeau jaune briqueté qui ne nous plait guère.

BRESADOLA, dans son Iconographia [5], par contre, donne une planche (214/1) à laquelle nous n'octroierions sans doute pas 20 sur 20, mais dont nous pensons sincèrement qu'elle ne peut pas représenter autre chose que notre espèce lyonnaise.

KONRAD et MAUBLANC [14] figurent un champignon dont il faut bien qu'il soit notre *C. exsculpta* puisque la planche a été exécutée d'après un envoi de notre collègue et ami A. POUCHET, envoi que nous avons eu en mains avant qu'il fût expédié et dont nous sommes donc bien sûr que l'espèce qu'il contenait était celle en cause ! Mais nous ne pouvons pas dire que le portrait soit tout à fait fidèle. Quant à la désignation adoptée par KONRAD et MAUBLANC : « *Collybia dryophila* (Fr. ex Bull.) Q., subsp. *exsculpta* », il est bien évident qu'il n'y faut voir qu'un geste de déférence à l'égard de FRIES et une respectueuse hésitation à désavouer le mycologue suédois en rompant un lien de subordination qu'il avait établi, lien sans doute fondé si l'*exsculpta* de FRIES n'était effectivement qu'une variété ou sous-espèce de *dryophila*, ce qui est bien possible, mais qui est parfaitement indéfendable pour l'espèce peinte par KONRAD, nous pouvons l'assurer. Ce champignon est, en effet, tout à fait indépendant de « l'amie des chênes ».

KONRAD et MAUBLANC ont d'ailleurs eu un doute et ils l'ont clairement exprimé en ajoutant à leur étiquette un « Fries ? » muni d'un point d'interrogation.

Notons qu'on trouvera dans J. E. LANGE [20] une fig. 24 F représentant *Tricholoma fallax*, lequel n'a évidemment *rien* à voir, taxonomiquement parlant, avec notre *exsculpta*, mais qui n'en est pas moins une représentation presque très bonne. On pourra s'y reporter pour avoir une idée de son aspect général.

Voici une description de *C. exsculpta* tel que nous le trouvons dans la région lyonnaise.

CARACTÈRES MACROSCOPIQUES :

Chapeau 18-45 mm, convexe-surbaissé puis presque plan, à centre parfois légèrement tronqué ou même faiblement déprimé-ombiliqué ; fortement hygrophane (mais l'aspect des sujets déshydratés ne le laisserait guère supposer), très sec, variant, sur l'imbu, de *brun jaunasse* pratiquement sans olivacé (C.C.K. 128 + 129 + 153) à bronze, *brun olive obscur* et, à ce moment, très glabre-uni ; *pâlissant* en séchant à un *jaunasse parfois assez vif*, à *miel jaunasse olivacé*, à *jaune verdâtre assez foncé* (C.C.K. 178 + 182 va à peu

près), un peu couleur de *Cortinarius cinnamomeus* et alors très mat-dépoli-feutré mais glabre. Marge mince, d'abord très arrondie

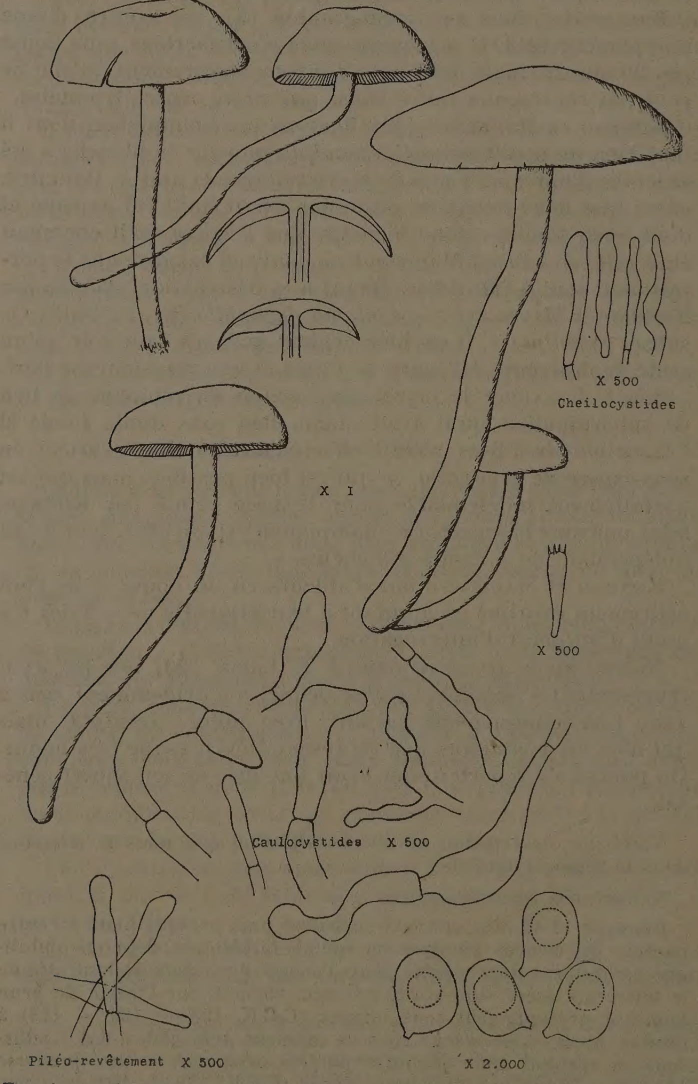


FIG. 1. — *Collybia exsculpta.* Diverses récoltes de la région lyonnaise.

puis sub-droite, presque toujours *non striée*, même sur l'imbu, quelque peu érodée-fendillée sur l'adulte. Cuticule non définie.

Chair extrêmement mince, concolore au chapeau en un peu plus clair, pâlissant comme lui.

Lames très ou même extrêmement serrées, très inégales, simples, étroites ou très étroites, minces, d'abord arquées puis un peu « galbées » et libres, franchement jaunes ou jaunasse sale, ou jaune brun ou d'un beau jaune verdâtre, ou jaune-(olivacé) assez foncé (peuvent faire songer à un chromosporé !), non chatoyantes. Arête parfois un peu fendillée, volontiers plus pâle.

Pied peu tenace, (25)-35-60-(80) × (2,5)-3-5-(6) mm, égal, non bulbeux, tôt fistuleux puis creux, concolore au chapeau, mat-feutré-subfibrilleux et, sur les sujets très frais, *fortement farineux-furfuracé* dans la partie supérieure, sensiblement glabre à la fin ; sec.

Spores en masse paraissant blanches mais blanc crème dès que juxtaposées à une pince de CO_3NaH.

CARACTÈRES MICROSCOPIQUES :

Basides 4-sporiques, petites : 20-30 × 5-6,5 µ, à stérigmates fins ; sur certaines récoltes : tôt colorées par l'apparition de nécro-pigment. Pas de granulations carminophiles.

Spores (5)-5,5-6-(6,5) × (3,2)3,8-(4,4) µ, largement elliptiques, à sommet hémisphérique, munies d'une énorme guttule bien contrastée, rarement teintée de jaune très pâle ; lisses, non amyloïdes.

Pleurocystides nulles. *Cheilocystides* parfois nulles, parfois présentes sous forme de simples poils d'arête extrêmement banaux, grêles, un peu sinueux, de 3,5-7 µ de large et de longueur variable (simples échappées hyphiques de l'extrémité de la trame).

Trame des lames formée d'hyphes filamenteuses, à cloisons un peu étrécissantes, 4-9-13 µ, régulièrement disposées.

Chair formée d'hyphes, 6-12 µ diam., très emmêlées, incolores, passant par densification progressive à un revêtement filamenteux, 5-7-(9) µ, lâchement enchevêtré, comportant des bouts libres cylindracés, sub-clavés ou sub-fusiformes, peu différenciés. Membrane des hyphes superficielles très légèrement colorée, à zébrures visibles seulement sur de rares articles. En outre, nombreux articles tôt nécro-pigmentés. Vacuoles nombreuses, bien contrastées par réfringence différentielle, sans qu'on puisse y déceler de pigmentation nette.

Caulocystides innombrables, généralement en touffes, constituées par de simples bouts libres, plus différenciés que ceux du piléo-revêtement, de forme extrêmement variable et tourmentée, mais toujours obtus et de toutes dimensions.

Boucles nulles, même au pied des basides.

ODEUR ET SAVEUR tantôt nulles, tantôt légèrement *para*-farineuses.

CARACTÈRES CHIMIQUES : NH_3 sur cuticule et sur chair : brun purpurin +++.

HABITAT ET LOCALITÉS : Toujours sur souches pourries (presque toujours de *Pinus* selon notre expérience personnelle, mais aussi sur

d'autres essences, d'après des indications orales) ; nombreuses stations dans la région lyonnaise, depuis 1930 jusqu'à 1958, juin, juillet, septembre, octobre et novembre.

Espèce reconnaissable à sa tonalité générale oscillant entre le *brunasse-jaunasse* et *l'olivâtre* et à sa croissance sur souches. Microscopiquement, ses spores très brèves munies d'une forte guttule et ses abondantes caulocystides versiformes permettront de vérifier la détermination.

Observations. 1°) *Constance de la couleur dans une même station.* Tout en demeurant dans la même gamme, l'espèce présente des différences assez sensibles d'une station à une autre. Ces différences paraissent bien constantes. C'est ainsi que nous avons soigneusement vérifié cette constance sur des échantillons poussant sur deux souches de *Pinus* à une quarantaine de mètres l'une de l'autre. Dans l'une des stations, tous les sujets tiraient plus franchement sur le vert ; dans l'autre, sur le marronnasse à peine olivacé. Nature du substrat ? Mutation ?

2°) *Absence de chatoiement.* Il est bien curieux que cette espèce, à lames très colorées et à spores sensiblement blanches, ne présente pas le phénomène de chatoiement que la réunion de ces deux caractères engendre à peu près toujours. Est-ce cette absence de chatoiement qui induit en erreur en n'orientant pas l'esprit vers un leucosporé ? Toujours est-il que, malgré une longue habitude de l'espèce, il nous arrive encore, à la récolte, de songer pendant quelques instants à un chromosporé !

3°) *Nécro-pigment.* Cette espèce en est bourrée, et tôt. Nous avons vu de très jeunes sujets (6 à 7 mm), parfaitement frais, présenter déjà dans le revêtement d'innombrables articles nécro-pigmentés. L'hyménium lui-même offrait la même particularité alors que quelques spores seulement étaient déjà formées. Sur une autre récolte, nous avons même constaté l'apparition de nécro-pigment dans un certain nombre de spores.

Ce nécro-pigment doit jouer dans la coloration d'ensemble de ce champignon un rôle au moins aussi important que le pigment « physiologique », ici membranaire.

4°) *Forme luxuriante sur sciure.* On sait que les sujets croissant sur sciure sont généralement « excessifs ». Nous avons étudié un lot poussé sur tas de sciure (résineux) à St Just d'Avray (Rhône), dont la luxuriance atteignait à la difformité : dimensions bien plus grandes, chapeau ondulé-floriforme,

lames presque espacées, veinées, parfois très larges, etc... Nous signalons cette forme pour mémoire.

5°) *Rapports avec Tricholoma chrysenteron var. olivascens R. Maire.* En 1932, parut un travail de notre maître et ami [**23**] dans lequel il décrivait un champignon qu'il rattachait à *T. chrysenteron* en tant que variété nouvelle. Nous fûmes aussitôt frappé par la coïncidence de ses caractères avec ceux de notre *exsculpta.* Quelques années plus tard nous eûmes l'agréable surprise de voir que ce rapprochement avait également été fait par KÜHNER et ROMAGNESI. Dans leur *Flore analytique,* ils n'hésitent pas à se prononcer pour une synonymie pure et simple.

Nous avons demandé et reçu l'échantillon-type de R. MAIRE, grâce à l'obligeance de M. QUÉZEL, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences d'Alger. Vive déception : l'exsiccatum avait été ravagé par les Psoques (*Liposcelis*) et toute la partie hyméniale était réduite à une pulvérulence noirâtre. Malgré cet état déplorable, nous avons pu faire deux constatations importantes : 1° la portion non dévorée (tout ce qui n'était pas l'hyménium) avait noirci en herbier, ce qui arrive toujours, quoique à un degré souvent bien moins accusé, aux exsiccata de *C. exsculpta* : premier indice. 2° Contrairement à nos craintes, nous avons pu, lors d'une tentative d'examen dans le carmin acétique, retrouver dans la préparation *près d'une centaine* de basides. Aucune ne nous a montré la moindre granulation carminophile ; elles auraient dû en être bourrées s'il s'était agi d'un *T. chrysenteron* (ou d'une variété d'icelui), puisque cette espèce est un *Lyophyllum.*

Donc, le *T. chrysenteron* var. *olivascens* R. MAIRE n'était point du tout à rattacher à *T. chrysenteron* et, plus que probablement, est bien un synonyme de *Collybia exsculpta.*

Nous pensons que l'erreur de R. MAIRE, *a priori* assez surprenante de la part d'un mycologue de sa classe, vient de ce que, malgré une expérience sur le terrain tout à fait exceptionnelle, il n'eut jamais l'occasion de se faire une idée très nette de *T. chrysenteron.* De fait, nous nous souvenons qu'au cours d'une excursion faite chez lui au Fréhaut, il nous dit avec sa simplicité habituelle qu'il ne connaissait pas très bien cette espèce. D'où l'erreur commise, pensons-nous.

6°) *Rapports avec Tricholoma elaeodes Rom. et avec T. olivascens Boud.* Notre ami, H. ROMAGNESI, a publié comme nouvelle une espèce, évidemment très proche de notre *C. exsculpta,*

qu'il nomme *Tricholoma elaeodes* [19]. Les caractères communs sont innombrables. Les caractères différentiels se ramènent à une médiocre hygrophanéité (mais nous avons dit (*cf. supra*) que celle, très nette pourtant, de *C. exsculpta* ne se laisse guère soupçonner sur le sec), à des lames plus espacées qu'à *exsculpta* et surtout à des spores plus allongées, voire d'une forme un peu autre. Ces différences sont-elles suffisantes pour voir dans *T. elaeodes* une espèce indépendante ? C'est possible.

Ce qui est fort intéressant, c'est que ce *T. elaeodes* est également des plus affines à *T. olivascens* Boudier, espèce que nous connaissons bien et que nous avons eu l'occasion d'étudier ici-même [10]. Et c'est précisément par tout ce qui l'éloigne d'*exsculpta* qu'*elaeodes* se rapproche d'*olivascens*, soit par sa très faible hygrophanéité, par ses lames un peu espacées, par ses spores non brièvement elliptiques mais plus allongées et parfois atténuées au sommet. Il s'en rapproche encore par un léger chevelu de filaments rhizomorphes.

T. elaeodes semble véritablement jeter une arche entre *T. olivascens* et *C. exsculpta*.

7°) *Position générique*. Il est bien évident qu'à la récolte (quand on a reconnu qu'on a affaire à un leucosporé !), on ne peut songer qu'à un *Collybia*, pas du tout à un *Tricholoma*. Pourtant, R. Kühner et H. Romagnesi, impressionnés par l'absence de boucles et par l'affinité probable avec *T. olivascens*, pensèrent convenable de transférer *Agaricus exsculptus* dans le genre *Tricholoma* et ainsi firent-ils dans *la Flore analytique*.

Depuis, R. Kühner a jugé préférable de réintégrer l'espèce parmi les Collybies en prévoyant pour elle et pour quelques voisines une section particulière qu'il nomme Section *Liposperma* « pour rappeler l'un de ses caractères essentiels, la richesse en lipides des spores de ses représentants, se manifestant par la présence d'une guttule ; le type en serait *C. Pillodii* » [19].

N'était la parenté d'habitus avec *T. olivascens* qui nous tracasse et nous gêne pour en séparer génériquement *exsculpta*, il est certain que la solution « Collybie » nous plairait mieux que la solution « Tricholome ». Il y a une formule de conciliation : transférer *T. olivascens* lui-même dans les Collybies. Il y retrouverait *C. exsculpta* avec qui il a en commun la teinte générale, le type de revêtement, la guttulation sporique très accusée... et même un nécro-pigment abondant et précoce.

T. olivascens a, certes, un facies plus tricholomoïde que collybioïde. Malgré cela, nous proposons ici son transfert au genre *Collybia* dans la section *Liposperma* Kühner.

Bien entendu, il s'ensuit qu'un transfert identique doit être effectué à propos de *T. elaeodes* Rom. qui, lui aussi, devient une Collybie. Son facies, Romagnesi le souligne bien, est tout à fait collybioïde et ce transfert apparaîtrait comme tout à fait satisfaisant et même pleinement justifié... s'il ne séparait tout le groupe de *Tricholoma sulfureum* avec lequel, malgré un écart de taille énorme, il a des caractères communs. Romagnesi l'écrit et il a raison ; nous pouvons confirmer, en particulier, que cette espèce présente, elle aussi, pas mal d'articles tôt nécro-pigmentés.

Malgré cela, malgré aussi un comportement en culture du mycélium d'*exsculpta* qui l'éloigne des Collybies typiques (*cf.* Oddoux, [25]), nous pensons que l'ensemble *olivascens, elaeodes* et *exsculpta* serait moins mal à sa place dans les Collybies que dans les Tricholomes.

Ce n'est peut-être pas une solution définitive (c'est le triste sort des populations frontières de changer souvent de nationalité) mais, en tout cas, les trois espèces ci-dessus, quelles que soient les tribulations que la systématique leur réserve, ne devront pas être séparées. Elles devront toujours être placées dans le même casier.

Tricholoma (Dermoloma) Hygrophorus Joss.

Dans l'étude que nous avons donnée ici même de ce *Dermoloma* [13 bis], nous nous sommes rendu coupable de deux hérésies que nous a signalées notre collègue H. Lacombe à qui nous devons d'avoir pu récolter cette remarquable espèce :

1°) La première est mineure. La station s'orthographie Quincieux et non Quincieu.

2°) Nous avons — et c'est plus grave — situé cette commune dans l'Ain alors que, si elle est bien limitrophe de ce département, elle n'en est pas moins située dans celui du Rhône.

Calocybe ionides forme *conicosporum* (Métrod) Kühn. et Rom.

A première vue, on ne songerait guère à rapprocher étroitement le terne « *Tricholoma* » *conicosporum* de Métrod [24] du superbement violet *Calocybe ionides*.

Certes, on retrouve chez *conicosporum* bien des caractères d'*ionides* : odeur de farine, pied rayé-strié, piléo-revêtement à hyphes emmêlées, presque dépourvues de toute radialité, etc.., mais *la couleur* du chapeau et du pied est si éloignée de celle d'*ionides* que, si l'on est tout disposé à ranger *conicosporum* dans les environs du précédent, il ne viendrait pas à l'idée, de prime abord, de pousser le rapprochement jusqu'à ne faire de l'un qu'une simple forme de l'autre.

C'est pourtant ce qu'avec leur flair coutumier, Kühner et Romagnesi n'ont pas hésité à faire dans leur *Flore analytique* [17].

Un hasard nous a fourni la justification de cette subordination *a priori* surprenante : à la base d'un adulte de *conicosporum* de teinte normale, *i. e.* bistre, nous avons aperçu un minuscule jeune sujet ayant tout juste atteint la taille d'un pépin de raisin et qui aurait certainement échappé lors de la récolte s'il ne s'était trouvé accolé au pied de l'adulte. Or, ce très jeune avait le pied et le chapeau d'un très beau bistre-*violet*. Cette couleur est donc la teinte primitive, teinte aussi fugace que possible et qui, très vite, dès le stade jeune adulte, fait place au bistre, au brun bistré.

Ajoutons que l'identité de cette récolte nous a été confirmée par le père de l'espèce, M. Métrod, à qui nous avons envoyé des sujets frais.

Ce *C. ionides* paraît d'ailleurs terriblement variable de teinte :

Il y a le type, d'un violet riche.

Il y a la forme *conicosporum*, ci-dessous décrite.

Il y a une autre forme que nous avons également eue en mains et qui ne se distingue guère de la précédente que par sa couleur purement gris foncé faisant songer à une miniature de *Melanoleuca melaleuca*.

Et il y a encore un *T. ionides* var. *obscurissima* créé par le regretté A. A. Pearson [27], à chapeau « *fuliginous-violaceous* ». Quelques menus détails éloignent bien cette plante du groupe, par ex. « smell none », mais « taste rancid » corrige l'indication précédente et permet même de la croire fausse.

Kühner et Romagnesi signalent encore d'autres variantes. On a vraiment l'impression, ici, d'une pléiade de formes, chacune proche d'une autre, les extrêmes pouvant paraître, à tort, spécifiquement distinctes.

Calocybe conicosporum, d'affinité si déroutante pour qui n'a pas eu la chance d'en voir des sujets extrêmement jeunes, paraît rare. Aussi, croyons-nous bon de redécrire après MÉTROD cette forme insolite.

CARACTÈRES MACROSCOPIQUES :

Chapeau 18-40 mm, plan-convexe et le demeurant, avec un mamelon bas pouvant manquer ; un peu difforme sur les très adultes luxuriants, non hygrophane, très sec, *bistre* ou *brun bistré* (assez bien de la couleur des aiguilles de résineux agglomérées à la base du pied) mais le *très jeune* est bistre-*violeté* ! très mat, finement feutré *sub lente*. Marge mince, non enroulée mais très arrondie, très opaque, non striée, un peu fissile. Cuticule adnée.

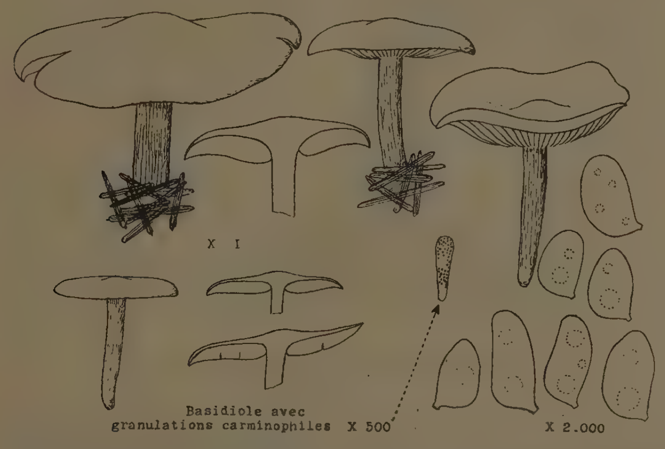


FIG. 2. — *Calocybe ionides*, forma *conicosporum* (Métrod) Kühn. et Rom. Parc du château de Bonnefamille (Isère), 2-11-1958, sauf le sujet d'en bas à gauche : Exposition de Lyon, 21-10-1950.

Chair assez mince, sèche, blanche sauf dans le cortex pédiculaire où elle est bistre ; immuable.

Lames très serrées, inégales (3-5 lamellules), simples (vu pourtant 2 furcations sur un sujet), moyennement larges, minces, très galbées, arrondies-sublibres, d'un crème indécis, parfois presque crème paille sale. Arête entière et concolore.

Pied cortiqué, assez court : 20-40 × 3-5 mm, égal, à base un peu renflée mais surtout extrêmement *agglutinante* ; plein, fibreux, bistre (mais bistre *violeté* sur le *très* jeune), très sec, très rayé-(fibrilleux). Voile nul.

Spores en faible masse semblant blanches.

Caractères microscopiques :

Basides 4-sporiques, 25 × 6 µ par ex., *à granulations carminophiles certaines.*

Spores très translucides, de taille et surtout de longueur fort variables : 5-7,5 × 2,8 × 3,5 µ, à base très souvent comme tronquée (*cf.* « Observations ») presque toujours bi-, rarement multiguttulées, lisses, non amyloïdes.

Pleuro- et *cheilocystides* nulles (arête fertile).

Trame des lames filamenteuse, à hyphes de 4-6 µ, régulière-onduleuse.

Chair à hyphes de 5-7 µ, emmêlées, passant sans modification sensible à la couche formant revêtement, lequel est *emmêlé,* pratiquement sans direction radiale décelable, très coloré en brun noir *sub micr.,* par un *pigment vacuolaire* abondant et accusé.

Boucles nombreuses.

Odeur et saveur fortes de farine.

Habitat et localité : Parmi aiguilles de *Picea excelsa*; *leg.* Grospelier, 2-11-1958.

En terrain calcaire, parc du château de Bonnefamille (Isère), mêlé à *Marasmius globularis.*

Observations. Les spores de cette espèce ont parfois un sommet quelque peu en arc brisé ; de plus, la partie inférieure de l'arête externe est assez brusquement coudée et dessine comme une véritable « base ». C'est cette forme, atténuée au sommet, sub-tronquée en bas, qui a suggéré à Métrod l'épithète spécifique *conicosporum,* peut-être légèrement excessive.

Mycena chlorinosma Singer.

Nous n'avons recueilli qu'un seul exemplaire de cette espèce et nous n'avons pu en prendre qu'une description tout à fait sommaire, description d'attente. Pendant vingt-six ans, nous sommes retourné de temps à autre dans les serres du Parc de la Tête d'Or, lieu de la première récolte, dans l'espoir qu'une nouvelle poussée nous fournirait l'occasion d'une description correcte. En vain ; nous n'avons jamais revu ce champignon dont le mycélium a dû périr.

Normalement, il ne nous serait jamais venu à l'idée, même un instant, de publier une description assise sur une base aussi étroite mais, devant l'extrême rareté de cette espèce qui ne nous paraît pas avoir été mentionnée par qui que ce soit depuis vingt et une années que Singer l'a décrite pour la première fois de Leningrad [32], nous espérons qu'on nous pardonnera de transcrire ci-dessous les caractères que nous avons notés à l'époque, en dépit de leur insuffisance.

Caractères macroscopiques :

Membraneux-marcescent !

Chapeau 18 mm, convexe-*ouvert* avec le centre déprimé, bien régulier, *membraneux*, ne paraissant pas hygrophane, viscidule, *d'un joli gris clair*, parfaitement glabre, *longuement cannelé jusqu'au disque excepté*. Marge mince, arrondie, concolore. Cuticule différenciée, séparable.

Chair sub-nulle, fuscescent pâle, immuable.

Lames non très serrées inégales, parfois dichotomes, non interveinées, assez larges, moyennement épaisses, un peu ventrues, atténuées aux deux bouts, légèrement arrondies-sublibres, blanches (semblant blanc-gris par transparence du chapeau). Arête entière et concolore.

Pied cassant, 27 × 3 mm, légèrement dilaté de haut en bas mais non bulbeux, un peu arqué, *tubuleux*, blanc-hyalin-brillant mais avec la base lavée d'ambré ; sec ? ou légèrement viscidule ? *Sommet pruineux et strié.*

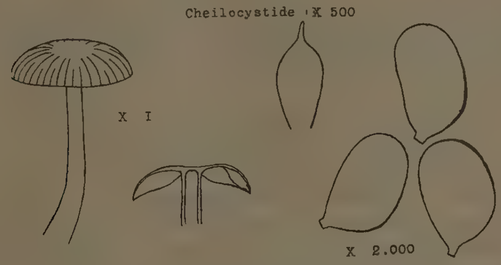


Fig. 3. — *Mycena chlorinosma* Singer. Parc de la Tête d'Or. Lyon, 26-3-1932.

Caractères microscopiques :

Basides 4-sporiques, clavulées, 30-33 × 10 μ, par exemple.

Spores 7,8-8,7 × 5 μ, elliptiques, obtuses, lisses.

Pleurocystides nulles. *Cheilocystides* assez fréquentes, 35-50 × 12-14 μ, vésiculeuses, largement clavées, munies d'un appendice terminal ; hyalines, à paroi mince.

Trame des lames formée de grosses cellules, assez régulièrement ordonnées.

Piléo-revêtement filamenteux, gélifié.

Pruine du pied constituée par des *pilocystides* peu différenciées (simples extrémités des hyphes superficielles), 8-10 μ, à peine sinueuses, parfois clavulo-capitées, toujours obtuses.

Odeur et saveur faiblement ammoniacales.

Habitat et localité : Sur bois, dans une serre du Parc de la Tête d'Or, Lyon, 26-3-1932.

Observations. Cette espèce est extrêmement frappante par son facies *coprinoïde*. Elle rappelle *Coprinus plicatilis* (mais couleur entièrement différente !), notamment par la forme du chapeau largement convexe-ouvert, un peu déprimé au centre et par *les longues cannelures* qui ne respectent que le disque ; aussi par son extrême minceur.

Nous ne pouvons guère douter avoir retrouvé l'espèce de Singer. Les concordances sont multiples, à commencer par l'habitat (Singer : dans serre chaude, à Leningrad), le chapeau strié-cannelé (Singer : Pileo.. fortiter confertissime profundeque sulcato usque ad discum levem), la chair des plus minces (Singer : carne vix ulla), la teinte du pied (Singer : candido, basim versus rufofulvo vel fulvobadio), les spores (Singer : 6-8 × 4-5 µ) et, bien entendu, l'odeur (Singer : fortis chlorinus).

Un seul désaccord : les lames sont données par Singer comme simples ; nous avons constaté quelques dichotomies. Devant toutes les autres coïncidences, cette légère discrépance, peut-être individuelle, ne nous arrête pas.

Mycena puroides nom. nov. (1).

Mycena pseudo-pura est probablement une espèce à très large aire de dispersion. Nous en connaissons trois stations dans la région lyonnaise. Nous l'avons trouvé dans les environs de Paris (Villers-Cotterets). H. Romagnesi l'a également récolté en Seine-et-Oise. R. Maire l'avait noté au Fréhaut (Meurthe-et-Moselle) et dans la région avoisinante.

Malgré cela, il semble peu connu. Sans doute parce que, existant partout en France, il y est partout rare ou assez rare. Puis, seconde raison, il est certainement confondu avec *M. pura* auquel il ne ressemble peut-être pas toujours mais que certaines de ses formes peuvent vraiment simuler. Nous nous souvenons d'une récolte aux Echets (Ain) où les carpophores des deux espèces étaient littéralement entremêlés, ce qui fournissait une excellente occasion d'étude comparative mais demandait quelque attention.

Malgré cette ressemblance, il existe toujours plusieurs caractères séparateurs dont l'un est si net, si tranché, qu'il suffirait, à lui seul, à éviter toute confusion : les spores de

(1) Ce nom est à abandonner au profit de : « *Mycena pearsoniana* Dennis *in* Singer ». *Cf.* renvoi infra-paginal un peu plus loin (Note ajoutée à la correction des épreuves).

M. pura sont amyloïdes, celles de *M. pseudo-pura* ne le sont *pas.*

La difficulté — comme si souvent ! — est plutôt dans le choix du nom qu'il convient d'attribuer à cette espèce.

Dans ce qui précède, nous l'avons désignée sous celui qu'on lui donne habituellement en France : *Mycena pseudo-pura* Cooke. Or, ce nom est *indéfendable.*

Il existe à Kew un exsiccatum de cette espèce qui est certainement le type. En effet, A. A. PEARSON nous écrivait le 21-3-1951 : « I was at the Kew herbarium yesterday and discussed the matter of *Mycena pseudo-pura*. It appears that the specimen there may be considered as the type and was considered so by COOKE himself. On the original painting which I examined, COOKE wrote : *Amongst grass in woods, Coed Cock 1880,* and the dried specimen which has amyloid spores is labelled *Coed Cock 1880* ».

L'identité des indications (date et lieu de récolte) portées, tant sur la planche que sur l'exsiccatum, authentifie bien ce dernier comme le type. Or, ce type *a des spores amyloïdes.* PEARSON est revenu à plusieurs reprises sur ce caractère qui interdit de donner à notre espèce le nom de *pseudo-pura* [28].

Cette amyloïdie du type dûment constatée redonne une plausibilité nouvelle à l'opinion de QUÉLET, de C. REA et de R. MAIRE qui, tous trois, voyaient dans le *pseudo-pura* de COOKE une simple forme de *M. pura* [26]. Cependant, nous ne nous attarderons pas trop à discuter ce qu'est ce *pseudo-pura* ; il nous suffit de savoir ce qu'il n'est *pas* : il n'est pas notre espece ; celle-ci doit donc, de toute nécessité, recevoir un nom nouveau. Lequel ?

Dans son importante Monographie, si bien illustrée [34], A. H. SMITH a décrit (p. 190) un *Mycena Kuehneriana*, à spores nettement amyloïdes, qui lui paraît identique à *M. pseudo-pura* au sens des mycologues français et, en particulier, au sens de R. KÜHNER dont il soupçonne la plante de présenter une non-amyloïdie aberrante. Nous pouvons assurer qu'elle ne l'est point, la confirmer pleinement et garantir ainsi qu'il n'y a nullement identité entre *M. pseudo-pura* ss. Kühner (non Cooke) et *M. Kuehneriana* et ceci malgré un port étonnamment comparable, à tel point qu'épaisseur du pied mise à part, l'excellente photo donnée par SMITH pour son espèce est une parfaite illustration en blanc et noir de notre espèce.

Par contre, nous sommes, on l'a vu plus haut, entièrement d'accord avec A. H. SMITH lorsqu'il écrit que le nom de *pseudo-*

pura est inacceptable pour l'espèce ci-dessous décrite, à spores non amyloïdes.

Nous nous souvenons d'une Session parisienne de la *Société mycologique de France* (en 1934) au cours de laquelle notre Maître et ami, R. MAIRE, voulut bien nous montrer les notes de ses récoltes de vacances, presque toutes effectuées au Fréhaut. Parmi elles, se trouvait la fiche de description d'une espèce (Le Fréhaut, 18-9-1934) que nous reconnûmes aussitôt pour notre *pseudo-pura* (à cette époque, nous le nommions ainsi, nous aussi, car la question de la non-amyloïdie sporique du type n'avait pas encore été soulevée). R. MAIRE, considérant *pseudo-pura* Cooke comme une simple forme de *pura* (opinion à laquelle il semble bien qu'il faille revenir), avait été forcé de trouver pour sa récolte un nom nouveau. Ses sujets ayant des lames particulièrement décurrentes, il l'avait baptisée provisoirement *Omphalia puroides sp. nov.*, soulignant ainsi sa ressemblance avec *M. pura.*

Nous indiquâmes à R. MAIRE que son espèce était ce que les mycologues métropolitains nommaient *Mycena pseudo-pura* et il annota aussitôt en ce sens sa fiche descriptive. Notre ami G. MALENÇON qui vient d'extraire cette fiche des notes de R. MAIRE et de nous la communiquer aimablement, nous a, ce faisant, permis de vérifier l'exactitude de nos souvenirs. La très bonne description de cet « *Omphalia puroides* » (non-amyloïdie sporique mentionnée !), d'ailleurs accompagnée d'une aquarelle schématique mais tout à fait satisfaisante, ne laisse place à aucun doute : c'est notre espèce.

Il y a bien l'énigmatique *Collybia Benoistii* Boudier (une indication manuscrite sur la fiche descriptive de R. MAIRE montre qu'il y avait songé un instant). Cette espèce, jamais retrouvée, croyons-nous, ce qui est d'autant plus surprenant qu'elle avait été récoltée plusieurs années et en nombre, tant par BOUDIER que par R. BENOIST [3], présente avec notre champignon un curieux mélange de nombreux caractères communs (dimensions, couleur du chapeau, des lames, du pied et ressemblance avec *M. pura* explicitement évoquée) et de discordances sur lesquelles on ne peut passer (odeur « nulle ou à peu près », insertion des lames dites « sub-libres » et d'ailleurs figurées entièrement libres, pied tenace, floconneux-ponctué-granulé, spores bien plus grandes, port collybioïde et pas du tout omphalioïde). On ne peut retenir ce nom.

Ceci étant et puisqu'il nous en faut un, pourquoi ne pas reprendre celui imaginé par R. MAIRE qui, n'ayant jamais vu

le jour, est disponible ? Mais, bien entendu, en réintégrant l'espèce dans le genre *Mycena* auquel elle appartient indiscutablement.

Cette solution semble acceptable. Nous donnons donc la description de l'espèce sous le nom de *Mycena puroides,* nom. nov. (= *Omphalia puroides* R. Maire in sched. = *Mycena pseudo-pura* auct. plur., Romagn., Kühn., Kühn. et Romagn. ; non *Mycena pseudo-pura* Cooke qui = ? *Mycena pura,* forma) (2).

CARACTÈRES MACROSCOPIQUES :

Chapeau 7-20 mm, convexe-hémisphérique ou convexe-aplani, parfois à centre faiblement surélevé-mamelonné ; plus fréquemment un peu tronqué ; assez tendre, à hygrophanéité surtout manifeste sur les sujets *foncés* récoltés imbus ; sec, de teinte et surtout de saturation très variables mais demeurant toujours entre *ivoire-crème-incarnat* et alors de la teinte d'un *Lyophyllum carneum* sec, ayant presque perdu tout reflet incarnat (ceci pour les sujets particulièrement pâles et déshydratés) et le *brun améthyste foncé* (sujets jeunes, particulièrement colorés et imbus) ; teintes intermédiaires : crème alutacé purpuracé sale, crème améthyste, *crème lilacin sale,* brun lilas ; sensiblement glabre et mat. Marge arrondie puis sub-droite, brièvement striée sur l'imbu. Cuticule adnée.

Chair très mince dans le chapeau (sauf au centre sur sujets mamelonnés) dont elle a la couleur mais pâlissant plus que lui et jusqu'à blanchâtre ; colorée comme à la surface du pied dans la partie corticale qui est bien plus foncée que la partie axiale.

Lames moyennement espacées, un peu inégales, simples, larges ou même très larges ; moyennement épaisses, *très souvent à profil un peu en S couché,* c'est-à-dire ventrues vers la marge, puis un peu creusées-concaves en s'approchant du pied ou la courbure s'inverse, l'insertion étant pleinement adnée ou même adnée-décurrente ; légèrement sécédentes, variant de blanc douteux, blanc crème à peine lavé de sub-incarnat (formes pâles) à rosâtre sale, lilas sale ou même (formes foncées) brunasse purpuracé. Arête à cystides parfois visibles sous une bonne loupe ; concolore.

Pied peu résistant, un peu cortiqué, 30-50 × 1-2,5 mm, égal, non bulbeux mais à base poilue-hérissée-laineuse par des trichoï-

(2) Cette étude était déjà à l'impression quand nous avons reçu un travail de R. SINGER (Fungi Mexicani, series secunda, Agaricales, *Sydowia, An. Mycol.,* Ser. II, Vol. XII, Heft 1-6, Déc. 1958) dans lequel, reconnaissant comme nous-même que la désignation « *pseudo-pura* » est inacceptable pour l'espèce à spores non amyloïdes, ce mycologue propose pour elle le nom nouveau de *Mycena pearsoniana,* employé, nous dit SINGER, par DENNIS dans un manuscrit encore inédit.

Rien n'est à changer à notre présent article, sauf, bien entendu, nos conclusions *quant au nom à adopter. M. puroides,* que nous proposons de retenir doit, au contraire, être abandonné. Il demeurera un nom « mort-né » et doit s'effacer devant « *Mycena pearsoniana* Dennis *in* Singer » qui a la priorité. (Note ajoutée à la correction des épreuves).

des (1) ; plein puis finement fistuleux, variant de fuscescent très pâle avec le sommet blanc-(incarnat) à pâle lavé de purpurin, surtout à la base, ou même à brun lilas, brunasse purpuracé, brunasse violacé ; sec, glabre et poli avec, pourtant, sur le très frais, une subtile furfuration sommitale.

Spores en faible dépôt : blanches.

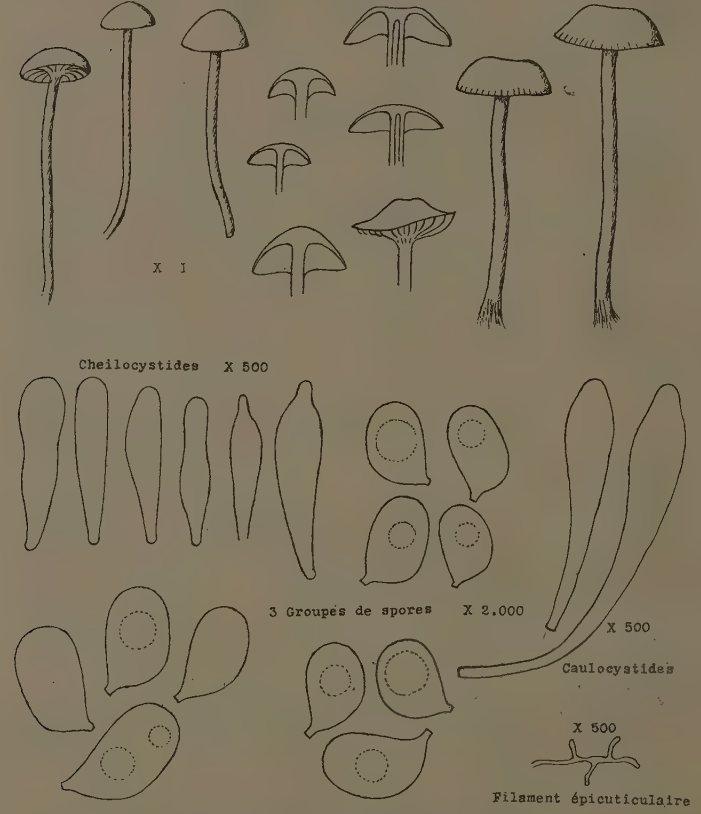


Fig. 4. — *Mycena puroides,* nom. nov.
Diverses récoltes de la région lyonnaise.

Caractères microscopiques :

Basides 4-sporiques, 35 × 6,5 µ, par ex.

Spores 6,3-7,5 × 3,8-4,2 µ ou 7,4-8,8 × 4,1-5 µ ou encore 6,2-7,5

(1) Nous avons exposé [13] les raisons du remplacement de « rhizoïdes » par « trichoïdes ».

× 4,4-5 μ ; elliptiques, à sommet bien obtus ; 1-guttulées, lisses, *non amyloïdes.*

Pleurocystides nulles. *Cheilocystides* nombreuses, incolores, à paroi mince, assez variables : clavées, cylindracées, obtusément fusiformes, etc., rarement à sommet étiré en un petit appendice obtus ; 40-60 × 9-16 μ.

Trame des lames sub-régulière, en boyaux de 12-24 μ, assez étrécis aux cloisons.

Chair en boyaux de 10-20 μ diam., surmontée d'une épaisse couche pseudo-parenchymatique, formée de cellules sub-isodiamétriques (direction radiale presque indécelable), 15-35-(50) μ, sur laquelle traînent de *très rares* hyphes plus grêles, 10 μ diam., par ex. et de *non moins rares* filaments très grêles, 3-4 μ, d'où peuvent naître, ici et là, de longs et grêles diverticules. Ce rudiment de « brosses », réduit à fort peu de chose, est souvent très difficile à apercevoir ; il doit parfois manquer car il n'a pas été consigné par R. MAIRE (notes inédites) ni par R. KÜHNER [15].

Furfuration du sommet du pied formée par des caulocystides non rares, 60-120 × 10-16 μ, de formes variées, rappelant les cheilocystides.

Boucles présentes au pied et sans doute un peu partout.

Pigment non localisé, même sur sujets foncés.

Métachromasie : hyphes du cortex pédiculaire et de la trame des lames très fortement colorées en brun rouge un peu vineux dans le Melzer.

ODEUR ET SAVEUR franchement raphanoïdes.

HABITAT ET LOCALITÉS. Sous feuillus mêlés, Villers-Cotterets (Aisne), 12-10-1937. Sur feuilles mortes, la Tour de Salvagny (Rhône), 20-9-1950. *Idem*, Bois Michaud, les Echets (Ain), 28-10-1954. Sous feuillus mêlés, le Pré-Vieux, commune de la Tour de Salvagny (Rhône), 31-8-1956.

OBSERVATIONS : Jolie petite espèce parfois mycénoïde, plus généralement omphaliforme, sans doute répandue un peu partout, du moins en Europe occidentale, mais ne semblant commune nulle part.

Elle rappelle vivement *Mycena pura* dont elle a même l'odeur. Sur le terrain, on la soupçonnera d'abord à sa taille plus réduite ; le soupçon sera renforcé par l'insertion des lames toujours pleinement adnées et parfois même adnées-décurrentes. Il sera confirmé au laboratoire par l'absence de pleurocystides et surtout par la *non-amyloïdie sporique.*

***Pleurotus* (ou *Crepidotus* ou *Pleurotellus*) *perpusillus*.**
***Pleurotus* (ou *Crepidotus* ou *Pleurotellus*) *commixtus*.**
***Pleurotus* (ou *Crepidotus* ou *Pleurotellus*) *herbarum*.**

Sous ce triple titre qui, à beaucoup près, n'épuisait pas la synonymie de l'espèce, nous avons étudié ici même [12] un petit champignon, intermédiaire aux *Pleurotellus* et aux Crépidotes-*Dochmiopus*, bien caractérisé par ses spores lisses, allongées-étroites, légèrement teintées et par l'absence de boucles.

Nous avons discuté longuement le nom qu'il convenait de lui donner.

Et nous terminions ainsi : « Un nom encore pourrait peut-être être utilisé, celui de *Crepidotus herbarum* Peck qui, d'après SINGER [33], s'imposerait. SINGER, bien qu'on puisse évidemment le supposer, ne disant point expressément qu'il avait fait l'étude microscopique du type, nous avons voulu y procéder nous-même. Deux demandes successives adressées au New-York State Museum, Albany, sont malheureusement demeurées sans réponse. C'est bien dommage car si nous avions pu nous assurer que l'espèce de PECK était la nôtre, le nom d'*herbarum*, fort ancien (1873), aurait balayé tous les autres, soit comme postérieurs, soit comme douteux. C'eût été la solution idéale à laquelle nous regrettons de n'avoir pu obtenir les éléments nous permettant de nous rallier ».

Nous avions simplement manqué de patience ! Le 30-1-1956, donc pas même un an après formulation de notre demande, nous recevions du Dr. Stanley J. SMITH, senior curator au New York State Museum, l'échantillon sollicité, c'est-à-dire le type même de l'*Agaricus* (*Crepidotus*) *herbarum* Peck [29].

Nous l'étudiâmes aussitôt. Aucun doute ne peut subsister quant à son identité ; il s'agit bien, comme SINGER l'avait fort justement avancé, de notre espèce européenne : *perpusillus-commixtus*. Nous avons, en effet, retrouvé sur le type de PECK des spores très allongées, lisses, rigoureusement conformes à celles de notre plante et, en confirmation supplémentaire, nous n'avons vu aucune boucle, pas plus au pied des basides qu'aux cloisons entre articles.

La solution s'impose donc et elle est particulièrement heureuse : tous les noms qu'a reçus cette espèce — au moins une bonne demi-douzaine — sont désormais à rejeter comme non utilisables, soit parce que s'appliquant à plusieurs plantes, soit parce que « antériorisés » par *herbarum* Peck.

L'état civil de notre espèce s'énonce donc à peu près ainsi, sans garantie d'omissions :

Crepidotus herbarum Peck.

= *Calathinus perpusillus ss.* Quélet (9[e] Supp. et Flore myc.), Bourdot, R. Maire.

= *Pleurotus variabilis ss.* Bres. : (*non Crepidotus variabilis*).

= *Claudopus commixtus* Bres. : (*in* Krieger, Fungi Sax.).

= *Pleurotus commixtus* Bres. : (Icon. Mycol.).

= *Pleurotus chioneus* ss. Kühner : (*in* Thèse), J. Favre : (*non auct. mult., non* Pilat).

= *Pleurotus pubescens ss.* Lange : (*non alior., non Crepidotus pubescens ss.* Kühn. et Rom. *in* Flore anal.).

= *Pleurotus septicus ss.* Pilat : (*non al., non* R. Maire).

Ceci pour l'étiquette *spécifique*. Quant au tiroir *générique*, nous renvoyons à notre précédent travail pour discussion. Il paraît bien que cette plante constitue un type isolé, participant des *Pleurotellus* et des Crépidotes-*Dochmiopus*, se séparant pourtant des uns comme des autres par l'absence de boucles. Mais faut-il fonder un genre sur ce seul caractère ?

Lentinellus omphalodes (Fr.) Kühner.

Il est une espèce de *Lentinellus* croissant (dans notre région) sur brindilles et éclats de résineux (*Abies alba* et *Picea excelsa*). Nous la récoltons, sinon très fréquemment, du moins assez souvent pour en bien connaître les divers aspects. Sa variabilité lui ayant valu toute une série de noms, nous croyons intéressant de la signaler. Nous en donnons ci-dessous la description sous la désignation « *Lentinellus omphalodes* » que nous discuterons plus loin.

Caractères macroscopiques :

Chapeau 15-35 mm, le plus souvent excentré ; fortement déprimé ou déprimé-ombiliqué, régulier ou irrégulier, surtout à la fin, mou, élastique et assez résistant, mince, hygrophane, lubrifié et uni-gras quand mouillé mais nullement visqueux ; quand imbu : beigeasse, beige-alutacé-subincarnadin ou beigeasse-brunasse ; plus pâle en séchant, glabre. Marge mince, d'abord ourlée-incurvée puis simplement arrondie ; irrégulière-festonnée tout à la fin et sur les gros sujets ; striée par transparence, nettement plus pâle sur le jeune où elle est presque blanche au fin bord. Cuticul mal définie.

Chair extrêmement mince, alutacée puis beige-blanchâtre quand sèche ; immuable.

Lames assez espacées ou espacées, inégales, simples, parfois un peu ridées sur les faces, larges ou très larges, moyennement épaisses, *adnées, atténuées-uncinées,* parfois légèrement émarginées-adnées-uncinées ; presque blanches au début puis crème-incarnat et enfin crème-bis, isabelle. Arête aiguë mais fortement et irrégulièrement serrulée.

Pied tenace, coriace, *variant de sub-nul* (4-6 × 3 mm) *et très excentrique, voire franchement latéral, à long* (20-35 × 2,5-3 mm) *et parfaitement central* ; un peu sinueux ou recourbé contre le support, mais pouvant (rarement) être très droit ; égal ou faiblement atténué de haut en bas ; non bulbeux, plein puis fistuleux, d'un alutacé plus foncé que le chapeau, beigeasse-brunasse ou même bistre ; sec, glabre, *souvent cylindrique et uni mais aussi comprimé ou même creusé de gouttières* longitudinales irrégulièrement disposées.

Spores en tas blanches.

Caractères microscopiques *:*

Basides 4-sporiques, petites, 20-24 × 5-5,5 µ (sur une récolte : 32-38 × 6-7 µ).

Spores 5 × 3,8 µ ou encore 5,7-6,2-(6,5) × 4 µ, sub-globuleuses ou elliptiques avec, sur les plus allongées, une idée de « réniformisation » (subtil creusement de l'arête interne) ; ponctuées de verrucules amyloïdes soit à peine décelables dans le Melzer, soit nettement individualisées mais très petites et très brèves, punctiformes, modifiant peu ou pas le contour optique ; la faiblesse de l'ornementation et la taille des spores ne permettent pas de voir s'il existe des connectifs. Il ne semble pas qu'il existe de plage supra-apiculaire nue.

Pleurocystides et *cheilocystides* identiques, généralement rares et sans doute parfois nulles, fusiformes-aiguës, 30-35 × 4-6 µ, à membrane mince.

Trame des lames formée d'hyphes grèles, régulière-ondulée-(sub-emmêlée), comportant un nombre variable de *laticifères* fortement colorables par le sulfo-benzaldéhyde (1), de 3-5 µ, courant selon l'axe de la coupe transverse et se coudant parfois brusquement pour venir affleurer dans l'hyménium où il leur arrive de dépasser légèrement le niveau des basides, simulant alors des cystides.

Piléo-revêtement assez lâche, radial-emmêlé, formé d'hyphes *bouclées,* de diamètre très variable : 4-12 µ, pouvant également comporter de nombreux laticifères qui, d'ailleurs, se retrouvent un peu partout.

Odeur assez nette, un peu acide (comme chez certains Polypores). Saveur d'abord un peu âpre-acidule puis tardivement *plus ou moins brûlante.*

(1) Et sans doute par d'autres réactifs sulfo-aldéhydiques, réactifs sur lesquels J. Boidin a attiré l'attention [2]. Nous avons rappelé [13] la formule du sulfo-benzaldéhyde.

Habitat et localités. Sur débris à terre de résineux (*Abies alba* et *Picea excelsa*), dans tout le Haut-Beaujolais : Chansaye, commune de Poule (Rhône), 21-9-1932, 25-9-1932, 10-8-1934. — Chênelette (Rhône), 16-9-1952. — Aussi : Condamine-la-Doye (Ain), 14-9-1938.

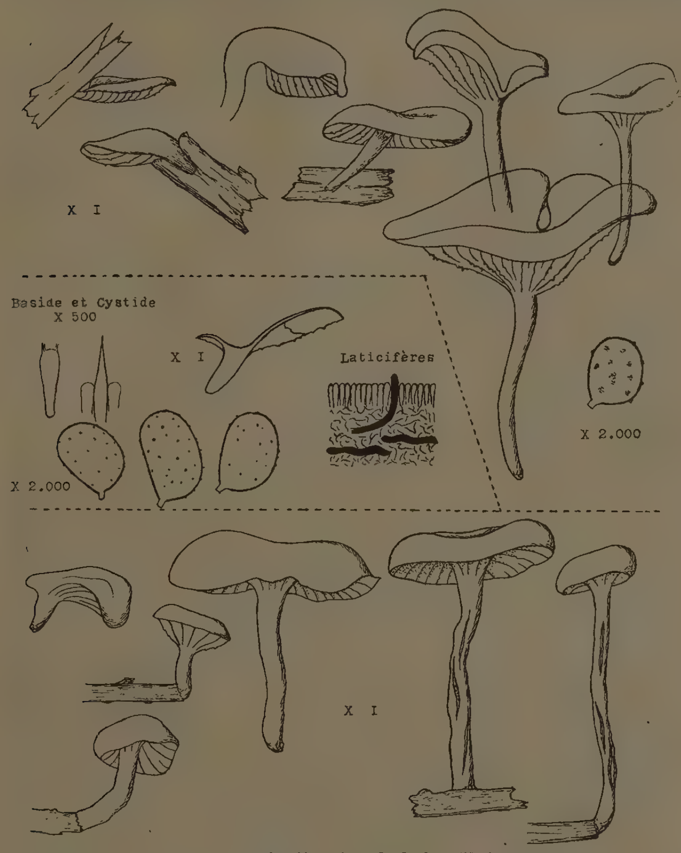


Fig. 5. — *Lentinellus omphalodes* (Fr.) Kühn.
Diverses récoltes de la région lyonnaise.
En haut et en bas, deux séries de sujets dont chacune provenait d'une seule station restreinte. On voit que, de gauche à droite, on passe du port crépidotoïde (pied latéral sub-nul) au port clitocyboïde (pied central et long).

Observations. 1° *Variabilité*. Si l'on veut bien se reporter à nos dessins, on verra que l'espèce est extrêmement variable quant à certains caractères, en particulier quant à *la longueur*

du pied et à son excentricité. Il peut varier — et ceci *à l'intérieur du même mètre carré* — de *sub-nul et latéral à parfaitement central et tout à fait long,* avec, naturellement, tous les intermédiaires. Dans le premier cas, le champignon a le port d'un Crépidote sessile, dans le second, il a celui d'un Clitocybe ou d'une grande Omphale.

Nous avons dessiné deux séries de carpophores, chacune d'elles composée de sujets recueillis presque côte à côte, illustrant cette gamme ininterrompue.

De même, *les sillons* creusant le pied longitudinalement sont indifféremment présents ou absents ; ils se montrent surtout sur les sujets à long pied.

Notons donc que ces caractères (longueur et centrage du pied, sillons en gouttières) sont *dépourvus de toute signification* et que l'on ne saurait fonder valablement sur eux ni espèces, ni sous-espèces ni même variétés — ce que l'on a fait abondamment, on le verra plus loin.

2° *Nomenclature et synonymie.* La description que donne Fries [6, 7] pour *Lentinus omphalodes,* comme d'ailleurs la planche [8] qui l'accompagne (malgré une teinte un peu grise, pas assez beigeasse), nous paraissent correspondre vraiment très bien à notre espèce. Certes, Fries indique « *ad terram* », mais R. Maire qui connaissait l'espèce d'Algérie et avait pris soin de retrouver en Suède la tradition friesienne (voir plus loin), estime — et à très juste titre, croyons-nous — que cette croissance terricole est purement apparente et qu'en fouillant, on trouve toujours quelque débris ligneux enfoui.

Le seul reproche que l'on puisse faire à Fries, mais la plupart des auteurs ont fait comme lui, est de n'avoir donné qu'un des aspects du champignon et de ne pas avoir laissé soupçonner sa variabilité.

Nous adoptons donc le nom friesien quant à l'espèce et, bien entendu, quant au genre, c'est *Lentinellus* qui s'impose.

Ajoutons, avant de quitter Fries, que son *L. flabelliformis* ne nous paraît pas spécifiquement différent de son *omphalodes,* mais il n'en donne pas d'illustration.

Konrad et Maublanc [14] ont donné une description dont, malgré une certaine médiocrité de la planche conjointe, nous sommes bien sûr qu'elle correspond à notre *omphalodes* car nous l'avons envoyé vivant à notre ami Konrad. Konrad et Maublanc choisirent pour elle le nom de « *Lentinellus flabellinus* (Q.) K. et M. ». Et ceci nous amène à discuter Quélet.

De fait, le *L. flabellinus* de *Flore mycologique* [31] convient très bien, mais *seulement pour les formes brévi-stipitées* (rappelons qu'auparavant QUÉLET avait adopté le nom de *flabelliformis*, abandonné ensuite pour éviter une confusion possible avec *Panus flabelliformis* = *P. torulosus*).

Il y a aussi, dans ce même ouvrage, un *L. dentatus* (donné d'ailleurs par QUÉLET comme simple synonyme de l'*omphalodes* de FRIES) en lequel nous ne voyons *rien de plus que la forme longi-stipitée* de notre espèce dont *flabellinus* est la frome brévi-stipitée ou même sessile. Le mot « forme » est même ici excessif ; il s'agit de variations purement individuelles.

Mais, en sous-espèce de son *dentatus*, QUÉLET donne encore un *Lentinus bisus*. Pour nous, ce n'est pas autre chose qu'un troisième nom pour la même espèce.

Ce *bisus*, fils de deux pères dont on ne sait trop lequel fut le vrai, a eu une naissance mal éclaircie. Il semble qu'il ait été trouvé par le seul BRESADOLA lequel l'a illustré dans ses *Fungi Tridentini* [4] sous le nom primitif de « *Lentinus omphalodes* Fr. var » (Pl. XII) ; mais ce nom a été changé *in extremis*, avant mise de l'ouvrage dans le commerce (sans doute après correspondance avec QUÉLET) ; une languette de papier fut collée par l'éditeur sur la légende de la planche, languette sur laquelle on lit « *bisus* Q. n. sp. ».

Bien des années plus tard, dans *Iconographia mycologica* [5], c'est la même planche qui est reproduite et sous la même désignation : « *bisus* Quélet » (Pl. 514). La teinte de la planche primitive n'a pas été exactement rattrapée, il a été ajouté un sixième carpophore que l'on a accolé à la base de l'un des cinq autres après l'avoir muni d'un débris de bois en guise de support. Un dessin d'hyménium est apparu, les spores ont été dessinées à un grossissement plus fort, mais tout le reste est absolument conforme ; la planche d'*Iconographia* est la simple répétition, à ces menus détails près, de celle de *Fungi Tridentini*. De son côté, la description n'a subi que des changements insignifiants. Il est certain que BRESADOLA n'a pas varié dans sa conception de *bisus* entre la première et la seconde de ses deux iconographies.

Mais quel a été le rôle de QUÉLET dans l'affaire, car enfin l'espèce est de lui et porte son sigle ? Comment fut-il amené à créer une espèce pour un champignon qu'il n'avait pas récolté lui-même ? Car il est à noter que, dans *Flore mycolo-*

gique, il indique comme seul lieu de trouvaille : « Tyrol », terrain de chasse de BRESADOLA, non du mycologue français.

Peut-être BRESADOLA a-t-il envoyé sa plante à QUÉLET sur son support ligneux et, dans ces conditions, parvint-elle au destinataire en assez bon état pour qu'il puisse l'étudier — et le baptiser. Remarquons que BRESADOLA lui-même, dans *Iconographia,* indique « Quélet in Bres., Fungi Tridentini ».

Mais ce qui intrigue le plus, c'est la raison qui a bien pu conduire QUÉLET à individualiser ce champignon par rapport à son *dentatus-omphalodes,* étant donné que, tant *bisus* que *dentatus-omphalodes,* paraissent n'être rien autre que la forme longi-stipitée de *flabellinus* et ne pas différer sensiblement. QUÉLET a-t-il voulu « faire une bonne manière » à un jeune mycologue et donner à un débutant la joie encourageante d'avoir mis la main sur une espèce nouvelle (à cette époque, c'était encore quelque chose d'assez considérable ; depuis....), même si cette espèce « nouvelle » était bien mal séparable d'une autre déjà connue (*dentatus-omphalodes*) ?

QUÉLET, une fois de plus, a été fidèle à son habitude de s'expliquer le moins possible.

PILÁT, dans sa Monographie du genre [30], a donné une description et de nombreuses photos d'*omphalodes.* Nous y reconnaissons notre espèce. Il se montre résolument syncrétique et réunit toutes sortes de prétendues espèces en une seule. Il a sûrement raison dans la plupart des cas.

J. E. LANGE [20] donne deux espèces ; l'une est nommée *bisus* et représente bien notre espèce. Mais la seconde, nommée *omphalodes,* n'en est, pour nous, que la forme à long pied central. L'auteur indique ces deux espèces comme rares et semble ne les avoir vues qu'une ou deux fois chacune, ce qui l'a sans doute empêché, faute d'échantillons intermédiaires, de les réunir en une seule. Notons cependant qu'*omphalodes* lui aurait montré des spores nettement plus grandes que *bisus.*

Malgré cela, nous avons beaucoup de peine à voir là deux espèces.

KÜHNER et ROMAGNESI [17] suivent LANGE. Ils donnent un *bisus* qu'ils connaissent bien et qui est notre champignon, puis un *omphalodes* qui leur est bien moins familier et qui se distinguerait par son pied central et long (nous avons dit ce que nous pensions de ce caractère) ainsi que par ses spores plus grandes (selon LANGE).

Nous avons longuement agité cette question avec notre ami KÜHNER et pensons qu'il n'y a là qu'une seule espèce. Disons

en passant qu'en examinant ce petit problème, nous avons découvert avec R. KÜHNER que, dans la *Flore analytique*, l'une des espèces est référée à la planche de *Fungi Tridentini*, l'autre à *Iconographia*. Or, nous avons vu plus haut que BRESADOLA, loin d'avoir varié, a reproduit dans son second ouvrage la planche du premier. On ne saurait donc, pour distinguer ces deux espèces, s'appuyer sur deux planches qui n'en font qu'une.

Il nous faut encore citer une étude, brève mais bonne, de R. MAIRE, parue ici même [22], dans laquelle il décrit d'Alger et sous le nom d'*omphalodes*, un champignon qui est certainement notre Lentinelle, malgré quelques désaccords dont la plupart, nous l'avons vérifié, tiennent à une légère différence dans l'acception donnée par R. MAIRE et par nous-même aux termes descriptifs employés.

En Afrique du Nord, l'espèce croît sur « les brindilles, les branches tombées et les racines de *Cedrus atlantica, Cistus, Erica arborea, Pinus halepensis* ». Elle ne serait donc pas, là-bas, liée aux résineux. La photo donnée par R. MAIRE corrobore tout à fait l'identité de son champignon et du nôtre. Il ajoute : « Le *L. omphalodes* d'Alger diffère à peine de celui de Suède par son pied souvent cannelé d'un bout à l'autre [nous avons montré la variabilité de cette donnée] et par sa chair un peu plus pâle. Le type de FRIES n'a pas été conservé mais nous avons pu étudier, grâce à l'obligeance de M. JUEL, des spécimens récoltés au Graneberg, près Uppsala, par Th. M. FRIES. Ces spécimens ont absolument les mêmes caractères microscopiques que ceux d'Algérie ». Suivent encore quelques commentaires allant tous dans le sens de l'identité entre le Lentinelle d'Alger et celui de Suède.

Ceci nous confirme dans le choix du nom « *omphalodes* » pour l'espèce que nous connaissons.

SINGER [33] ne décrit pas les espèces, mais sa clef peut conduire à trois noms : *flabellinus, omphalodes* et *bisus*. Pour séparer ces trois « espèces », il se fonde sur des caractères (longueur et insertion du pied, présence ou absence de sillons) dont nous avons dit, après l'avoir vérifiée et re-vérifiée, la totale inconstance.

Morten LANGE [21] fournit des indications extrêmement intéressantes sur notre espèce que, comme nous, il nomme *omphalodes*. Il rapporte de fortes différences entre ses quatre récoltes groenlandaises qui lui ont montré un pied tantôt court, latéral et sub-uni et tantôt long, central et sillonné. Toujours ces

mêmes « caractères » récurrents dans toute la littérature de ce groupe ! Il estime qu'on pourrait nommer les uns *bisus* et les autres *omphalodes*, mais qu'au fond, une distinction spécifique ou même variétale lui semble contestable. C'est exactement ce que nous pensons. Il inclut même dans sa vue compréhensive de l'espèce le *L. tridentinus* de BRESADOLA, ce qu'avait déjà fait PILÁT.

Enfin, nous devons de bien vifs remerciements à notre ami G. MALENÇON qui nous a communiqué non seulement les notes de R. MAIRE, mais encore les siennes propres, car il récolte l'espèce au Maroc. Leur lecture, comme l'étude des exsiccata qui y étaient joints (1), comme aussi l'examen d'une aquarelle merveilleusement évocatrice de notre plante lyonnaise, nous permettent de penser que, de la latitude de la Scandinavie à celle d'Afrique du Nord, la même espèce existe sous des aspects à peine différents (mais sur supports non identiques).

En résumé, notre champignon, *très variable quant à son allure générale,* nous paraît pouvoir se nommer :

L. omphalodes ss. Fries, *ss.* Quélet, *ss.* Pilát, *ss.* Morten Lange, très probablement *ss.* J. E. Lange.

L. flabellinus ss. Quélet, *ss.* Konrad et Maublanc.

L. dentatus ss. Quélet (non *L. cochleatus* subsp. *dentatus ss.* Konrad et Maublanc, d'ailleurs rectifié plus tard en *L. cochleatus* subsp. *inolens*).

L. bisus ss. Bresadola, *ss.* Quélet, *ss.* J. E. Lange, *ss.* Kühner et Romagnesi.

L. scoticus ss. Cooke (probablement).

L. tridentinus Bres. (?).

Volvaria volvacea Fr. ex Bull.

Volvaria volvacea est une espèce assurément connue depuis longtemps puisqu'elle a été « créée » par BULLIARD, lequel l'a même figurée (pl. 262) ; pourtant, elle semble assez rare : elle n'est pas mentionnée dans toutes les Flores et, quand elle l'est, elle n'a pas toujours été vue par l'auteur. C'est ainsi qu'elle est munie de l'astérisque de l'inconnu dans la *Flore analytique* de KÜHNER et ROMAGNESI, malgré l'immense expérience de ces deux mycologues.

(1) En particulier, l'emploi du sulfo-pipéronal nous a permis de vérifier que les sujets marocains étaient pourvus d'un système de laticifères aussi riche et aussi dense que les sujets de notre propre région.

Nous avons eu la chance de pouvoir l'étudier à loisir pendant des années grâce — si l'on peut dire — à l'infestation par elle de la serre de multiplication utilisée par les jardiniers du Parc de la Tête d'Or, à Lyon. Ceux ci s'efforcèrent pendant longtemps, sans y parvenir, de se débarrasser de cette espèce qui, par son pullulement, compromettait le développement des jeunes semis. Ils ne réussirent qu'après beaucoup d'efforts et après remplacement du substrat emmycélié par du sable nouveau.

Nous avons donc pu l'étudier souvent et, ainsi, nous convaincre de la variabilité de certains de ses caractères auxquels quelques spécificateurs ont attaché une importance qu'ils n'ont pas (*cf.*, en particulier, la couleur et les ponctuations de la volve).

Caractères macroscopiques :

Chapeau 40-80 mm, d'abord ovoïde puis obtusément obturbiné, enfin convexe-ouvert, largement mais bassement mamelonné, fragile parce que toujours imbu-aqueux, vite liquéfié mais nullement visqueux pour autant, non hygrophane, à centre foncé, surtout sur le jeune, *cendré bistré, bistre noirâtre* et uni-satiné, dégradé vers le bord en beaucoup plus pâle : *blanc argenté soyeux* mais *orné d'un chevelu vergetant bistré,* en même temps fin et abondant. Marge mince, arrondie, non striée. Cuticule mince, séparable.

Chair mince, succulente, très aqueuse, blanche, immuable.

Lames très serrées, accompagnées de quelques lamellules (1-3) assez tronquées ; simples, larges, minces, ventrues sur l'adulte, franchement écartées du pied, très aqueuses, tôt flasques et s'effondrant les unes sur les autres, blanc pur puis rosées, puis rougeâtre terne. Arête entière et concolore ou plus ou moins ponctuée de blanchâtre.

Pied raide et droit, un peu tenace tout d'abord et primitivement quelque peu fibreux, mais tôt flasque tant il est aqueux, 40-90 × 5-10 mm, égal avec un bulbe net, hémisphérique ou turbiné ; plein puis un peu canaliculé ; *blanc,* hérissulé *sub micr.* de poils décrits plus bas, *mais glabre à l'œil* ; rayé-soyeux, assez brillant, sec. Volve 3-4 lobée, ample, charnue à sa base, près du bulbe d'où elle naît, mais membraneuse dans sa partie supérieure, soit *blanche,* soit *cendré foncé,* soit même *bistre noir* ; à surface feutrée, soit *nullement ponctuée,* soit, au contraire, *fortement papillo-ponctuée.* Mycélium en très fins filaments agglutinants.

Spores en tas rougeâtres.

Caractères microscopiques :

Basides 4-sporiques, 30-40 × 8-10 µ.

Spores 7-9 × 4,8-6 µ, plus ou moins irrégulièrement elliptiques, lisses, sans pore, sans dépression supra-apiculaire, uni- ou pluriguttulées, lisses.

Pleuro- et *cheilocystides* sub-identiques, les cheilocystides (surabondantes) pourtant bien plus polymorphes (*cf.* dessins), 50-110 × 7-30 μ, alors que les pleurocystides, moins nombreuses, sont plus régulièrement cylindracées ou fusiformes, 70-100 × 11-20 μ, hyalines.

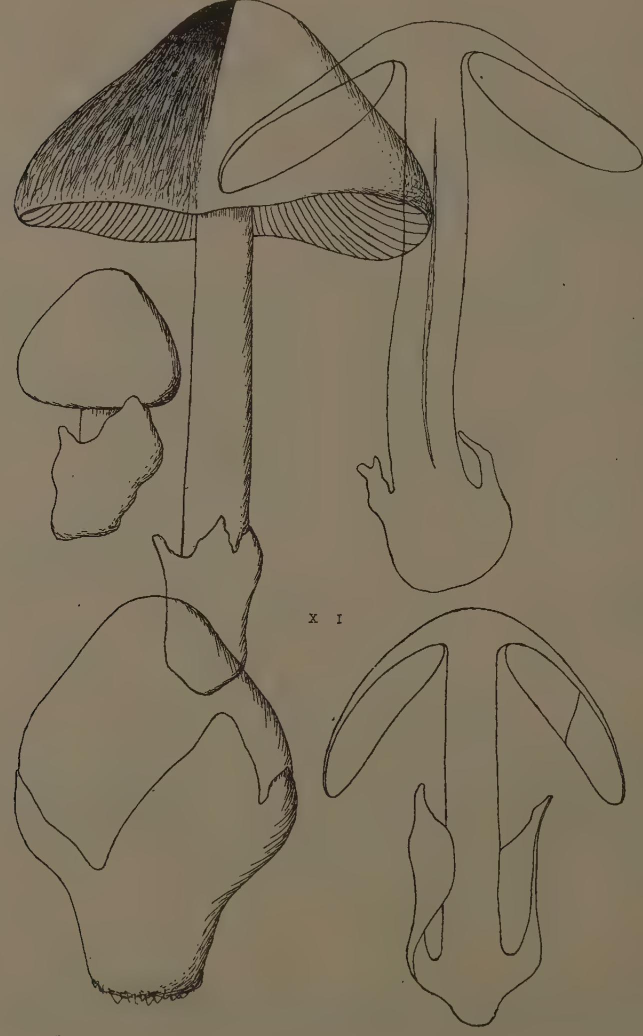


Fig. 6. — *Volvaria volvacea.* Parc de la Tête d'Or, Lyon.

Caulocystides : de nombreux bouts d'hyphes hérissulants, plus ou moins cystidiformes, obtus ou effilés-subaigus, de taille très variable, très vacuolés (mais vacuole hyaline).

Trame des lames filamenteuse, (5)-9-14 μ, bilatérale-inversée, comportant des laticifères de 5-6 μ.

Piléo-revêtement filamenteux, 10-16 μ, à allure générale radiale mais vergeté *sub micr.*, couché mais à bouts libres ± redressés, obtus, septés, *à vacuoles bistres* bien contrastées.

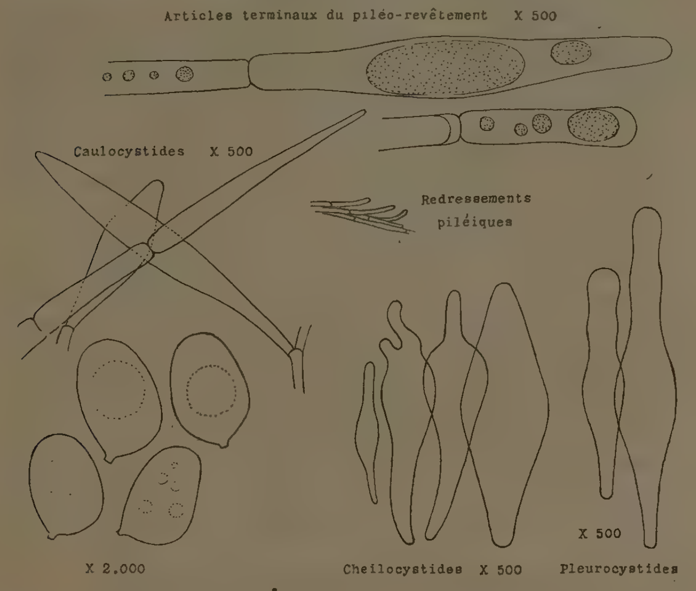


Fig. 7. — *Volvaria volvacea.* Parc de la Tête d'Or, Lyon.

Ponctuations de la volve formées de bouts libres (poils), assez conformes entre eux, organisés en mouchets.

Boucles nulles.

Odeur et saveur d'abord nulles puis tôt vireuses.

Habitat et localités : sur sable et aussi sur sciure de sapin, dans bâche chauffée, serre de multiplication du Parc de la Tête d'Or, Lyon, nombreuses récoltes en janvier, avril, etc...

Observations : R. Heim [9] a donné une étude détaillée sur *Volvaria esculenta* Massee. Il l'a décrit et illustré tant par une photo que par une belle aquarelle. C'est une espèce qui lui est familière car il l'a vue et revue lors de ses séjours à Mada-

gascar. Il pense pouvoir la distinguer de *V. volvacea* par une serie de caractères, peu accusés nous semble-t-il, sauf un, de première grandeur, évidemment : il s'agit du type du revêtement piléique qui, sur l'espèce madécasse, est formé « de files cellulaires dressées », alors que *volvacea* présente un revêtement *couché* avec redressement du seul article terminal ; et encore cet article est-il simplement oblique-ascendant, non réellement dressé. Ceci *sur l'adulte*.

Si véritablement le caractère palissadique du revêtement d'*esculenta* a été constaté *sur adulte lui aussi* et non sur un très jeune sujet où les hyphes finalement couchées-ascendantes peuvent être dressées (surtout au disque), alors, comme le pense R. HEIM, l'espèce est distincte de *volvacea*. KÜHNER et ROMAGNESI n'hésitent pas à synonymiser les deux. Nous n'en connaissons qu'une et, donc, n'avons guère le droit de conclure. En tout cas, distinct ou non de *V. volvacea, V. esculenta* est sûrement à placer dans son voisinage très immédiat (1).

Reste l'énigme de *V. Taylori* Berk [1]. Cette espèce, nullement de plein air, est peut-être bien distincte de *volvacea* et si l'on a souvent cru à une synonymie, cela ne vient-il pas de ce que certains auteurs, postérieurs à BERKELEY, ont dévié de la conception originale ? N'auraient-ils pas pris pour *Taylori* et nommé ainsi ce qui n'était que de simples formes de *volvacea ?* Par exemple, nous voyons mal en quoi le *V. Taylori* de COOKE s'oppose vivement à son *V. volvacea*.

N'existe-t-il donc aucun mycologue à Jersey pour explorer le lieu de la récolte première et résoudre la question ?

Rhodophyllus leptonipes Kühn. et Rom.

Ce joli petit Rhodophylle est un des premiers que nous avons eu l'occasion de récolter, il y a quelque quarante ans. Il croissait — il croît encore — dans les pelouses du Parc de la Tête d'Or, à Lyon même. Nous ne le connaissons d'ailleurs d'aucune autre station, mais dans celle-ci, qui s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares, nous le trouvons à peu près chaque année, volontiers parmi *Mnium*, dans le courant du mois de juin.

(1) Saisissons l'occasion pour rectifier une coquille dont nous nous sommes aperçu avec notre ami R. KÜHNER : Dans la *Flore analytique*, p. 426, l'indication « [Fig. *600] » se trouve à *V. murinella*. En réalité, elle doit être remontée d'une espèce car elle s'applique à *V. volvacea*. De même, p. 425, la fig. 600 porte comme légende « *Volvaria murinella* ». Ici encore, c'est « *Volvaria volvacea* » qu'il faut lire.

Nous ne savions comment le nommer — et pour cause ! — et l'avions provisoirement étiqueté « *Eccilia Mougeoti* » mais ajoutions « forme *minor* » car nous sentions bien que le *Mougeoti* de la plupart des auteurs, par exemple celui de KONRAD et MAUBLANC, incomparablement plus robuste, était autre chose [14].

Près de vingt ans plus tard, nous l'avons montré vivant à notre ami R. KÜHNER qui connaissait fort bien cette espèce, la tenait pour nouvelle et nous indiqua qu'elle serait donnée comme telle dans la *Flore analytique* alors en gestation. Nous répugnons un peu à créer des espèces et fûmes reconnaissant à notre ami de bien vouloir s'en charger.

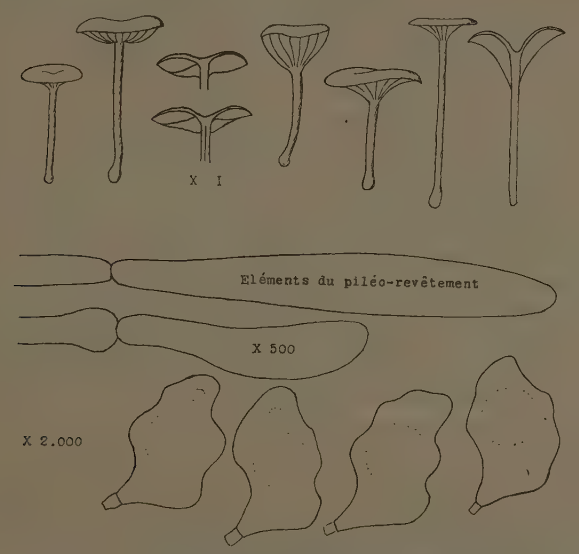


FIG. 8. — *Rhodophyllus leptonipes* Kühn. et Rom.
Parc de la Tête d'Or, Lyon.

Outre sa mention dans la *Flore* à l'état de nom « semi-nu », nous possédons aujourd'hui deux excellentes descriptions de ce Rhodophylle, l'une de la plume de R. KÜHNER, l'autre de celle de H. ROMAGNESI (qui, lui aussi, le connaît bien), toutes deux ayant paru dans un travail jumelé [18].

A notre tour, nous donnons ci-dessous les caractères de *Rhodophyllus leptonipes* tels que nous les observons dans la station lyonnaise. On relèvera de très légères nuances entre

ces trois descriptions qui, juxtaposées, donneront, pensons-nous, une bonne idée moyenne de l'espèce.

CARACTÈRES MACROSCOPIQUES :

Chapeau 7-15-(20) mm, d'abord bien orbiculaire et plan-convexe, à marge arrondie mais à centre déjà ombiliqué ; puis la dépression s'accentue et la marge se rectifie ; parfois cyathiforme tout à la fin ; tendre et mince, hygrophane, sec ; dans le jeune âge : brun-violet, brun-lilacin, *bistre lilacin* (C.C.K. 563, 565, 568, 573 ou encore : Lange, Studies, Part VI, a 4), pâlissant sur l'adulte à un brun dépourvu de toute trace de violet (C.C.K. 114) ou pâlissant même davantage, jusqu'à un *gris léger ;* conservant le centre plus foncé ; finement scabre-squamulilleux *sub lente ;* rarement sub-uni. Marge mince, arrondie puis étalée et même, parfois, redressée ; *striée par transparence, presque jusqu'au centre* (mais peut être notée non striée si l'on n'a pas de sujets imbus !). Cuticule non différenciée.

Chair sub-nulle, concolore au chapeau et pâlissant avec lui ; dans le pied : gris bleuté, gris obscur.

Lames variant de moyennement serrées à peu serrées, 1-5 lamellules ; simples, assez larges ou larges, minces, de profil et d'insertion extrêmement variables : arquées ou, au contraire, ventrues ; un peu arrondies-adnées ou pleinement adnées et sub-décurrentes ou même très décurrentes et ce dès le jeune âge (*cf.* dessins) ; d'abord blanc pur (présentant un subtil reflet gris qui est largement dû à la transparence du chapeau), puis blanc rosé, rose pâle et, tardivement, rose sale. Arête aiguë, régulière ou non, concolore.

Pied souvent court, 13-20-(30) × 1-2 mm, droit et raide, égal avec cependant la base presque toujours bulbilleuse et blanc-cotonneuse ; plein puis finement fistuleux ; entièrement *bleuté obscur, bleu noir,* sec, non strié, poli-brillant, glabre (tout au plus et fort peu de temps, subtilement pruineux au sommet).

Spores en tas rosâtre-rougeâtre.

CARACTÈRES MICROSCOPIQUES :

Basides 4 sporiques, 35-43 × 11-13 μ.

Spores assez allongées, 10,3-12 × 6,6-7,5 μ, très anguleuses-tuberculeuses, à angles mal dénombrables car arrondis mais nombreux ; souvent 1-guttulées.

Pleurocystides et *cheilocystides* nulles.

Trame des lames régulière.

Piléo-revêtement à hyphes parallèles, à bouts libres longuement fusiformes ou clavés, d'assez grande dimension, par exemple 100 × 15-20 μ pour le dernier article ; *à vacuoles colorées,* ce qui n'exclut nullement *quelques incrustations péri-hyphiques.*

Surface du pied formée d'hyphes régulières, densément parallèles.

Boucles nulles.

ODEUR ET SAVEUR nulles.

Habitat et localité : Dans pelouses, souvent parmi *Mnium*, Parc de la Tête d'Or, à Lyon, en juin, depuis 1929 jusqu'à maintenant.

Observations : Cette espèce se reconnaîtra à sa petite taille, à ses lames d'abord blanches, longtemps rose pâle et rose sale seulement à la fin, ainsi qu'à son pied bleu noir, glabre et poli, dépourvu de toute ponctuation et même de toute fibrillation.

C'est un champignon qui légitimerait la fusion des *Leptonia*, *Nolanea*, *Eccilia*, etc. en un seul genre *Rhodophyllus*. On ne sait trop, en effet, s'il convient de le ranger dans les *Eccilia*, comme Romagnesi incline à le faire, ou dans les *Leptonia* comme le préfère Kühner. Physionomiquement, il fait plutôt penser à un *Eccilia* mais on rencontre souvent des sujets dont les lames ont une insertion bien plus leptonienne qu'eccilienne.

Cortinarius (Telamonia) laniger Fr.

Le Cortinaire dont suit la description nous paraît vraiment correspondre au *Cortinarius laniger* de Fries. Deux autres espèces semblent assez proches, *C. bivelus* et *C. subferrugineus*. Nous ne nous risquerons pas à apprécier la valeur, spécifique ou non, de l'écart séparant ces deux espèces de notre *C. laniger*. Ce serait poser le pied sur un terrain bien mouvant. Une chose, à elle seule, suffirait à nous retenir : la difficulté d'interpréter les auteurs traitant de ce petit groupe. Les caractères y sont peu tranchés et on ne sait jamais, lisant deux descriptions quelque peu discordantes, si ces légers désaccords correspondent à des différences réelles entre les champignons décrits ou s'ils tiennent seulement à la subjectivité des plumes qui ont tracé les mots employés.

Nous nous cantonnerons donc sur une étroite plate-forme et ne parlerons que du seul *laniger*, *sensu* Fries, sans discuter les autres auteurs, les synonymies possibles ni les espèces voisines.

Caractères macroscopiques :

Chapeau 40-60 mm, tout d'abord obturbiné puis convexe-ouvert, avec ou sans un léger mamelon très bas et très obtus ; régulier, tendre et assez fragile, non hygrophane bien que la chair le soit nettement, très sec ; *quand jeune : d'un briqueté rouillé pâli par un voile de frisons blancs* et alors bien concolore ; ensuite *rouillé, briqueté rouillé et glabre par prompte disparition des frisons ;* ne changeant presque pas de teinte en se déshydratant. Marge assez

mince, excédante, d'abord très incurvée puis arrondie et enfin avec la marginelle récurvée ; très opaque, non striée mais abondamment fendillée. Cuticule non définie.

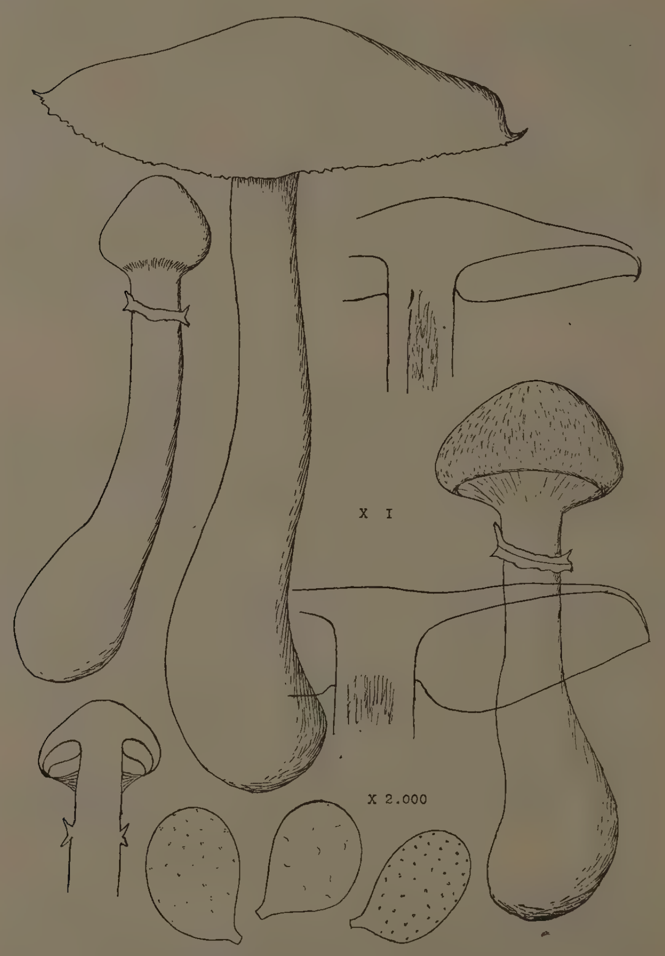


Fig. 9. — *Cortinarius laniger* Fr. Villechenêve (Rhône), 19-9-1954.

Chair moyennement épaisse, tendre, aqueuse, rouillé obscur quand imbue, plus pâle quand sèche, entièrement *marbrée de clair et de foncé* à la coupe quand en voie de déshydratation.

Lames peu serrées, 3-5-(7) lamellules ; simples, assez larges, très larges sur les sujets luxuriants, sub-épaisses, légèrement galbées, un peu arrondies-émarginées, adnées aux trois-quarts, assez sécédentes, *tôt brunes* puis rouillées. Arête entière et concolore.

Pied peu résistant, important, 60-110 × 8-15 et même × 22 mm à la base qui est très dilatée mais non bulbeuse ; plein mais tôt farci ; *tout d'abord entièrement blanc-soyeux,* puis *le fond rouillé transparaît* ; pouvant même, avec l'âge, s'envahir ± de bistré à partir de la base, sub-glabre à ce stade ; sec. *Cortine* filamenteuse, abondante, mais assez fugace, blanche ; en outre, un *anneau* submembraneux plus bas, à double bord, blanc également, *qui peut persister quelque peu ou disparaître complètement.*

Spores en tas d'un beau jaune brun vif.

Caractères microscopiques :

Basides 4-sporiques, 38-44 × 9-10 μ, tôt collapses et nécro-pigmentées de brun jaune.

Spores de taille assez variable : 8,6-11,3 × 6,4-8 μ, brièvement elliptiques mais d'élongation variable, avec tendance à être un peu plus larges au sommet qu'à la base, avec volontiers une *légère* coudure au niveau du milieu de l'une ou de l'autre arête ; variant de sub-lisses ou ruguleuses à *finement ponctuées-sablées.*

Pleurocystides et *cheilocystides* nulles (simplement, sur l'arête, des cellules basidioliformes).

Trame des lames à médiostrate régulier, 6-12 μ, à hyménopode un peu plus grêle, à sous-hyménium rameux.

Chair à hyphes de 10-16 μ diam., à revêtement plus grêle (6-10 μ) et plus dense, avec, entre les deux, une *ébauche* d'hypoderme à peine indiqué par des cellules un soupçon plus larges et surtout plus courtes.

Odeur et saveur faiblement hinnuléiques, ± raphanoïdes.

Habitat et localité : Sous feuillus et résineux mêlés. Bois d'Azol, près Villechenêve (Rhône), 19-9-1954.

Observations : Ce Cortinaire est un *Telamonia* authentique, mais il faut noter que son anneau, pour marqué et bien distinct de la cortine qu'il soit dans le jeune âge, peut disparaître totalement au cours du développement. On reconnaîtra l'espèce *sur le jeune* à ses menus frisons blancs, très tôt s'évanouissant et ne laissant voir alors que la teinte de fond briqueté rouillé.

Inocybe Nematoloma sp. nov.

Dès 1944, nous récoltions cette espèce mais ne pouvions la nommer. Des visites répétées à la station ne nous permirent pas de la cueillir de nouveau, du fait, sans doute, de l'appa-

rition d'une abondante et envahissante végétation phanérogamique.

A l'automne 1958, nous avons eu la chance d'en découvrir une seconde station à une soixantaine de mètres de la première et, la poussée s'étant étirée sur plusieurs semaines, il nous a été possible de surveiller le développement de ce champignon et de le voir abondamment à tous les âges.

A la récolte, on ne songe pas nécessairement à un *Inocybe*, bien plutôt à un petit *Nematoloma !*

Son revêtement, en effet, ne présente pas la rimosité inocybienne et les lames, avant maturation des spores, ont un reflet olivâtre, un peu comme chez les *Nematoloma*. Le bord même du chapeau peut être légèrement lavé de cette teinte. D'où quelques flottements.

Abstraction faite de cette première impression, bien des caractères que nous énumérerons plus loin montrent que cette espèce est, en réalité, très proche de *I. petiginosa* auquel on ne pense pas tout d'abord.

De son côté, notre ami R. Kühner a récolté, voici bien longtemps, un *Inocybe* qu'il pense pouvoir reconnaître dans la planche donnée par J. E. Lange sous le nom de *Inocybe rufo-alba*. Le véritable *rufo-alba*, celui de Patouillard et Doassans, semblant autre chose, force fut à Kühner de donner à son champignon un nom nouveau : *Inocybe Jacobi* (= *I. rufo-alba*, *sensu* Lange, *non* Pat. et Doass.) [**16**].

Nous avons d'abord espéré pouvoir identifier notre espèce à cet *I. Jacobi* et en avons discuté avec R. Kühner. Plusieurs différences assez nettes nous retiennent tous deux pour procéder à cette assimilation et, de crainte « d'hybrider », nous croyons, notre ami et nous-même, bien préférable d'individualiser notre Inocybe et de le décrire comme nouveau. Il n'est pas entièrement exclu que plus tard, quand l'*Inocybe Jacobi* aura été retrouvé, il apparaisse que notre *I. Nematoloma* en est plus proche que nous ne le pensons aujourd'hui et que les différences entre ces deux champignons tiennent simplement à la rareté de l'un comme de l'autre et, donc, à l'expérience, somme toute assez limitée, que nous avons d'eux. L'avenir tranchera la question. Pour le moment, nous croyons à deux espèces.

Le lecteur qui voudra bien se reporter à la description originale de R. Kühner pourra, en la comparant avec celle qui suit, dégager ce qui les sépare. Voici les différences les plus nettes :

Inocybe Nematoloma	*Inocybe Jacobi*
Chapeau cerné à la marginelle de miel ou de miel-(olivâtre).	Non.
Revêtement nullement excorié, tout au contraire, et ceci sur le sec comme sur l'imbu.	Revêtement devenant « parfois densément excorié ».
Spores 7-8,5 × 5,3-6,3 μ, à 8-10-12 bosses assez grosses.	Spores « 8-10,5 × 5,7-7,2 μ, à 14-18 bosses (hile compris), petites ».

Voici maintenant la description d'*Inocybe Nematoloma :*

Caractères macroscopiques *:*

Chapeau 8-16 mm, (10-25 mm dans la première station), convexe-*mamelonné* puis convexe-subétalé mais conservant un mamelon net bien qu'obtus ; *quelquefois ondulé concentriquement* (comme l'est souvent *I. petiginosa*), peu hygrophane, *sub*-viscidule quand mouillé et alors uni, sans l'ombre de « chaume », sinon — et pas toujours — un peu, au disque, sur le très jeune ; *brun foncé* (première récolte : *fauve terne*) avec, au fin bord, un reflet *miel, miel* (*olivâtre*) ; tirant sur le *brun ocracé* en séchant et alors à surface feutrée mais nullement rimeuse et sans ornementation ; simplement, parfois, une légère grisaille ocracée. Marge assez mince, arrondie, non striée mais volontiers *costulée,* cernée, comme dit, de miel-(*olivâtre*) sur le jeune. Cuticule adnée.

Chair très mince sur les lames, pâle dans le chapeau, brunasse dans le pied.

Lames assez serrées, inégales, simples, assez larges, minces, ventrues du début à la fin, exactement libres, blanc citrin sur le très jeune, puis *miel sale, crème sale sub-olivâtre,* puis jaunasse olivâtre, puis *brunasse*-(*olivâtre*), enfin brunasses. Arête farineuse-érodée, nettement plus pâle, presque miel.

Pied ± court : 15-30 × 1,5-2 mm (25-45 × 1,5-2-3 mm dans la première station), souvent tordu-sinueux ; égal, à base à peine dilatée (non bulbeuse) et blanc-cotonneuse ; longtemps plein puis à peine fistuleux ; sommet très pâle sur le jeune : lavé de citrin ou aussi d'incarnat très léger ; tout le reste *brunasse* (non roux ni rougeâtre) sous *une pruine blanchâtre fine mais abondante* et masquant la teinte sur presque toute la hauteur ; *assez souvent rayé,* quelquefois même rayé-cannelé ; sec. Voile réduit à quelques filaments blanchâtres, d'ailleurs fugacissimes, disparus dès le stade de 2-3 mm, insérés très bas.

Spores en tas brunes, brunasse-terreux.

Caractères microscopiques *:*

Basides 4-sporiques, 28 × 8 μ par ex.

Spores 7-8,5 × 5,3-6,3 μ, à 8-10-12 bosses assez grosses, en général assez bien définies (très définies dans la première station).

Pleurocystides surabondantes, 60 × 13 μ en moyenne, donc assez étroites, à membrane bien épaissie, quelquefois jaune pâle ; à som-

met modérément cristallifère. *Cheilocystides* identiques aux pleurocystides ; en outre, quelques banales cellules clavées.

Caulocystides surabondantes presque jusqu'à la base du pied, identiques aux cystides hyméniales, mêlées d'autres un peu « simplifiées » ou même de cellules banales.

Chair formée de boyaux assez peu allongés, nullement d'hyphes filamenteuses ; surmontée d'un « hypoderme » coloré (plusieurs couches de cellules de 30 × 26 µ par ex.) sur lequel traînent *quelques* hyphes bien cylindriques, 5 µ, hyalines, *à paroi très épaisse,* mêlées de *quelques* autres identiques mais à paroi mince.

ODEUR ET SAVEUR faibles.

HABITAT ET LOCALITÉ : Contre l'accotement d'une allée, parmi herbe et mousses, dans le voisinage de *Pinus austriaca nigra.* Le Pré-Vieux, commune de la Tour de Salvagny (Rhône), du 21-9-1958 à fin octobre 1958. Précédemment récolté à quelques dizaines de mètres de là, sous *Pinus silvestris* et *Pseudotsuga Douglasii,* les 19, 20 et 21-10-1944.

OBSERVATIONS. Cette espèce est, de toute évidence, à placer dans l'immédiate vicinité de *Inocybe petiginosa.* Une foule de caractères l'en rapprochent : son port, sa petite taille, la forme du chapeau, sa tendance à présenter une ou deux ondulations concentriques, la marge volontiers costulée (très rare dans le genre *Inocybe*), l'abondante farine pédiculaire, les spores bosselées-noduleuses et assez petites, etc...

Par quoi s'en distingue-t-elle ? Surtout *par la structure du revêtement.* On connaît celle de *petiginosa* : sur la chair, quelques épaisseurs de cellules raccourcies, à aspect nettement « hypodermique » et, voilant copieusement le tout, un « chaume » qui, macroscopiquement, donne à l'espèce son aspect caractéristique et, microscopiquement, s'analyse en une épaisse couche d'hyphes d'un type tout à fait particulier, à articles très longs et grêles (4-5 µ), à cloisons extrêmement espacées, nullement étrécissantes. Ces hyphes ont ainsi l'aspect d'un long macaroni parfaitement calibré et, de plus, la membrane en est *fortement épaissie,* au moins chez les plus superficielles (*cf.* fig. 10).

Dans le cas d'*I. Nematoloma,* tout au contraire, sur la chair, un « hypoderme » puis, le plus souvent, assez peu de chose. Sur certains sujets (2e récolte), de ci, de là, *quelques-unes* de ces hyphes cylindriques, tantôt à paroi mince et tantôt à paroi épaissie, *si peu fréquentes sur certains échantillons qu'un scalp présente parfois des champs entiers n'en montrant pas une seule.* Elles peuvent être plus nombreuses, assez nombreuses même (1re récolte), mais les hyphes différenciées, à

paroi épaisse, demeurent rares ; l'immense majorité des hyphes grêles formant la couche superficielle sont banales, *i. e.* à paroi mince et jamais elles ne parviennent à constituer cette couche abondante si frappante chez *I. petiginosa*, où ce caractère est aussi remarquable à l'œil nu que sous le microscope.

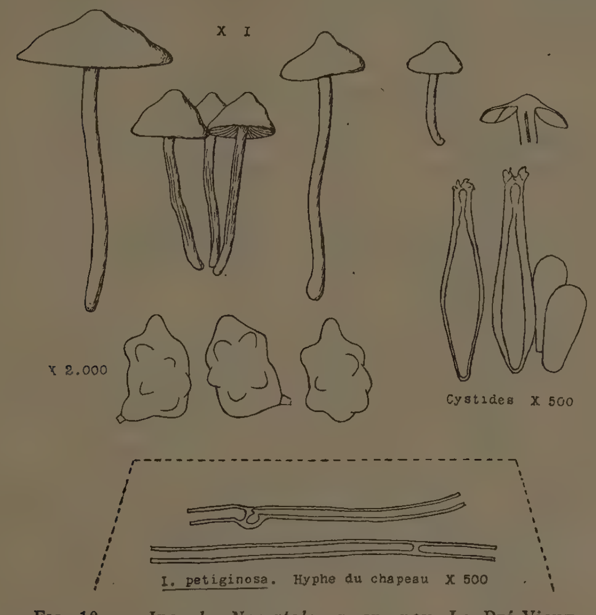


FIG. 10. — *Inocybe Nematoloma*, sp. nov. Le Pré-Vieux, commune de la Tour de Salvagny (Rhône).
En bas, hyphe superficielle « en macaroni » (bien cylindrique et à paroi épaisse) constituant le « chaume » d'*Inocybe petiginosa*.

Par *cette réduction du voile à hyphes cylindriques épaisses*, *I. Nematoloma* pourrait être considéré comme une forme « *depauperata* » de *I. petiginosa*, mais nous croyons que ce ne serait pas aller assez loin, qu'il faut, sans hésiter, séparer spécifiquement ces deux Inocybes car il y a d'autres caractères différentiels ; il y a le reflet olivacé des lamelles, le reflet miel-(olivacé) cerclant le fin bord du chapeau chez le jeune, ce qui nous a d'ailleurs amené à donner à notre plante le nom, sans doute un peu hyperbolique d'*I. Nematoloma*. La coloration du pied semble aussi constamment autre. En tout cas, à la récolte,

l'idée d'une assimilation avec *petiginosa* ne vient même pas à l'esprit.

Aussi, ne croyons-nous pas imprudent de voir en cet Inocybe une plante voisine de *I. petiginosa* mais suffisamment distincte de lui pour en être spécifiquement séparée.

Nous avons dit plus haut qu'il en était de même des rapports entre *I. Nematoloma* et *I. Jacobi*. Ici encore, la séparation spécifique semble justifiée.

Hygrophorus unguinosus Fr.

Cet Hygrocybe est loin d'être commun partout. Il est pourtant si caractérisé qu'il semble ne poser aucun problème d'identification.

Nous reconnaissons cette espèce, par exemple, dans Boudier [3 bis] mais ses sujets sont plutôt luxuriants, dans Bresadola [5], pl. 352, dans Lange [20], pl. 168/1, mais pourquoi le rapproche-t-il de *coccineus ?*

C'est également l'*unguinosus* de Konrad et Maublanc [14], pl. 388/1, avec cette réserve que plusieurs des sujets figurés ont du roux sur le chapeau ou du rosé sur le pied qui n'existent aucunement dans la Nature -- ni d'ailleurs dans la description de Konrad et Maublanc qui est excellente.

Moser [24 bis] mentionne *unguinosus* sans le décrire mais ajoute qu'il ne l'a jamais vu tel que Lange le représente, ce qui interloque un peu, étant donné que la planche de Lange, après celle de Boudier, est celle qui nous paraît la meilleure. Y aurait-il une autre espèce ou, du moins, une variété propre au Tyrol, terrain de chasse de Moser ?

C'est très certainement l'*unguinosus* de Kühner et Romagnesi [17], bien que ces auteurs prennent soin de préciser que les lames, largement adnées, sont « non sinuées ». Or, il peut fort bien leur arriver de l'être (*cf.* dessins) : très petit désaccord, en vérité.

Voici les caractères d'*H. unguinosus* tel que nous le trouvons de temps à autre dans la région lyonnaise.

Caractères macroscopiques :

Chapeau 15-25 mm, convexe-parabolique puis convexe, parfois un peu mamelonné, d'abord un peu élastique sous la pression puis cassant brusquement, donc *fragile* ; très mince, très hygrophane, *très visqueux* voire *glutineux* par temps humide ; quand imbu : *gris bistre ou bistre fuligineux obscur* concolore et, alors, *luisant ;*

pâlissant en séchant à cendré mat ; très glabre. Marge faiblement arrondie du début à la fin, striolée par transparence, à peine un peu plus pâle. Cuticule mal séparable (sinon avec de la chair).

Chair extrêmement mince, fragile, grise partout, pâlissant en séchant à gris léger.

Lames espacées ou assez espacées ; peu inégales (1-3 lamellules), simples, larges ou très larges, sub-épaisses, d'abord un peu arquées mais vite planes ou même sub-ventrues ; pleinement adnées ou même adnées-uncinées ; aussi : échancrées-uncinées, variant de blanc de lait à gris clair. Arète généralement très entière, parfois fendillée cependant, concolore.

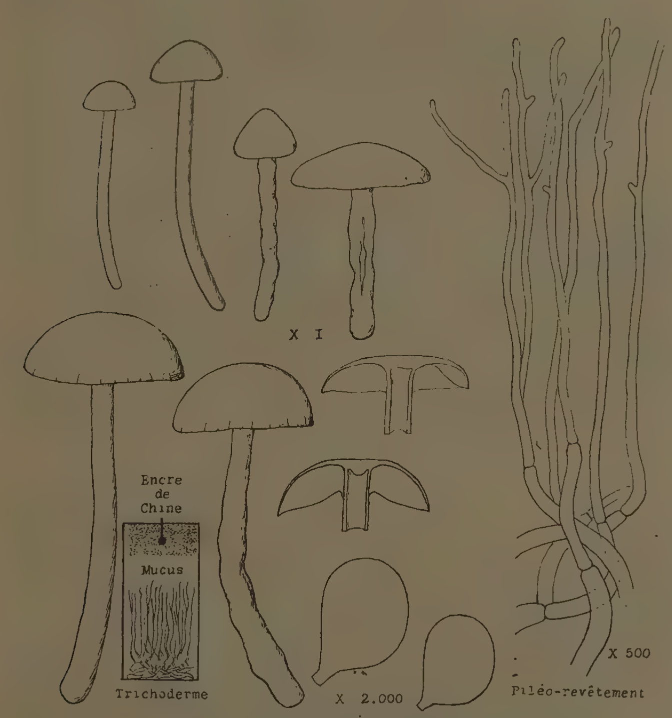


Fig. 11. — *Hygrophorus unguinosus* Fr.
Diverses récoltes de la région lyonnaise.

Pied paraissant d'abord un peu ferme sous le doigt mais, en réalité, *extrêmement fragile*, 20-35-60 × 3-4-5 mm, égal ou régulièrement dilaté de haut en bas (mais non bulbeux) ; volontiers bosselé ou comprimé ou même creusé de gouttières longitudinales ; très tôt creux puis *franchement évidé, d'un joli gris luisant ; visqueux* et

même *poisseux* (on ne peut se débarrasser du champignon quand on l'a saisi), parfaitement glabre, non strié.

Spores en tas blanches.

CARACTÈRES MICROSCOPIQUES :

Basides 4-sporiques, grêles, 45-50 × 7-8 μ (pourtant 34-42 μ sur une récolte).

Spores très brièvement elliptiques, presque elliptico-subglobuleuses, de taille assez variable : 7-8,5 × 5-6,2 μ, à apicule assez important ; lisses.

Pleurocystides et *cheilocystides* nulles.

Trame des lames formée de boyaux de divers diamètres, les plus gros pouvant atteindre 13-15 μ ; paraissant franchement emmêlée si le plan de la coupe n'est pas optimum ; quand le plan de coupe est parfaitement orienté, l'allure générale est régulière *mais comporte toujours quelque emmêlement.*

Piléo-revêtement formé d'une forêt d'hyphes dressées, très grêles et très longues, piliformes, 120-200 × 1,2-2 μ, souvent fourchues, constituant un véritable « trichoderme ». A leur base, elles s'emmêlent sur une longueur de 2-3 articles brusquement élargis qui, plus bas encore, se régularisent un peu pour donner la chair en boyaux de 12-15 μ de diamètre. Ce trichoderme est noyé dans *un mucus* abondant (*cf.* Observations). Noter que, le plus souvent, ces hyphes sont collapses et le revêtement cesse alors d'être lisible.

Pigment irrésolu malgré la saturation de la teinte sur l'imbu.

Boucles et *fausses boucles* présentes à *quelques* cloisons (*cf.* Observations).

ODEUR ET SAVEUR nulles.

HABITAT ET LOCALITÉS. Région lyonnaise et, notamment, le Pré-Vieux (commune de la Tour de Salvagny ; Rhône), 21-10-1951.

OBSERVATIONS. *1° Revêtement piléique.* Il est typique de certains Hygrophores glutineux : formé de filaments en buisson dressé, baignant dans un mucus qui non seulement enveloppe le tout mais dépasse le sommet des hyphes. Il est si parfaitement translucide qu'il est impossible de le déceler, *a fortiori* d'en voir la limite. C'est ici que l'artifice de l'encre de Chine se montre utile. On sait que cette dernière n'est pas une solution mais une suspension de particules charbonneuses de dimensions infimes, certes, mais solides. Elles ne peuvent, de ce fait, pénétrer dans la pièce ou, du moins, elles ne s'y infiltrent que très lentement. Aussi, la préparation étant faite et la coupe recouverte du couvre-objet, on introduit sous ce dernier en la laissant tomber près de l'un de ses bords, une goutte d'encre de Chine ; celle-ci diffuse aussitôt dans l'eau mais, en s'approchant de la pièce, s'arrête à distance respectueuse de l'extrémité des hyphes, la pénétration étant tenue en échec par le

mucus qui fait fonction de barrage et dont la limite d'extension est ainsi tracée (*cf.* dessin).

2° *Boucles et fausses boucles.* Nous avons soigneusement vérifié (emploi d'une solution de potasse additionnée de rouge Congo) que de nombreuses cloisons et même de nombreux pieds de basides sont dépourvus de boucles. Certaines basides, par contre, en présentent de très bien formées. D'autres, nombreuses, présentent de *fausses boucles* (entendre : des boucles amorcées, non achevées, le diverticule, assez long d'ailleurs, ne parvenant pas à se recourber contre l'hyphe et lui demeurant parallèle.

Ce caractère (1° boucles présentes à certaines cloisons, absentes à d'autres ; 2° présence de fausses boucles) paraît assez spécifique car nous l'avons observé sur plusieurs récoltes provenant de stations éloignées de quelques kilomètres.

Résumé.

Ont été discutés : *Lepiota igni-volvata* Bousset et Joss., *Collybia exsculpta* sensu Bres. et Konr.-Maubl., *Calocybe ionides*, forma *conicosporum* (Métrod) Kühn. et Rom., *Mycena chlorinosma* Singer, *Mycena puroides*, nom. nov., *Pleurotus perpusillus*, *Lentinellus omphalodes* (Fr.) Kühn., *Volvaria volvacea* Fr., *Rhodophyllus leptonipes* Kühn. et Rom., *Cortinarius laniger* Fr., *Inocybe Nematoloma*, sp. nova et *Hygrophorus unguinosus* Fr. La plupart ont été décrits de façon détaillée et illustrés de dessins au trait.

Lyon, Avril 1959.

Bibliographie.

1. Berkeley M. J. — Outlines of british Fungology, Londres, 1860.
2. Boidin J. — Les réactifs sulfo-aldéhydiques. Leur intérêt pour la détermination et la classification des Théléphoracées, *Bull. Soc. des Natur. d'Oyonnax*, N° 5, 1951.
3. Boudier E. — Champignons nouveaux de France, *Bull. Soc. myc. de Fr.*, 1900.
3 bis. Boudier E. — Icones Mycologicae, 1904-1911.
4. Bresadola. — Fungi Tridentini, 1881-1900.
5. Bresadola. — Iconographia mycologica, 1927-1933.
6. Fries E. — Monographia hymenomycetum Sueciae, 1857-1863.
7. Fries E. — Hymenomycetes Europaei, 1874.
8. Fries E. — Icones selectae, 1867-1884.
9. Heim R. — *Volvaria esculenta* Massee, *Bull. Soc. myc. de Fr.*, 1947.
10. Josserand M. — Notes critiques sur quelques champignons de la région lyonnaise, 3e Série, *Bull. Soc. myc. de Fr.*, 1943.

11. JOSSERAND M. — *Idem*, 4e Série, *Bull. Soc. myc. de Fr.*, 1948.
12. JOSSERAND M. — *Idem*, 5e Série, *Bull. Soc. myc. de Fr.*, 1955.
13. JOSSERAND M. — La Description des Champignons supérieurs. I. Technique descriptive. II. Vocabulaire raisonné du Descripteur, chez Lechevalier, Paris, 1952.
13 bis. JOSSERAND M. — Une nouvelle espèce de Tricholomée : *Tricholoma (Dermoloma) Hygrophorus, Bull. Soc. myc. de Fr.*, 1958.
14. KONRAD P. et MAUBLANC A. — Icones selectae Fungorum, Lechevalier, Paris, 1924-1937.
15. KÜHNER R. — Le Genre *Mycena*, Lechevalier, Paris, 1938.
16. KÜHNER R. — Compléments à la « Flore analytique », VI. *Inocybe* goniosporés et *Inocybe* acystidiés. Espèces nouvelles ou critiques, *Bull. Soc. myc. de Fr.*, 1955.
17. KÜHNER R. et ROMAGNESI H. — Flore analytique des Champignons supérieurs, Masson, Paris, 1953.
18. KÜHNER R. et ROMAGNESI H. — Compléments à la « Flore analytique », I. Espèces nouvelles ou critiques de *Rhodophyllus, Revue de Myc.*, 31-12-1955.
19. KÜHNER R. et ROMAGNESI H. — Compléments à la « Flore analytique », III. Espèces nouvelles, critiques ou rares de Pleurotacées, Marasmiacées et Tricholomacées, *Bull. Soc. des Natur. d'Oyonnax*, 1954.
20. LANGE J. E. — Flora Agaricina Danica, Copenhague, 1935-1940.
21. LANGE Morten. – Macromycetes, Part II, Greenland Agaricales, *Meddelelser om Groenland*, Bd. 147, N° 11, 1955, Copenhague.
22. MAIRE R. — La Flore mycologique des Forêts de Cèdres de l'Atlas, *Bull. Soc. myc. de Fr.*, 1914.
23. MAIRE R. — Fungi Catalaunici, series altera, Public. de *l'Institut Botanic de Barcelona*, vol. III, N° 4, 1937.
24. MÉTROD G. — Quelques espèces du genre *Tricholoma, Revue de Myc.*, 1-6-1939.
24 bis. MOSER M. — Neue Pilzfunde aus Tirol, *Sydowia*, vol. IV, Heft 1-6, 1950.
25. ODDOUX L. — Recherches sur les mycéliums secondaires des Homobasidiés en culture pure, Thèse de Lyon, 1957.
26. PEARSON A. A. — Cooke's Illustrations of British Fungi, *Trans. Brit. myc. Soc.*, 1935.
27. PEARSON A. A. — New Records and Observations, III. *Trans. Brit. myc. Soc.*, 1946.
28. PEARSON A. A. — New Records and Observations, V, *Trans. Brit. myc. Soc.*, 1952.
29. PECK C. — Description of new species of Fungi, *Bull. Buffalo Soc. natur. Sc.*, vol. I, from April 1873 to March 1874 (July 1873).
30. PILAT A. — Monographie des espèces européennes du genre *Lentinus* Fr. (Atlas des Champignons de l'Europe, Vol. V), Prague, 1946.
31. QUÉLET L. — Flore mycologique, 1888.
32. SINGER R. — Notes sur quelques Basidiomycètes, IIIe Série, *Revue de Myc.*, 1-12-1937.
33. SINGER R. — The Agaricales (Mushrooms) in modern Taxonomy, *Lilloa*, 1949, Tucuman.
34. SMITH A. H. — North american species of *Mycena*, Ann Arbor, 1947.

NOTES CRITIQUES (suite),

par Louis IMLER.

---

30. — Les spores de *Xerocomus porosporus*.

(*Bul. Soc. Myc. Fr.*, 1955, t. LXXI, p. 21 ; 1958, t. LXXIV, p. 96).

Lorsque le 28-1-1958 ROMAGNESI m'envoya la traduction latine de ma diagnose de ce Bolet, il ajouta : « Quant à la question du pore, je suis un peu sceptique. J'ai observé souvent au bout de la spore des Bolets une espèce d'amincissement de la membrane, doublé d'un point un peu plus brillant, une sorte de cal en somme. Est-ce cela pour votre Bolet ? ».

Deux jours après, je lui envoie une partie de sporée (récolte du Peerdsbos, 31-7-1957), avec ces phrases : « Vous me direz ce que vous en pensez ; j'attendrai votre réponse avec l'impatience d'un jeune ».

Déjà huit jours plus tard la lettre arrive : « Merci pour votre sporée que j'ai examinée avec beaucoup d'intérêt. — Je n'ai aucune récolte personnelle pouvant être assimilée à votre Bolet ; celles auxquelles j'ai songé n'ont pas cette spore extraordinaire. — S'agit-il d'un vrai pore ? Je parlerai plutôt de « pseudopore » : je n'ai pas fait encore un examen approfondi, mais j'ai l'impression qu'il s'agit d'une saillie mammiforme de l'endospore et du cytoplasme, entourée au sommet par un épaississement de l'épispore, et coiffée d'une saillie tronquée et même déprimée légèrement en godet, d'une périspore, puissamment orthochromatique au bleu de crésyl. — En somme, ce serait une conformation intermédiaire entre la spore banale des *Xerocomus* et des *Boletellus*, chez lesquels la périspore s'est entièrement décollée et plissée. — En tout cas, mes félicitations pour cette découverte très intéressante. Vivement, une étude complète de votre plante ! ».

Après ces encouragements, le 11 du même mois, HEINEMANN reçoit une autre partie de cette même sporée et je lui écris : « Tu me feras le plus grand plaisir en t'efforçant par tous les moyens pour comprendre et décrire cette spore extraordinaire ».

Il me répond vite, le 13 : « Je ne te donnerai pas aujourd'hui la description que tu me demandes mais, pour calmer ton impatience, voici mes premières impressions : il s'agit d'une spore à périspore persistante, perforée à l'apex. La sporée m'a semblé plus foncée que d'ordinaire chez un *Xerocomus*. Ces caractères me font penser à un *Boletellus* à spores lisses. R. Singer dans ses Bolets de Floride a divisé ce genre en de nombreuses sections dont une à spores lisses. Dans mes Boletineae congolaises j'ai signalé, pour deux *Boletellus*, une périspore persistante et perforée à l'apex. Si cette position générique se confirmait ce serait un argument de plus pour la proximité des deux genres que j'ai mis côte à côte dans les Bolétacées, alors que Gilbert et Singer les tiennent très éloignés dans leur classification. Mais n'allons pas trop vite ! Ce serait, en tout cas, merveilleux de signaler un *Boletellus* européen ! Il se cachait bien dans ces espèces que tout le monde connaît ! ».

Heinemann m'annonce une lettre plus réfléchie qui arrive le 22 du même mois : « Et d'abord le Bolet. — J'ai passé plusieurs heures à regarder ses spores dans l'eau, l'ammoniaque, le rouge Congo, le bleu de crésyl, le Melzer, etc... et je ne suis pas encore sûr de ce que j'ai vu. Voici comment je décrirais, provisoirement, la paroi sporique :

Paroi complexe, d'analyse délicate, probablement composée comme suit : périspore membraneuse presque hyaline, très généralement persistante (pas toujours, car on trouve de rares spores qui en sont dépourvues), mince, largement tronquée à l'apex qui est peut-être perforé mais plus probablement creusé d'une cavité (au moins sur matériel regonflé) ; épispore épaisse, jaune, présentant souvent à l'apex un pore étroit probablement incomplet, ne perçant pas la membrane ; endospore mince, irrégulière (fragmentée en plaques ?), métachromatique au bleu de crésyl ; apicule hyalin, assez petit, bien visible sur les spores complètes, absent ou tronqué sur les spores sans périspore ».

Après les recherches provisoires de ces deux éminents mycologues, j'ai tâché moi-même de comprendre ces spores déroutantes.

L'excellent contraste de phase du microscope Ortholux de Leitz m'a permis de voir plus facilement, mais rien d'autre, qu'avec les moyens optiques usuels. Ni colorants, ni éclatement de la membrane ne m'ont été d'un secours notoire.

J'ai dessiné une spore × 6000 (voir fig. 1). C'est une synthèse de ce que j'ai pu observer, selon la mise au point. Je n'ose pas

employer de termes descriptifs, vu mon incertitude. On retrouvera plus ou moins sur ce dessin les explications encore incertaines de ROMAGNESI et de HEINEMANN. Il est presque sûr qu'un jour JOSSERAND, LOCQUIN, MALENÇON... s'occuperont de cette spore énigmatique. Espérons que ces as se sentiront un peu piqués au vif.

Mes amis ne parlent pas d'un minuscule trait plus foncé, au fond de la cavité du sommet. Est-ce un trou ? J'ai essayé de voir la spore par bout. Sa forme allongée ne me l'a permis.

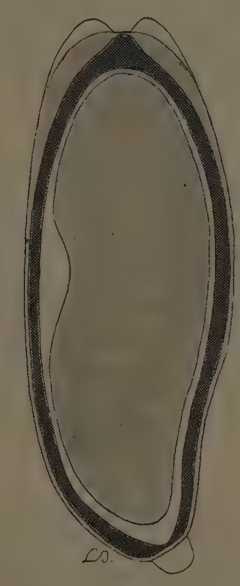


FIG. 1. — Spore de *Xerocomus porosporus*, × 6.000.

Dans la sporée étudiée par ROMAGNESI et HEINEMANN, rares sont les spores d'aspect banal, non tronquées au sommet. *Mais c'est le contraire pour d'autres récoltes.* HEINEMANN pense que ces spores non tronquées sont dépourvues de leur membrane extérieure (périspore). J'ai fait des coupes dans l'hyménium pour tâcher de voir leur développement. Comme résultat je puis seulement dire que j'ai vu tous les intermédiaires, d'une spore d'apparence usuelle à celle de la fig. 1. Parfois une spore encore très faiblement colorée se montre déjà avec un maximum de différenciation. D'abord je pensais que les spores

d'aspect banal poussent sur d'autres basides ; mais ce n'est pas aussi tranché, puisque j'ai vu des plus ou moins.

J'ai figuré (fig. 2) le sommet d'une spore exceptionnelle par sa taille (19 × 6,5 µ) et son aspect. (Récolte de Schoten, 30/8/1958 ; sporée n° 1). Après un séjour d'une heure et demie dans l'eau, ses différentes parties s'étaient gonflées et obscurcies, avec un point culminant réfringent.

L'année passée j'ai demandé à HEINEMANN : « Ces deux formes de spores ne seraient-elles pas de sexe différent ? ». Il répondit négativement, puisqu'il pensait au périspore disparu.

Ces spores curieuses, instables, font aussi rêver d'un Bolet en train de se différencier en espèce nouvelle.



FIG. 2. — *Xerocomus porosporus*. Sommet de spore exceptionnelle, × 4.000.

Le 14-9-1958, HEINEMANN m'écrit : « A la séance du cercle (bruxellois) de mercredi passé, le Dr MEERTS avait apporté 2 bolets dont un « *subtomentosus* » verdâtre que je n'ai pas voulu nommer séance tenante et qui — à l'autopsie — était *X. porosporus* qui existe donc à Groenendael, dans la Forêt de Soignes. J'ai regardé les basides et les cystides qui font plutôt *Xerocomus* que *Boletellus* ! Je crois que cela démontre au moins la très grande parenté de ces deux genres qui, dans le système de GILBERT, étaient très distants ».

Je réponds : « C'est donc toi qui dépistes, le premier, *X. porosporus* hors des environs d'Anvers... Cela me fait un vif plaisir ! — Oui, tu avais remarquablement vu l'affinité de *Xerocomus* et *Boletellus* ».

Près de Bruxelles le Bolet est donc récolté en septembre. Jusque là c'était seulement pendant les mois de juillet et août, de 1954 à 1958, aux alentours d'Anvers.

A l'exposition mycologique de l'Institut Provincial d'Hygiène (Anvers), en août 1958, *Xerocomus porosporus* commença sa carrière publique.

Les carpophores trouvés en 1958 ne me satisfaisaient pas pour être figurés sur une planche en couleurs, ou bien ils étaient solitaires. Lorsqu'ils sont très avancés, le chapeau montre du rouge dans ses craquelures ; effet de décomposition qui simule le rouge normal de *X. chrysenteron*. En 1959 aucun spécimen n'a été vu en juillet et en août.

Le 28 septembre 1958, lors d'une excursion commune par les Cercles Mycologiques de Bruxelles et d'Anvers, dans la Forêt de Soignes, à Rouge-Cloître, HEINEMANN récolta un carpophore du nouveau Bolet, d'abord en le cachant et se sauvant, heureux, avec un geste comique ; il le détermina immédiatement. J'étais bien d'accord, montrai la chair blanche et non rouge sur le chapeau crevassé, et lui demandai de décrire la station : « *Querceto-Carpinetum*. — *Corylus avellana, Lamium Galeobdolon, Milium effusum, Urtica dioeca, Glechoma hederaceum, Acer pseudoplatanus, Fraxinus excelsior* ».

Les spores d'une sporée de ce dernier spécimen ont en général le sommet arrondi-pointu ; d'autres l'ont peu ou nettement tronqué, mais le pore est faible. Rares sont celles qui correspondent parfaitement, quant à la forme, la couleur et la taille, aux spores maxima.

Jusqu'ici aucune récolte n'a montré une totalité de spores, comme figurées sur la fig. 1 ; elles sont en grand ou en petit nombre.

Quand la première fois ce Bolet fut mentionné, en 1955, j'ai parlé de la constatation de KÜHNER, d'après GILBERT. Je ne savais plus que dans mes exsiccata se trouve une récolte, faite à Fontainebleau, le 15 octobre 1937, en compagnie de GILBERT et en rapport avec cette étude ; mon Maître me donna un carpophore, dont la petite note accompagnante indique : « ressemblant à *X. chrysenteron*, pied noircissant ; spores à pore germinatif, selon KÜHNER, au dire de GILBERT ». Je n'y ai trouvé que des spores banales, comme chez le *X. chrysenteron noirâtre, sans vert*, de Mirwart, dont j'ai parlé dans ce Bulletin de 1958.

Notre jeune et doué collègue anglais WATLING m'a promis de depister *X. porosporus* en Grande-Bretagne. Les amis d'autres nationalités le découvriront également.

31. — **Les spores blanches ou pâles, amyloïdes ou non.**

Au cours des années, quelques mycologues des plus expérimentés m'ont fait entendre leur incertitude à ce sujet, malgré les excellents conseils donnés par GILBERT, KÜHNER, René MAIRE.

Dans les lignes qui suivent, je résume et simplifie ce que ces maîtres nous ont appris, me basant pour cela sur mon expérience personnelle.

Pour cette recherche il faut la lumière du jour.

Tâchons surtout d'avoir une sporée. Sur le porte-objet, sous lequel nous avons glissé un papier blanc, déposons une petite goutte du réactif de Melzer et étendons-la un peu. Prenons une parcelle de sporée et laissons-la tomber dans le liquide, sans disperser les spores (aiguille plate et ordinaire).

Si les spores sont amyloïdes, la parcelle de sporée *noircit*. Si elles ne le sont pas, il n'y a qu'un léger *brunissement*.

Chez certaines Lépiotes le brunissement est accentué, mais il n'y a pas de noircissement.

Certaines de mes sporées, vieilles de plus de trente ans, d'Amanites par exemple, sont aussi bonnes que fraîches, pour cette expérience.

Si nous ne disposons que des lamelles d'un carpophore, la recherche est plus difficile. Laissons macérer un petit fragment de lamelle dans une goutte du réactif de Melzer, pendant quelques minutes. Retirons et mettons sur un buvard. Lavons dans l'hydrate de chloral que nous employons comme milieu d'observation et mettons le couvre-objet ; tapons légèrement avec une gomme. Pour un exsiccatum, faisons d'abord ramollir le fragment dans l'ammoniaque. Recherchons sous le microscope, *toujours à l'éclairage du jour*, les *amas* de spores. Si ces tas se montrent d'un gris bleuâtre, les spores sont amyloïdes ; s'ils sont restés hyalins ou faiblement teintés de jaunâtre par le réactif, les spores sont négatives.

Dans le cas où les spores sont rares, il faut comparer soigneusement leur teinte avec celle de l'hyménium, qui n'est que très rarement amyloïde (Bolets exceptionnels, *Gomphidius viscidus*).

Si l'on ouvre largement le diaphragme du microscope, les spores amyloïdes restent visibles, tandis que les autres disparaissent presque complètement à la vue.

Même technique pour les spores tombées sur le pied.

BIBLIOGRAPHIE.

GILBERT E. J. et KÜHNER R. — *Recherches sur les spores des Amanites* (*Bul. Soc. Myc. Fr.*, 1928, t. XLIV, p. 149).
GILBERT E. J. — *L'emploi des vapeurs d'iode en Mycologie* (*Bul. id.*, 1929, t. XLV, p. 141).
KÜHNER R. et MAIRE R. — *Etude de la réaction de la membrane sporique à l'iode dans les divers genres d'Agarics leucosporés* (*Bul. id.*, 1934, t. L, p. 9).
KÜHNER R. — *Le Genre Mycena* (1938, p. 16).
KÜHNER R. et ROMAGNESI H. — *Flore analytique des Champignons supérieurs* (1953, p. 492).

32. — Les spores non amyloïdes de *Amanita Eliae*.

Les spores de *Amanita Eliae*, étudiées comme je viens de le dire, se montrent absolument négatives dans le réactif de Melzer, en sporée et sur les lamelles. (Provenances diverses de France et de Belgique).

Ne pas se laisser induire en erreur par des spores mal regonflées.

Je ne puis que confirmer ce que GILBERT et KÜHNER nous ont appris.

Dès fin 1954, j'ai demandé à Roger HEIM les exsiccata de ses *Am. Eliae*, où il avait constaté des spores plus ou moins amyloïdes. Il me les a gentiment promis quelques jours plus tard, a renouvelé sa promesse en 1956... donc je les aurai bien un jour. D'ailleurs HEIM m'a expliqué ce retard par ses nouvelles recherches sur l'amyloïdité des spores chez les Amanites.

En attendant, M. PARROT se convaincra de ce que je viens de réaffirmer, s'il veut bien suivre la technique préconisée.

BIBLIOGRAPHIE.

HEIM R. — *L'Amanita Eliae et la réaction des spores des Amanites à l'iode* (*Rev. de Myc.*, 1954, t. XIX, p. 175).
PARROT A. G. — *Amanita Eliae Quélet = Amanita Godeyi Gillet au Pays Basque Français* (*Bul. Centre d'Et. et Rech. Scient., Biarritz*, 1958, p. 259).

DESCRIPTION D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE *PENICILLIUM* : *PENICILLIUM MARNEFFEI N. SP.*,

par G. SEGRETAIN.

Institut Pasteur, Service de Mycologie et Physiologie Végétale.

Il y a plus de trois ans, Capponi et Sureau de l'Institut Pasteur de Dalat nous adressaient la culture d'un champignon qu'ils avaient isolé d'un animal sauvage, vivant en captivité et mort spontanément. Cet animal est une espèce de rongeur des hauts plateaux du Centre Viet Nam, le *Rhizomys sinensis* ou rat de bambou. Le champignon isolé appartient au genre *Penicillium*, dont aucune espèce ne manifeste un pouvoir pathogène pour l'homme ou l'animal.

Nous avons étudié les caractères botaniques de ce champignon après avoir montré avec Capponi et Sureau, son pouvoir pathogène pour divers animaux de laboratoire : la souris, le hamster et le rat. Avec ces auteurs, nous avons rendu compte dans une courte note préliminaire de la maladie qu'il provoque, une réticulose où le champignon pullule dans les cellules du système réticulo-endothélial sous forme de spores se divisant par cloisonnement transversal. Certains caractères de ce *Penicillium* nous ont fait considérer ce champignon comme une espèce nouvelle, que nous avons nommée *Penicillium marneffei* [2]. Nous avons rassemblé dans un mémoire, qui sera publié ailleurs [4], les travaux effectués sur ce champignon. Nous désirons donner ici la description botanique et la définition de cette espèce nouvelle.

Sur milieu de Czapek gélosé, le champignon se développe à l'intérieur de la gélose et ce n'est que très tardivement, après 15 jours, que quelques rares filaments sporulés apparaissent en surface. Nous avons donc décrit ce champignon sur d'autres milieux, où sa croissance est normale et sa sporulation rapide : le moût de bière gélosé et la gélose de Sabouraud glucosée ou maltosée (voir la planche en couleurs à la fin de ce fascicule).

Sur ces milieux, le champignon se développe rapidement couvrant en 10 à 15 jours la gélose coulée dans une boîte de Petri de 10 cm de diamètre. A des temps variant entre 24 heures et 8 jours après l'ensemencement, le revers de la colonie se teinte en rouge, pigment qui diffuse rapidement dans le milieu. Sur moût de bière gélosé, la surface de la colonie reste d'abord membraneuse, glabre et incolore, puis rapidement, à partir du centre, se couvre de filaments sporulés, laissant toujours à la périphérie une large marge glabre sillonnée de plis rayonnants ; la colonie est plate et de couleur gris-vert clair, nettement bleuté. Sur gélose de Sabouraud, la colonie est formée d'un duvet blanc épais se teintant de rose et laissant ou non à la périphérie une mince marge membraneuse ; ce n'est qu'après 10 jours environ qu'apparaît au centre la sporulation vert bleutée.

La texture de la colonie est nettement duveteuse, formée de filaments enchevêtrés sur lesquels prennent naissance les conidiophores qui portent les pénicilles. Les conidiophores sont lisses et ne se distinguent pas des filaments. Les pinceaux sont nettement divariqués : les métules, au nombre de 4 ou 5, prennent naissance au voisinage du sommet du conidiophore et sont très écartées les unes des autres ; leur sommet légèrement élargi est occupé par 5 ou 6 phialides parallèles, un peu renflées au milieu et brusquement amincies à leur extrémité qui forme le tube conidien. Les chaînes conidiennes toujours indépendantes et entremêlées, ne sont jamais rassemblées en colonnes.

Les conidies lisses et apiculées sont d'abord ovales puis rondes ou subglobuleuses. Elles sont reliées entre elles par un connectif.

Les mensurations effectuées avec le champignon poussant sur moût de bière gélosé sont consignées dans le tableau ci-joint (tableau I). Elles sont semblables dans des colonies développées sur Czapek gélosé, mais les pinceaux sont moins fournis.

Le champignon présente un optimum de croissance à 27-30°. Il pousse encore bien à 37° mais les colonies ont un aspect et une structure très particuliers : elles sont glabres, incolores, mates, délimitées, à bord net ; plates et lisses au début, elles se couvrent ensuite de plis en tous sens, elles ont ainsi l'aspect de certaines cultures bactériennes. Le revers des colonies est incolore et aucun pigment ne diffuse dans le milieu. Sur moût de bière gélosé, leur consistance membraneuse à la péri-

Caractères morphologiques de Penicillium Marneffei.

Eléments morphologiques	Caractères principaux	Longueur en microns			Diamètre en μ
		moyenne	minimum	maximum	
Filaments					1 à 2
Conidiophore	lisse.	122	70	175 à 190	2 à 3
Pinceau	divariqué, faiblement asymétrique.	20	14	41 avec branches	
Branches latérales ...	très rares.				
Métules	4 à 5 divergentes au sommet du conidiophore.	9	7	11	2,7
Phialides	verticille de 4 à 6 ; renflées puis brusquement amincies en tubes portant les conidies.	9	7	11	2,5
Chaînes conidiennes.	indépendantes et emmêlées.				
Conidies	lisses, apiculées, reliées par un connectif ; ovales puis subglobuleuses.	2,3	2	3	2

phérie, est crémeuse au centre et elles sont formées de très courts éléments sphériques ou en bâtonnets à bouts arrondis, qui sont des arthrospores. Le mode de multiplication du champignon en arthrospores se divisant par cloisonnement transversal, a été obtenu par culture du champignon en milieu liquide agité sur moût de bière ou sur milieu synthétique contenant des sels minéraux, de l'hydrolysat de caséine et du maltose ; l'asparagine et le glucose favorisent plus le développement filamenteux du champignon. Ce mode de multiplication sous forme d'arthrospores est celui du champignon *in vivo*, dans les cellules histioréticulaires de l'organisme animal parasité.

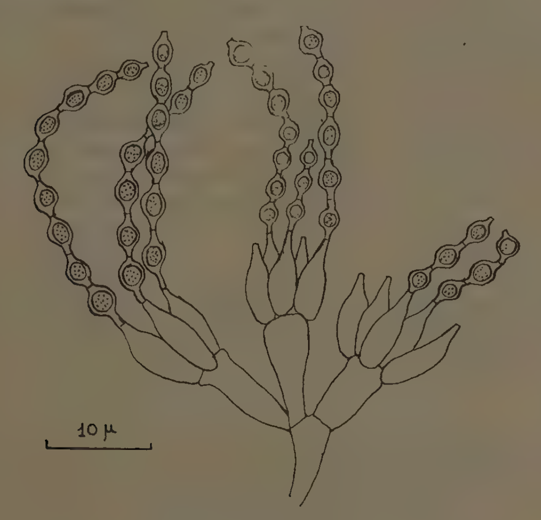


Fig. 1. — Pinceau de *Penicillium marneffei* : culture sur lame en milieu au moût de bière gélosé.

Du point de vue physiologique, le champignon est autotrophe ; il n'utilise pas le nitrate de sodium et le phosphate d'ammoniaque, et semble avoir besoin pour croître, d'une source d'azote organique.

Nous avons cherché à classer ce champignon d'après le « Manual of the Penicillia » de Raper et Thom [3] et la monographie de Biourge [1]. Il est à ranger, d'après Biourge, dans la section (ou sous-genre) « *biverticillium* » Dierckx parmi les non-corémigènes et, d'après Raper et Thom, non pas dans

le groupe des *Biverticillata symmetrica*, mais dans celui des *Asymmetrica divaricata*. Il possède certains caractères de *Penicillium janthinellum* Biourge, champignon du sol, et de *Penicillium citrinum* Thom, champignon surtout fréquent dans le sud-ouest de l'Océan Pacifique. Il se distingue cependant du premier, par un pinceau plus fourni (nombre plus élevé de métules et de phialides), par l'absence de croissance sur milieu de Czapek et par la couleur du pigment diffusible rouge et parfois jaune, mais jamais violacé ; il se différencie du second, par une bonne croissance sur moût de bière, par un pinceau nettement plus ouvert, par des métules plus courtes (7 à 11 μ au lieu de 12 à 20 μ), par des chaînes conidiennes n'ayant aucune tendance à se rassembler en colonnes, enfin par l'absence de production d'antibiotique.

D'autres caractères sont très particuliers à ce champignon : l'aspect des cultures à 37°, sa pathogénicité pour l'animal, son mode de multiplication *in vivo* dans l'organisme parasité.

Nous considérons donc qu'il s'agit d'une espèce nouvelle que nous proposons d'appeler *Penicillium marneffei* Segretain, Capponi et Sureau en joignant le nom de ceux qui ont découvert le champignon à celui qui l'a décrit.

Penicillium marneffei n. sp.

Conidiis rotundis 2 vel subrotundis 2 × 3, in catenis intermixtis ; phialidis 9-11 × 2,5, quaternis senisve, inflatis, abrupte attenuatis ; metulis 9-11 × 2,7, quaternis quinisve, divaricatis ad extremitatem conidiophori ; culturá supra virida-caerulea, infra rubra ; pigmento diffuso rubro ; ex Rhizomyi sinensi, rosore fero ; multiplicatum in vivo per sectionem mediam sporarum intracellulariarum.

BIBLIOGRAPHIE.

1. BIOURGE Ph. — Les moisissures du groupe *Penicillium* Link. — Etude monographique. *La Cellule*, 1923, **33**, 4-330.
2. CAPPONI M., SUREAU P. et SEGRETAIN G. — Penicillose de *Rhizomys sinensis*. *Bull. Soc. Path. Exot.*, 1956, **49**, 418-421.
3. RAPER T. B. et THOM C. — A manual of the Penicillia. — Williams Wilkins et C°, Baltimore, 1949.
4. SEGRETAIN G. — *Penicillium marneffei n. sp.*, agent d'une mycose du système réticulo-endothélial. *Mycopathologia et Mycol. appl.*, 1959, **11**, 327-353.

A PROPOS
DE *AMANITA GILBERTI* BEAUSEIGNEUR,

par Aimé G. PARROT.

Dans un récent fascicule du Bulletin de la Société mycologique de France (1959, T. LXXV, Fasc. 2, p, 177-183) nous avons apporté quelques renseignements nouveaux sur cette remarquable Amanite et ses formes essentielles dans les Landes de Gascogne.

Or, par un malheureux oubli, tout en citant en bonne place notre défunt ami G. MALVESIN-FABRE (p. 180), nous avons, bien involontairement, omis de rappeler dans ses grandes lignes les observations qu'il avait faites en 1945 (1). Tout en regrettant sincèrement cette omission, il nous est agréable d'en rappeler l'essentiel.

Amanita Gilberti Beauseigneur fut découverte en Gironde en 1939, à Caupian et à St-Médart-en-Jalles, par les Membres de la Société Linnéenne de Bordeaux au cours d'une excursion botanique. Mais à cette époque les spécimens récoltés ne furent pas déterminés.

Ce n'est qu'en 1943 que MALVESIN-FABRE, TEMPÈRE et MOLY la redécouvraient au Haillan (Gironde), puis en 1946 à Germignan, commune du Taillan, et le premier nommé l'identifiait sous le vocable de *Amanita Gilberti* (Beauseigneur), var. *cylindracea*, var. nov.

Ainsi, la répartition géographique de cette belle espèce, formes et variétés, débute donc en Gironde, au Nord, le long de la voie ferrée de Lacanau, dans les sables dunaires, pour se terminer au Sud, dans la région tangéroise au Maroc.

---

(1) MALVESIN-FABRE (G.). Une variété nouvelle d'*Amanita Gilberti* (Beauseigneur). (P.V. de la Soc. Linn. de Bordeaux, 1945, T. XCIII, p. 145-149, I. Pl.).

L'ŒUVRE MYCOLOGIQUE DE JULES FAVRE,

par H. ROMAGNESI.

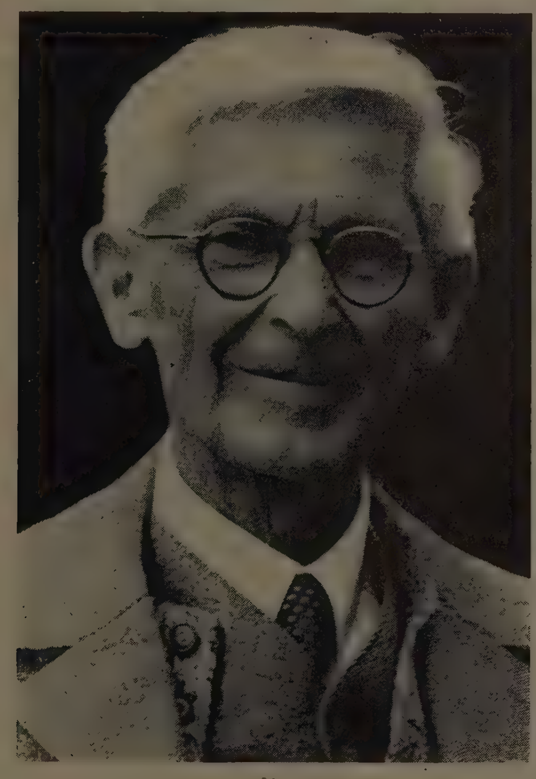
Tous les mycologues ont appris avec douleur le décès de l'un des plus grands d'entre eux, M. Jules FAVRE, qui s'est éteint à Genève, où il habitait depuis un demi-siècle, le 22 janvier 1959, à l'âge de 77 ans. J'avais personnellement pour le savant renommé qu'il était une admiration sans mélange, et pour l'homme, si affable, si modeste, si bon, et demeuré si vaillant presque jusqu'à ses derniers jours, une amitié profonde qui m'a fait ressentir sa perte d'une façon particulièrement cruelle.

Né au Locle en 1882, dans le canton de Neuchâtel, il devient après de brillantes études géologiques, Docteur ès sciences ; puis on le retrouve assistant de Paléontologie au Muséum de Genève, dont il fut enfin Conservateur de Géologie et de Paléontologie, car il était un des spécialistes les plus appréciés des mollusques post-glaciaires. C'était aussi un botaniste de classe, et, à partir de l'âge mûr, il se consacra de plus en plus à la Mycologie, pour le plus grand bien de cette science, qu'il devait faire profiter de ses connaissances étendues dans ses deux autres spécialités.

Il devait trouver dans son épouse une collaboratrice fidèle et infatigable de tous ses travaux ; elle l'accompagnait partout, avec un dévouement inlassable, même dans les terrains les plus difficiles, comme les hauts marais du Jura ou la zone alpine du Parc national suisse, l'aidait à recueillir et à conserver les espèces, et surtout exécutait pour lui d'admirables aquarelles, dont heureusement un grand nombre a été publié. Sait-on que dans sa scrupuleuse probité de savant, il tenait toujours à effectuer lui-même les dessins reproduisant les contours et les coupes, laissant à l'artiste qu'était Madame FAVRE le soin d'en faire revivre les couleurs par la magie de ses pinceaux ?

L'œuvre mycologique de FAVRE est considérable, et de tout premier ordre. Elle commence par de courtes mises au point, parues pour la plupart dans le *Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde* (Revue suisse de mycologie), à partir de 1931 ;

l'exceptionnelle clarté de son esprit s'y manifeste déjà. C'est ainsi qu'il précise *Marasmius Buxi, hederae, Hudsoni,* plusieurs *Dochmiopus* — première mise au point sur un genre très difficile, — *Inocybe napipes.* Il continuera d'ailleurs plus tard avec *Cordiceps gracilis* et bien d'autres espèces intéressantes ou



Jules FAVRE

nouvelles. Nous signalerons tout particulièrement qu'il a débrouillé d'une façon à peu près définitive les Collybies conigènes, groupe jusqu'alors bien confus, en définissant avec une parfaite clarté ses trois espèces principales.

Mais il s'intéresse de plus en plus aux problèmes multiples que pose l'écologie des champignons, science encore à peine

ébauchée, même pour les espèces les plus communes. Il comprend du premier coup qu'il faut s'attacher, pour commencer, à des milieux hautement caractérisés, et la proximité de la chaîne du Jura lui donne l'idée de se consacrer tout d'abord à la flore mycologique des hauts-marais tourbeux, si déconcertante à plus d'un point de vue. En collaboration avec le regretté Paul Konrad, auquel il était uni par une vive amitié, il publie dès 1933, dans le Bulletin de la Société mycologique de France, deux notes préparatoires sur ce passionnant sujet. Il devait poursuivre seul ses travaux en ce sens pendant une quinzaine d'années, et c'est, en 1948, date importante dans son œuvre comme dans l'histoire de l'écologie mycologique, la publication de son mémoire capital sur « *Les associations fongiques des hauts-marais jurassiens et de quelques régions voisines* » publié à Berne dans les « *Matériaux pour la Flore cryptogamique suisse* ».

Ce mémoire restera certainement un des meilleurs travaux d'écologie mycologique qu'on puisse concevoir. On y trouve décrites avec une minutie, un soin, une honnêteté inégalables, quantités d'espèces rares, critiques ou peu connues qu'on peut rencontrer dans cette formation botanique si particulière. La précision des dessins au trait, la beauté des aquarelles de M[me] Favre en font un ouvrage de référence de premier ordre, devenu classique presque dès sa publication. Mais tout aussi remarquable est la partie synthétique, où l'auteur, avec une clarté, une rigueur, une méthode dignes d'exemple, définit les diverses associations fongiques milieu par milieu : sphagnaie, pinède, pessière, bétulaie, aunaie, etc... ; à l'intérieur de chaque catégorie ainsi distinguée, il note avec soin les espèces caractéristiques, les préférantes, les plus répandues, les occasionnelles, puis il précise celles qui peuvent se rencontrer dans plusieurs milieux. Il compare enfin la flore des hauts-marais du Jura avec celle d'autres stations, et l'ouvrage se termine par de lumineuses conclusions, dont la plus générale — que seuls des profanes pourraient trouver bien modeste — est que la flore fongique de ces hauts-marais présente un caractère boréal moins accusé que pour les phanérogames, et beaucoup plus ubiquiste.

Entre temps, il ne cesse de publier dans diverses revues suisses et françaises des mises au point sur nombre d'espèces intéressantes, décrit des nouveautés, et cela presque jusqu'à la veille de sa mort. Mais il était déjà depuis longtemps sollicité par d'autres travaux d'écologie : dès 1941, il avait été chargé de

prendre la succession de NUESCH pour inventorier la flore mycologique du Parc National suisse ; cette réserve naturelle, située en Engadine, dans le canton des Grisons, à l'extrême pointe du territoire helvétique, tout près de l'Autriche, est une région élevée, montagneuse, à vallées étroites et profondes, qui, dans sa presque totalité, se situe au-dessus de 1.700 mètres. Il publie d'abord en 1945 une étude à peu près exhaustive sur les Bolets de l'Arole, et s'attache spécialement à dresser la liste des espèces de la zone alpine proprement dite, au-dessus de la limite supérieure des grands arbres. Il y effectue, dans les dernières années de sa vie, malgré son âge déjà avancé, toujours en compagnie de la vaillante Mme FAVRE, de nombreux séjours, et travaille avec acharnement, dans des conditions matérielles inconfortables et difficiles, aux prises avec les genres de champignons les plus abominablement embrouillés et les plus mal connus de la création, les *Inocybe* et les *Cortinarius* du sous-genre *Hydrocybe*. C'est ainsi par exemple qu'il se plaignit à moi, dans l'une de ses lettres, des difficultés qu'il rencontrait même à faire sécher ses exemplaires en vue de la conservation d'un type. Mais grâce à ses qualités de travailleur acharné et à l'aide constante de son épouse, il put cependant mener cette tâche écrasante à bien, et dirons-nous même, à très bien. Et c'est en 1955, son second grand Mémoire, « *Les champignons supérieurs de la zone alpine du Parc National suisse* », (publié dans les « Résultats des recherches scientifiques entreprises au Parc National suisse » par la commission de la Société helvétique des Sciences Naturelles pour les études scientifiques au Parc National), et digne en tous points du premier. L'illustration y est particulièrement soignée, et l'habile pinceau de Mme FAVRE a réussi à fixer de façon parfaite la physionomie propre d'un grand nombre d'espèce, la plupart nouvelles, physionomie que précisément les mots sont impuissants à exprimer. On retrouve dans les descriptions, les dessins, les mêmes éminentes qualités qui avaient fait la valeur exceptionnelle de son premier grand ouvrage. Une fois encore, la partie synthétique fait largement éclater le cadre de la Mycologie descriptive : FAVRE distingue plusieurs milieux dans la zone alpine, la prairie d'abord, relativement pauvre en champignons, puis la « microsylve », elle-même subdivisée en Dryadaie, Saulaie naine, Loiseleuriaie. Sa conclusion la plus inattendue et la plus importante est que ce ne sont pas les espèces praticoles qui caractérisent vraiment cette zone privée de grands arbres, mais bel et bien les espèces sylvestres, celles de la microsylve, essentiellement des Inocybes

et des Hydrocybes et Telamonias. Il n'oublie pas non plus des milieux plus particuliers, les petits marais moussus, les bouses des ruminants qui y pâturent, et enfin les combes à neige, recouvertes pendant presque neuf mois de l'année ; à ce dernier propos, une autre conclusion remarquable est que dans ce milieu extraordinaire, alors que les phanérogames en sont pour la plupart des caractéristiques, les champignons n'y sont représentés que par des ubiquistes aussi vulgaires que *Deconica atrorufa* ou *Laccaria laccata,* ou par des espèces qu'on rencontre ailleurs dans la zone alpine.

La conclusion la plus générale, comme pour les hauts-marais, est que les éléments fongiques ubiquistes sont de beaucoup les plus nombreux dans cette zone, en proportion nettement plus forte que pour les phanérogames. D'autre part, si l'on ignore encore jusqu'à quel point il existe des espèces alpines endémiques, ne se retrouvant pas dans les régions arctiques, FAVRE a pu établir qu'une vingtaine d'espèces environ sont à coup sûr des éléments boréo-alpins.

Ainsi donc, l'ubiquité relative des champignons, beaucoup plus accentuée que chez les plantes à fleurs, est une des grandes conclusions auxquelles les travaux de FAVRE ont abouti.

Cela eût suffi à remplir toute une vie ; malgré son grand âge, FAVRE ne veut pourtant pas en rester là. Il se met courageusement à l'étude des champignons de la zone subalpine du Parc National, où il fait encore plusieurs séjours. Hélas ! cette fois, il ne lui sera pas donné de terminer tout à fait sa tâche. Frappé d'une crise cardiaque au cours de l'été 1958, il doit garder la chambre, et perd l'espoir de pouvoir jamais travailler à nouveau en altitude. Mal rétabli, il use ses dernières forces à rédiger son ultime mémoire. La mort devait le frapper avant de l'avoir terminé. Fort heureusement, Mme FAVRE, aidée de quelques fidèles amis, a entrepris la mise en ordre des notes et documents qu'il avait préparés à cette fin, et va en assurer la publication posthume. C'est une réelle consolation pour tous les admirateurs de ce très grand mycologue.

Cependant, elle ne saurait beaucoup atténuer la dureté du coup que la disparition de l'homme a porté à tous ses proches et à ses nombreux amis. Tant de science, dans des domaines si divers, jointe à tant de modestie, à tant de conscience, à tant d'honnêteté intellectuelle, tant de bonté, de bienveillance, et aussi de courage, faisaient de FAVRE un être exceptionnel, qu'il suffisait d'approcher pour aimer. Nos relations personnelles, malgré nos trop rares rencontres, étaient chaleureuses ; il me

suffisait de lui écrire pour recevoir aussitôt de lui tous les conseils, les documents, les matériaux dont je pouvais avoir besoin. Aussi ai-je la joie de conserver dans mon herbier des spécimens d'un grand nombre des espèces qu'il a décrites dans ses différentes publications. C'est un grand honneur pour moi que d'avoir signé avec lui un travail sur les Rhodophylles des hauts-marais jurassiens. A ce propos, qu'il me soit permis de mentionner un fait qui en dira long sur cette extrême modestie qui était peut-être le trait dominant de son caractère : il insista pour que son nom figurât après le mien dans la signature du mémoire ; or, à cette époque, je ne l'avais jamais vu, et nos relations étaient encore uniquement épistolaires ; ne sachant pas qu'une bonne trentaine d'années nous séparait — je n'ose écrire à son avantage — je finis par accepter sa suggestion. Inutile de dire que jamais je n'y aurais consenti si je l'avais mieux connu.

Je garderai toujours les souvenirs de sa haute et maigre silhouette, de sa tête magnifiquement blanche, de son visage émacié, aux traits aigus, de son regard brillant d'intelligence et de bonté, et surtout de sa voix, aux tonalités un peu cassées, et qui était la douceur même. Je me souviens d'une conversation que j'eus avec lui et Mme Favre dans un hôtel d'Oyonnax, pendant de longs moments : il me parla de bien des choses touchant la mycologie, notre passion commune, de sa patrie, qu'il aimait profondément, et, avec un humour exquis et plein d'indulgence, de l'étrange personnalité de ce charmant excentrique que fut Richard Crawshay, aviateur, musicien, mycologue, qu'il était à peu près le seul des mycologues continentaux, avec Bataille, à avoir connu dans l'intimité.

Que sa veuve et tous les siens trouvent ici l'expression de toute ma sympathie personnelle, et, j'en suis sûr, de celle de tous mes collègues français, dans la très dure épreuve que constitue pour eux une telle perte. Qu'ils aient au moins le réconfort de se dire que Jules Favre a pu mener à son terme une œuvre qui ne périra pas. C'est ce qu'il peut être accordé de plus beau à un homme.

Liste des publications mycologiques de Jules Favre.

1. Le marasme du lierre (*Marasmius hederae* Kühner). — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde.* IX Jahrg. pp. 18-20, 1 fig. Berne 1931.

2. Le marasme du houx. *Marasmius* (*Androsaceus*) *Hudsoni* (Pers.). — *Ibid.*, pp. 136-137, 1 fig. Berne 1931.

3. Encore quelques mots à propos du marasme du lierre. — *Ibid.*, pp. 137-138. Berne 1931.

4. Le marasme du buis (*Marasmius buxi* Quél.) à rechercher en Suisse. — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde,* XI Jahrg. H. 2, pp. 7-9, 1 fig. Berne 1933.

5. En collaboration avec P. Konrad : Quelques champignons des Hauts-marais tourbeux du Jura. — *Bull. Soc. mycol. France,* T. 49, pp. 181-203. Paris 1933.

6. En collaboration avec P. Konrad : Quelques Lactaires des marais tourbeux. — *Schweiz. Zeitsch. f. Pilzkunde.* XIII Jahrg. H. 7, 8, pp. 100-108, 117-124. Bern-Bümpliz 1935.

7. En collaboration avec P. Konrad : Quelques champignons des Hauts-marais tourbeux (suite). — *Bull. Soc. mycol. France,* T. 51, pp. 117-159. Paris 1935.

8. Les *Dochmiopus* de la région de Genève et *Pleurotus chioneus.* — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde,* XIII Jahrg. H. 10, pp. 145-150, fig. 1-4. Berne-Bümpliz 1935.

9. Un Inocybe nouveau pour le Jura : *Inocybe napipes* Lange. — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde,* XIV Jahrg. H. 6, pp. 85-87, 1 fig. Bern-Bümpliz 1936.

10. Champignons rares ou peu connus des hauts-marais jurassiens. I. — *Bull. Soc. mycol. France,* T. 52, pp. 129-146, 6 fig. Paris 1936.

11. En collaboration avec R. Maire : Sur un Naucoria des tourbières jurassiennes. — *Bull. Soc. mycol. France,* T. 53, pp. 267-270, 1 fig. Paris 1938.

12. Champignons rares ou peu connus des Hauts-marais jurassiens. II. — *Ibid.*, pp. 271-296. 9 fig. Paris 1938.

13. En collaboration avec H. Romagnesi : Rhodophyllus nouveaux ou rares des Hauts-marais jurassiens. — *Rev. de Mycolog.*, T. III N. S., pp. 60-77, 9 fig. 2 pl. en couleurs. Paris 1938.

14. Quelques anomalies d'Agaricinées. — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde,* XVI Jahrg. H. 8, pp. 118-123, 5 fig. Berne 1938.

15. Champignons rares ou peu connus des Hauts-marais jurassiens. III. — *Bull. Soc. mycol. France,* T. 55 pp. 196-210, 11 fig. Paris 1931.

16. *Lactarius repraesentaneus* Britz. — *Bull. Soc. mycol. France,* Suppl. T. 55, Atlas pl. 81. Paris 1939.

17. Les champignons collybioides des cônes des essences résineuses. — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde,* XVII Jahrg. H. 10, pp. 162-168, H. 11, pp. 178-182, 4 fig. Berne 1939.

18. Le *Cordiceps gracilis* (Greville) en Suisse. — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde,* XX Jahrg., H. 2, pp. 18-20, 2 fig. Berne 1942.

19. Le *Cordiceps gracilis* (Greville) en Suisse. — Complément et rectification. *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde,* XX Jahrg. H. 8, pp. 123-124, 1 fig. Berne 1942.

20. Avec A.C.S. Schweers : Une Omphale palustre nouvelle. — *Bull. Soc. mycol. France,* T. 58. p. 105, 1 fig. Paris 1943.

21. Etudes mycologiques faites au Parc National suisse. 1. Les Bolets de l'arole. — *Résultats des recherches scientifiques entreprises au Parc National suisse.* Bd I (N. F.) 11, pp. 467-474, 2 fig., 2 pl. en couleurs. Aarau 1945.

22. Avec S. Ruhlé : Deux champignons steppiques nouveaux pour la Suisse. *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde,* XXV Jahrg. H. 5, pp. 57-61, 3 fig. Berne 1947.

23. Avec C. Poluzzi : *Russula rhodopoda* Zvara. — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde, ibid.* H. 6. pp. 73-74, 1 fig., 1 pl. en couleurs. Berne 1947.

24. *Cortinarius* (*Phlegmacium*) *lilacinopes* Britz. *C.* (*Phleg.*) *russeus* Henry = *Phlegmacium russum* Rick. non Fr. — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde, ibid.,* H. 9. pp. 127-129, 1 pl. en couleurs. Berne 1947.

25. Avec C. Poluzzi : *Hygrophorus* (*Limacium*) *Karsteni* Sacc. et Cub. = *Hygrophorus bicolor* Karst., non Berk et Br. — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde, ibid.* H. 12, pp. 168-170, 1 fig, 1 pl. en couleurs. Berne 1947.

26. Avec C. Poluzzi : Deux clitocybes printaniers, *Clitocybe vermicularis* et *Clitocybe rhizophora.* —*Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde,* XXVI Jahrg. H. 6, pp. 80-83, 2 fig., 1 pl. en couleurs. Berne 1948.

27. Avec E. Kellenberger et J. Weiglé : Possibilité d'emploi du microscope électronique pour l'étude des spores de champignons. — *Bull. Acad. Suisse Sc. Médicales,* vol. 4 (1948), fasc. 4, pp. 275-279.

28. Les associations fongiques des Hauts-marais jurassiens. — *Matériaux Flore Cryptogamique suisse.* Vol. X, fasc. 3. 228 p., 67 fig. texte, 5 pl. dont 4 en couleurs. Berne 1948.

29. A propos d'un *Mitrula* arctico-alpin. — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde,* XXVII Jahrg, pp. 143-146, 1 fig. Berne 1949.

30. Unsere Pilze. 15 seltene Arten. — Ex *Vita Helvetica,* pp. 71-75, pl. VII-VIII en couleurs. Basel 1949.

31. Avec S. Ruhlé : Un gastéromycète nouveau pour la Suisse, *Gastrosporium simplex* Mattirolo. — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde,* XXVIII Jahrg, pp. 58-62, 2 fig. Berne 1950.

32. *Marasmius epiphyllus* et *Marasmius tremulae.* — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde,* 29 Jahrg. H. 9, pp. 175-179, 2 fig. Berne 1951.

33. *Marasmius hariolorum*, espèce souvent confondue avec *Marasmius confluens*. — *Bull. Soc. mycol. France*, T. 67, pp. 199-204, fig. 1-2. Paris 1958.

34. *Antinoa acuum* Vel. — *Bull. Soc. mycol. France, ibid.*, pp. 205-207, fig. Paris 1951.

35. *Gastrosporium simplex* Mattirolo. — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde*, 30 Jahrg, H. 3, p. 44. Berne-Bümpliz 1952.

36. Avec S. Ruhlé : La distribution des espèces de *Tulostoma* en Suisse. — *Ibid.*, H. 6, pp. 94-101, 2 fig. Berne-Bümpliz 1952.

37. Bribes mycologiques. — *Bull. Soc. bot. suisse*, T. 62, pp. 402-411, 5 fig. Berne 1952.

38. La Flore fongique des forêts du Parc National suisse. — *Bull. Soc. des Naturalistes d'Oyonnax*, n° 7, année 1953, pp. 57-67, 4 fig. Oyonnax 1953.

39. Mélanges mycologiques. — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde*, 31 Jahrg. H. 9-10, pp. 175-180, 3 fig. Berne-Bümpliz 1953.

40. Les champignons supérieurs de la zone alpine du Parc National suisse. — *Résultats des recherches scientifiques entreprises au Parc National suisse*, Band V (Neue Folge), n° 33, 212 p., 145 fig. texte, 11 pl. dont 8 en couleurs. Liestal 1955.

41. Agaricales nouvelles ou peu connues. I. — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde*, Jahrg. 34, H. 11 pp. 169-175, 3 fig., 1 pl. en couleurs. Berne-Bümpliz 1956.

42. Présence en France de *Tulostoma poculatum* White. — *Bull. Soc. mycol. France*, T. 72, pp. 254-257 2 fig. Paris 1956.

43. Agaricales nouvelles ou peu connues. II. — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde*, Jahrg 35, H. 8, pp. 117-122, 4 fig. 1 pl. en couleurs. Berne-Bümpliz 1957.

44. Mycènes nouvelles ou peu connues. — *Bull. Soc. neuchâteloise Sc. nat.*, 80, pp. 81-98, 8 fig. Neuchâtel 1957.

45. Agaricales nouvelles ou peu connues. III. — *Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde*, 36 Jahrg. H. 5, pp. 65-74, 6 fig. 1 pl. en couleurs. Berne-Bümpliz 1958.

46. En préparation : Les champignons supérieurs de la zone subalpine du Parc National.

ÉTUDE DU MÉTABOLISME DU PHOSPHORE 32 DANS *GANODERMA APPLANATUM* VAR. *AUSTRALE*,

par S. R. BOSE et P. BONET-MAURY.

Nous avons eu pour dessein, dans ce travail, de suivre la migration du phosphore 32, isotope du phosphore naturel, depuis la plante-hôte jusqu'au champignon ; ainsi que son passage de la surface de ce dernier jusqu'à sa couche hyméniale lorsqu'on applique directement la solution active sur la partie externe du champignon. Il ne semble pas qu'une telle étude ait été réalisée sur les champignons supérieurs, pour autant qu'on puisse en juger d'après les travaux publiés. Récemment (septembre 1958), GROSSBARD [2] a examiné l'emploi de l'autoradiographie pour l'étude du métabolisme des champignons, l'a appliqué à la physiologie de quelques-uns de ceux-ci, surtout inférieurs, et insisté sur son intérêt pour la Mycologie et la Pathologie végétale.

Le phosphore 32 est un des radioisotopes les plus utilisés à cause de l'importance biologique de cet élément, car le phosphore est un constituant essentiel du protoplasme, des phospholipides, des phosphoprotéides, des amino-acides et des nucléoprotéides ; en outre, le P 32 est produit aisément, sa période (14,3 jours) est commode, et il émet des rayons β facilement mesurables. Nous avons utilisé des solutions de P 32 sans entraineur, en solution neutre (pH = 7,0) de phosphate de sodium, livrés par le C.E.A. en flacons stérilisés.

Nous avons étudié le métabolisme du phosphore 32 sur un Tilleul (*Tilia* sp.) (situé dans le jardin du Château de Gif, au C.N.R.S.), qui portait sur son tronc 9 petits sporophores de *Ganoderma applanatum* var. *australe* étagés sur une hauteur d'environ 1 m au-dessus du sol. R. RUSSEL [5] a montré que la présence de radioéléments dans les jeunes pousses d'une plante, injectés avec un radiotraceur, indique un transport métabolique incontestable de l'activité dans le végétal. TUKEY [6] a mis en évidence la pénétration de solutions minérales radioactives au travers de l'écorce d'arbres fruitiers (pommiers

et pêchers) ; après 24 heures d'application, on détecte la radioactivité dans les branches, en état de vie ralentie, de 45 à 60 cm au-dessus et au-dessous des points d'application, même pendant l'hiver, et pour des températures au-dessous de 0°.

Technique d'injection des solutions radioactives dans l'arbre. — Le 11 juillet 1958, 2 trous carrés (2 cm²) ont été percés dans l'écorce du tronc du Tilleul à une hauteur d'environ 1 m du sol, juste au-dessus et au-dessous du sporophore (A), et 2 carrés de coton (2 cm²), imbibés avec 2 cm³ d'une solution contenant 100 μc de P 32, ont été introduits dans les 2 trous ;

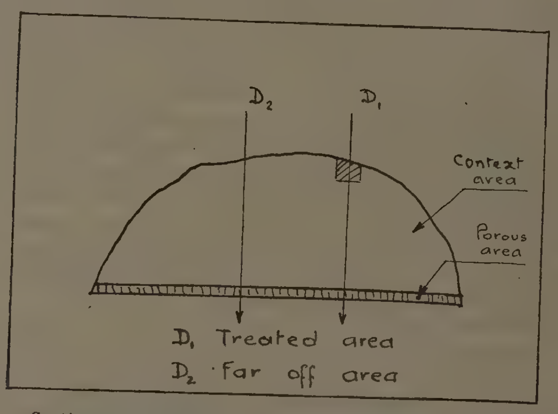


FIG. 1. — Section schématique des sporophores de *G. applanatum* var. *australe* montrant la zone tissulaire et la zone porée.

un certain nombre de lames de microscope, enduites de glycérine, ont été placées au-dessous du sporophore, sur une tablette de cellophane épaisse, pour recueillir les spores expulsées continuellement et en grande abondance, nuit et jour, depuis le commencement de juillet. L'ensemble était soigneusement recouvert de cellophane mince pour le protéger de la pluie et des courants d'air. Un autre carré de coton identique, imbibé de la même substance et en même quantité, a été placé directement sur la surface supérieure du sporophore (B) du même tronc, et des lames de verre ont été disposées de la même façon, au-dessous du carpophore, et protégées également avec de la cellophane. Le sporophore (C), voisin, placé juste à 10 cm au-dessous du sporophore (A), était gardé comme témoin et

équipé également avec des lames enduites de glycérine pour recueillir les spores émises. Au bout de 4 jours les lames des 3 sporophores A, B et C, portant un abondant dépôt de spores ainsi que des fragments des 3 champignons, comprenant une zone porée, ont été prélevées pour mesurer leur radioactivité. Dans chaque cas celle-ci était nette, aussi bien pour les lames portant les spores que pour les fragments de sporophores ; les premières expulsées étaient donc radioactives, tandis que les spores émises par le même champignon 2 semaines avant

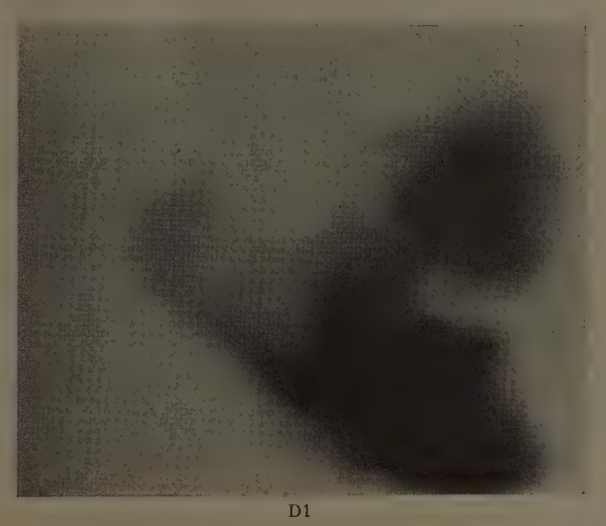
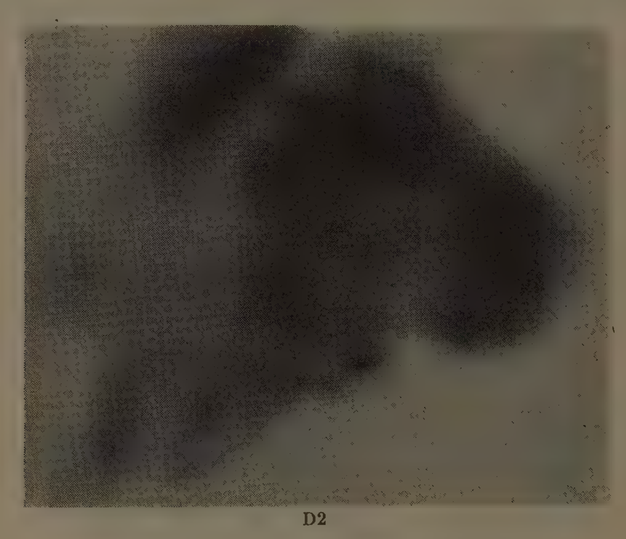


FIG. 2. — Autoradiogramme de la section longitudinale du sporophore (D) ; D1 est la zone injectée.

l'application du P 32 ne montraient aucune activité. Les résultats détaillés sont donnés dans la table IC ; la zone porée était plus radioactive que la trame. La radioactivité du sporophore (C), qui n'avait pas reçu de radioélément, montre également qu'un transport de P 32 dans les tissus de l'arbre s'était produit, comme l'avait déjà noté TUKEY.

Le 2 octobre 1958, à 11 heures, une dose plus élevée (1 mc de P 32 pour 2 cm^3) fut introduite dans le trou supérieur seulement, au-dessus du sporophore (A) et une boîte de Pétri contenant 2 % d'agar (couvercle enlevé) ainsi que 10 coupelles d'aluminium (diamètre : 25 mm) furent placées aseptiquement sous ce sporophore, à 15 heures. La mesure de la radio-

activité de ces objets, après 20 heures, montra que celle des spores était faible, de l'ordre du mouvement propre. Avant cette seconde injection les spores émises par le champignon avaient été recueillies pendant 24 heures, du 14 au 15 septembre 1958, sur lames glycérinées et elles n'avaient montré aucune radioactivité ; il s'était écoulé 2 mois et 4 jours après la première injection. Les spores provenant du sporophore (A) n'ont été radioactivées qu'une seule fois, le 3 octobre 1958.

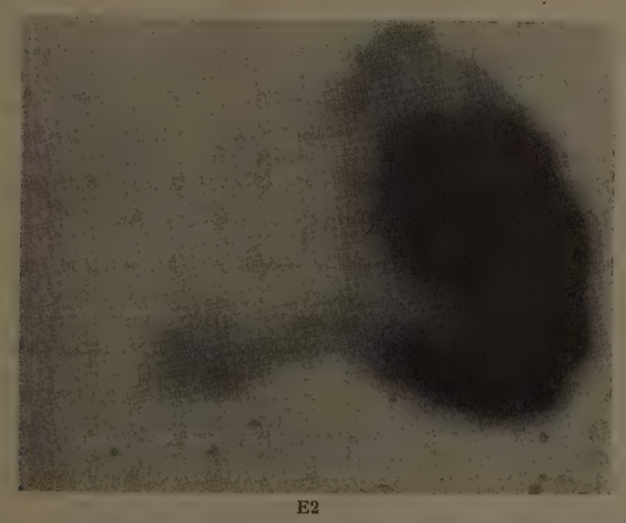


D2

Fig. 3. — D2 est la zone éloignée du lieu d'injection montrant la distribution du P 32 absorbé.

L'émission des spores fut complètement stoppée ensuite, c'est-à-dire 1 mois plus tôt que normalement, tandis que celle du sporophore (B), qui n'était pas radioactif, continua jusqu'au 6 novembre. La germination des spores non radioactives sur milieu malt-agar n'a montré aucune radioactivité décelable. De plus l'examen du changement de couleur de la surface hyméniale du sporophore (A), passant d'une couleur blanchâtre à brunâtre, après le 3 octobre 1958, montrait que l'émission des spores était arrêtée (Bose) [1]. Il fut noté ensuite que les subcultures de spores radioactives, sur malt-agar, dans l'obscurité à 24°C, se développaient nettement plus lentement que les spores normales non actives, car le diamètre moyen du mycélium, au bout de 10 jours de croissance sur milieu

malt-agar, n'était que de 6 cm pour les spores actives tandis que dans le cas des hyphes de spores normales le diamètre moyen dans les mêmes conditions était de 8,5 cm. Un examen microscopique détaillé n'a révélé aucune différence entre les hyphes des deux cultures, de sorte que la différence de la vitesse de croissance peut être d'origine purement cytoplasmique, comme l'avait remarqué JINKS [3]. On peut donc admettre que les spores radioactives de *G. applanatum* var. *aus-*



E2

FIG. 4. — Autoradiogramme de la section longitudinale du sporophore (B), E2 zone éloignée du lieu d'injection montrant la distribution du P32 absorbé avec la plus haute concentration dans la section porée.

trale sont probablement sensibles aux rayonnements émis par le P. 32.

L'examen microscopique de la surface hyméniale du sporophore normal montre un état de post-sporulation, les basides étant entièrement remplacées par des élongations d'hyphes entrecroisées qui remplissent rapidement les pores, et l'on ne trouve plus de spores de *Ganoderma* dans les sections des sporophores.

Autoradiographie. — Le 12 décembre 1958, les deux sporophores (D) et (E) ont été traités chacun avec 1 cm³ d'une solution de P 32 à 1 cm par cm³. Dans le cas du sporophore (D) la

surface dure supérieure a été enlevée, jusqu'à une profondeur de 9 cm, et un tampon de coton imbibé avec 1 cm^3 de la solution active a été placé directement sur la surface dénudée. Dans le cas du sporophore (E), 4 injections furent pratiquées au travers de la surface dure avec une seringue à tuberculine dont l'aiguille était enfoncée à 1 cm de profondeur ; les 4 injections correspondaient au total à 1 cm^3 de solution active, soit 0,25 cm^3 par injection. Les sporophores (D) et (E) furent recouverts soigneusement de cellophane et de papier brun pour les préserver de la pluie et du vent. Après un intervalle de 4 jours et demi, les 2 carpophores furent coupés longitudinalement suivant 2 plans, l'un correspondant à la surface injectée (D1 et E1) et l'autre loin de cette surface (D2 et E2) (fig. 1). Une autoradiographie de chacune de ces 4 coupes fut exécutée à Saclay au Service de Biologie du C.E.A. (*) en utilisant la technique décrite par PELLERIN [4]. La méthode d'injection avec la seringue à tuberculine ne s'est pas montrée pleinement satisfaisante, car des fuites au niveau de l'extrémité de l'aiguille dans la zone très dure de la surface du sporophore se sont sans doute produites. Cependant dans la zone éloignée du lieu d'injection E2 (fig. 4), l'autoradiographie montre nettement l'accumulation du P. 32 aux environs de la surface hyméniale. Les coupes étant très radioactives, D1 donnant 49.000 c/mn/g et D2 45.000 c/mn/g. Une exposition de 10 minutes du film sensible dans l'obscurité à la température de l'azote liquide (—200°C) était suffisante pour obtenir des autoradiographies bien nettes (fig. 2, 3 et 4) ; on peut voir que le P 32 s'accumule principalement dans la région de la surface hyméniale (zone porée). On constate ainsi clairement, biologiquement, un transport de P 32 dans la région la plus active comprenant surtout des cellules vivantes ; les autoradiographies témoins (section longitudinale d'un sporophore normal inactif) ne montrent, dans des conditions identiques, aucune impression.

Conclusion et sommaire.

1° Un tilleul (*Tilia* sp.) portant sur son tronc des sporophores de *G. applanatum* var. *australe* a été injecté avec une solution de P 32 contenant 100 μc dans 2 cm^3 ; les sporophores expulsaient continuellement, nuit et jour, leurs spores. Après un intervalle de 4 jours les spores recueillies en abondance sur

(*) Nous remercions le directeur de ce service, le professeur J. COURSAGET, pour son aimable obligeance.

des lames glycérinées montraient une très nette activité, ainsi que les sporophores eux-mêmes.

2° Les spores radioactives montrent une germination réduite (non seulement le pourcentage de germination est plus faible que celui des spores normales mais le temps de germination est aussi plus long, soit 20 jours) et elles poussent plus lentement sur milieu solide. Ces modifications dues au rayonnement peuvent être de nature cytoplasmique ; il n'y a pas de différence dans les caractères microscopiques des hyphes : normales ou provenant de spores radioactives. Les cultures des spores radioactives ne montrent pas d'activité décelable.

3° Quelques sporophores fixés sur le même tilleul furent injectés directement avec 1 cm^3 d'une solution contenant 1 cm de P 32. Après un intervalle de 4 jours et demi, on a constaté que les sporophores étaient hautement radioactifs. Les autoradiogrammes montrent clairement une accumulation de P 32 aux environs de la surface hyméniale, correspondant à la zone la plus active.

L'un de nous (S.R.B.) est très reconnaissant au C.N.R.S. pour la généreuse attribution d'une subvention de recherches, qui a permis ce travail, et aux autorités de l'Institut du Radium (Laboratoire Curie) des facilités accordées pour les mesures radioactives. Nous remercions M. D. Basu, actuellement au C.E.A. à Saclay, de l'aide qu'il nous a apportée pour une partie de ce travail concernant les injections de l'arbre-hôte et certaines mesures d'activité. Pour la partie mycologique, l'un de nous (S.R.B.) est grandement reconnaissant au professeur Roger Heim de son hospitalité et des facilités accordées au Laboratoire de Cryptogamie du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

Bibliographie.

1. Bose, S. R., *J. Ind. Bot. Soc.*, 23, 155 (1944).
2. Grossbard, Erna, *Nature*, 182, 854 (1958).
3. Jinks, J .L., *C. R. Carlsberg Lab.*, Ser. Physiol., 26, 183 (1956).
4. Pellerin, P., *C. R. Acad. Sc.*, 244, 1555 (1957).
5. Russel, R. Scott, « Progress in Nuclear Energy », Series VI, Biol. Sciences », Pergamon Press, 1, 87 (1956).
6. Tukey, H. B. and Wittwer, S. H., ibid, 106 (1956).

Kar Medical College, Calcutta, India, Laboratoire de Cryptogamie du Muséum National d'Histoire Naturelle, 12, Rue de Buffon, Paris (5e), et Institut du Radium (Laboratoire Curie), Paris, respectivement.

LES JOURNÉES MYCOLOGIQUES DE BELLÊME
(25-28 septembre 1959).

Ces journées ont obtenu un franc succès, puisque malgré la sécheresse l'exposition réunissait 160 à 180 espèces de champignons récoltées surtout dans les parties humides de la forêt autour de la « Herse ». Un stand aménagé spécialement présentait une série de remarquables projections en couleurs de champignons supérieurs ou pathogènes, alors qu'un second exposait quantité de produits anticryptogamiques.

Une série de quatre conférences complétait la manifestation. M. Heim parla des champignons hallucinogènes ; M. Guy montra les ravages causés par les champignons et les moyens de lutte préconisés ; M. André discourut sur la gastronomie ; MM. Marlin et Chassain projetèrent de très remarquables photos mycologiques dont certaines de détails de structure qui montrèrent toute l'aide que l'on peut attendre de tels documents.

La Société mycologique de France était représentée par MM. R. Heim, ancien président, Y. André, vice-président, par Mme André, MM. Boiffart, Cornu, Chéné, Coupechoux, Denis, Durand, Essette, Leclair, Levêque, Ligot, Martin, Mme et M. Moreau, MM. Nègre, Odic, Mme Renollet, MM. Roy, Thue, Vaucelle, Vincent, Mme et M. Zambettakis.

FÉDÉRATION

des

Sociétés de Sciences naturelles

I. **FAUNE DE FRANCE**, publiée par l'Office central de Faunistique. — VOLUMES DISPONIBLES : *Diptères Anthomyides*, par SÉGUY. — *Pycnogonides*, par BOUVIER. — *Tipulides*, par PIERRE. — *Amphipodes*, par CHEVREUX et FAGE. — *Hyménoptères vespiformes*, par BERLAND, 3 vol. — *Diptères* (*Nématocères piqueurs*), par KIEFFER et SÉGUY, 2 vol. — *Diptères* (*Brachycères*), par SÉGUY, 2 vol. — *Diptères* (*Nématocères*), par GŒTHEBUER, 3 vol. — *Polychètes sédentaires*, par FAUVEL. — *Diptères* (*Pupipares*), par FALCOZ. — *Coléoptères* (*Cérambycides*), par PICARD. — *Mollusques opisthobranches*, par A. PRUVOT-FOL. — *Tardigrades*, par CUÉNOT. — *Diplopodes*, par BROLEMANN. — *Copépodes pélagiques*, par ROSE. — *Tuniciers*, par HERVÉ-HARANT et P. VERNIERES, 2 vol. — *Bryozoaires I*, par M. PRENANT et G. BOBIN. — *Homoptères Auchénorhynques*, par RIBAUT. — *Ixodoïdées*, par SENEVET. — *Diptères* (*Dolichopodidae*), par PARENT. — *Décapodes Marcheurs*, par BOUVIER. — *Hétéroptères aquatiques*, par R. POISSON. — *Bruchides et Anthribides*, par HOFFMANN. — *Reptiles et Amphibiens*, par ANGEL. — *Halacariens marins*, par ANDRÉ. — *Hyménoptères Tenthroïdes*, par BERLAND. — *Hydrocanthares*, par GUIGNOT. — *Lépidoptères Homoneures*, par VIETTE. — *Scolytides*, par BALACHOWSKY. — *Curculionides*, par HOFFMANN. — *Psélaphides*, par JEANNEL. — *Cumacés*, par FAGE. — *Plécoptères*, par DESPAX. — *Orthoptéroïdes*, par CHOPARD.

EN VENTE AUX ÉDITIONS PAUL LECHEVALIER

« SCIENCES NATURELLES »

12, rue de Tournon — PARIS VIe

qui, sur demande, enverront la liste détaillée de cette collection.

II. **ANNÉE BIOLOGIQUE.** — Comptes rendus des travaux de biologie générale.

III. **BIBLIOGRAPHIE DES SCIENCES GÉOLOGIQUES** (publiée par la Société géologique de France et la Société française de Minéralogie).

IV. **BIBLIOGRAPHIE BOTANIQUE** (publiée par la Société botanique de France), distribuée avec le Bulletin de cette Société.

V. **BIBLIOGRAPHIE AMÉRICANISTE**, publiée par la Société des Américanistes de Paris et distribuée avec son bulletin, le Journal de la Société des Américanistes.

VI. **BIBLIOGRAPHIE GÉOGRAPHIQUE** (publiée par l'Association des Géographes français et par la Société de Géographie).

AVIS TRÈS IMPORTANTS

Toutes les communications concernant le **Bulletin** devront être adressées au Secrétaire général, 16, rue Claude Bernard, Paris (V^e).

La Société Mycologique rachèterait toute collection en bon état, ancienne ou d'une certaine étendue, de son Bulletin.

S'adresser au Secrétaire Général.

TARIF DES VOLUMES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

S'adresser au Secrétaire général, 16, rue Claude Bernard, Paris (V^e), pour le Bulletin trimestriel.

EN VENTE A LA SOCIÉTÉ

Le Quarantenaire de la Société Mycologique de France, par M. le Dr GUÉTROT (1 vol., 412 p.). Prix : 1200 fr., soit 12 N.F. pour les Membres français de la Société, 1500 fr., soit 15 N.F. pour les membres étrangers (port compris).

Hyménomycètes de France, par MM. H. BOURDOT et A. GALZIN (1 vol., 720 p., 186 fig.). Prix : 5000 fr., soit 50 N.F. (4000 fr., soit 40 N.F. pour les Membres de la Société), port en plus.

Monographie des Tubéroïdées d'Europe, par M. BATAILLE. — Prix : 300 fr., soit 3 N.F.

Monographie des Hyménogastracées d'Europe, par M. BATAILLE. — Prix : 250 fr., soit 2,50 N.F.

S'adresser au Secrétaire général.

Printed in France.

Séance du 5 janvier 1959.

Présidence de M. Yves ANDRÉ, vice-président.

DÉCÈS. — Le président a le regret d'annoncer la mort de M. G. ROZE, architecte, membre de la Société depuis 1934. Il rappelle que M. ROZE participa pendant des années à nos activités. Il avait plusieurs fois organisé d'agréables réunions dans sa villa de Fontainebleau où il projetait les photographies qu'il avait prises au cours de nos sessions et excursions. Tous nos anciens membres se souviendront de ce confrère aimable et dévoué.

ADMISSIONS. — Sont admis comme membres nouveaux de la Société :

Mlle BELLEC Annie (adhérente), 26, rue d'Aiguillon, Morlaix (Finistère), présentée par MM. BELLEC et Y. ANDRÉ.

M. BERGIRON Christian, contremaître à l'E.D.F., 46, avenue des Grésillons, Asnières (Seine).

M. D'ENTREMONT Bernard, ingénieur métallurgiste, 18, rue Pierre-Demours, Paris XVIIe, présenté par MM. HANNET et BERTRAM.

M. MAS Robert, fondé de pouvoirs à la B.N.C.I., 9, avenue Bunau-Varilla, Carcassonne (Aude), présenté par MM. BERTRAM et MÉZIÈRES.

M. MINCK Xavier, rue des Soupirs, Commercy (Meuse), présenté par MM. BERTRAM et MÉZIÈRES.

M. MURAINE Robert, pharmacien militaire, 164, rue de Vaugirard, Paris XVe, présenté par MM. MALMY et RAPILLY.

M. POPIER Alexandre, professeur, 14, rue Berchoux, Roanne (Loire), présenté par MM. POUCHET et BENONY.

M. ROUME Charles, ecclésiastique, Institution secondaire du Sacré-Cœur, Annonay (Ardèche), présenté par MM. BERTRAM et MÉZIÈRES.

M. TARDY Claude, 7, rue Toullier, Paris Ve, présenté par MM. BERTRAM et MÉZIÈRES.

M. TASSOUX Albert, représentant d'usine, 1, rue de Villevert, Senlis (Oise), présenté par MM. RAPILLY et BERTRAM.

CORRESPONDANCE. — M. MARGAINE envoie une note descriptive d'*Hygrophorus* (*Limacium*) *penarius* Fries, avec une planche en couleurs pour l'Atlas.

M. FORTOUL envoie un compte rendu de l'exposition de champignons organisée les 29 et 30 novembre 1958 au Musée de Toulon, par la Société des Sciences naturelles de Toulon et du Var. Cette exposition a réuni 172 espèces récoltées dans la région toulonnaise. L'abondance des pluies, qui a provoqué l'absence d'espèces courantes, a permis en revanche de présenter quelques espèces rares pour la région.

COMMUNICATIONS. — M. VIENNOT-BOURGIN présente une étude sur des espèces nouvelles de micromycètes de Guinée, matériaux très divers récoltés au cours de recherches dans la savane. Il remercie M. et Mme MOREAU qui ont facilité ses vérifications dans les herbiers des laboratoires de Cryptogamie et de Phanérogamie du Muséum. M. VIENNOT-BOURGIN projette ensuite une série de photos qu'il a prises au cours de son voyage en Guinée, dans les régions de Kindia et de Conakry. Il accompagne ces vues souvent magnifiques de commentaires sur la végétation et les cultures de ces régions. De vifs applaudissements saluent cette instructive présentation.

M. BERTAUX fait une communication sur l'identification des champignons du groupe de *Boletus Queletii* à l'aide du « filet de Peltereau », ligne rouge qui trace un réseau autour des pores, alors que les pores eux-mêmes sont de couleur jaune.

Séance du 2 février 1959.

Présidence de M. Yves ANDRÉ, vice-président.

DÉCÈS. — Le président a le regret de faire part du récent décès, à Evreux, de M. Henri HÉRISSEY, professeur honoraire à la Faculté de Pharmacie, membre d'honneur et ancien président de la Société, dont il faisait partie depuis 1896. M. ANDRÉ rappelle que M. HÉRISSEY, avec son maître BOURQUELOT, fut un des premiers chimistes à se pencher sur la composition de la cellule vivante, et qu'il peut être considéré comme un des fondateurs de la biochimie. Il sut extraire des plantes des principes actifs importants, notamment des glucosides et des enzymes. Il avait identifié les sucres des champignons et indiqué des méthodes de recherche et d'extraction. Il connaissait admirablement la flore et avait beaucoup étudié les champignons. Il aimait beaucoup notre société, venait souvent parmi nous et fut un de nos grands présidents. Il avait aussi présidé l'Académie de Médecine.

En même temps que le président HÉRISSEY vient de disparaître un autre membre d'honneur de notre société, M. Jules FAVRE, de Genève, qui était des nôtres depuis 1924. M. Henri ROMAGNESI rappelle la carrière de ce grand savant qui était un homme aussi affable que modeste. Paléontologiste au Muséum de Genève et réputé mondialement comme tel, M. Jules FAVRE avait cultivé la mycologie en amateur mais il y était devenu un maître. Il avait orienté ses recherches sur un terrain nouveau, l'écologie et, comprenant la nécessité de commencer par l'étude de milieux très particuliers, il avait choisi le haut marais, la tourbière à sphaignes. Avec l'aide de Mme FAVRE, il avait apporté dans ce travail une admirable rigueur. Sur la fin de sa vie il avait étendu ses recherches à la zone alpine, travaillant dans des conditions très difficiles. Il avait abouti à des conclusions très intéressantes, établissant que

dans le milieu très spécial de la microsylve d'altitude, les champignons de prés étaient rares et qu'on y retrouvait des champignons sylvestres, mais comme frappés eux aussi de nanisme. Il avait pu montrer aussi que la végétation fongique de très haute altitude était d'origine boréale dans une proportion bien moindre que la flore phanérogamique. En définitive il s'agit d'une flore mycologique assez banale. M. Jules Favre avait ensuite commencé l'étude de la flore subalpine, mais un accident de santé l'avait déjà obligé d'interrompre ses travaux en juillet dernier. Il est à souhaiter qu'on pourra publier, au moins partiellement, les notes qu'il a laissées.

Admissions. — M. Amirault Jean-Michel, Air-France, 7, rue Lhomond, Paris 5e, présenté par MM. Bertram et Mézières.

M. André Yves fils, étudiant, 35, rue des Dames, Paris 17e, présenté par MM. André et Ostoya.

M. Bariatinsky Michel, courtier en publicité, 72, rue Anatole-France, Levallois-Perret (Seine), présenté par MM. Bertram et Ostoya.

M. Bourgeois Georges, maquettiste câbleur, 8, avenue de Versailles, Paris 16e, présenté par MM. Bertram et Essette.

M. Lefebvre Jean, architecte, 6, rue d'Ernemont, Rouen (Seine-Maritime), présenté par MM. Denis et Ostoya.

M. Meyer Jacques, publicitaire, 35, rue du Chemin-vert, Paris 11e, présenté par MM. Heim et Ostoya.

M. Paillé Georges, art culinaire, 15 bis boulevard Aristide-Briand, Chatellerault (Vienne), présenté par MM. Bertram et Malmy.

M. Perrin Rolland, chef de service, 31, quai Blanqui, Alfortville (Seine), présenté par MM. Heim et Ostoya.

M. Watling Roy, 28, Westbourne Road, Sheffield 10, Yorkshire, Grande-Bretagne, présenté par MM. Ostoya et Bertram.

Correspondance. — M. G. Métrod envoie une note sur le genre *Tephrophana* (Fries) Earle, avec la description de six espèces nouvelles (*T. mycenoides*, *T. parabolica*, *T. ochraceo-brunnaea*, *T. frisosipes*, *T. griseo-caerulaea*, *T. scobis*) et une clé du genre.

M. Henri SAËZ envoie une note sur *Geotrichum candidum* Link, hôte fréquent du tube digestif de quelques animaux sauvages en captivité, avec résultats des prélèvements sur douze espèces.

COMMUNICATIONS. — M. Yves ANDRÉ signale la publication d'un nouvel ouvrage de MM. SEGRETAIN, DROUHET et MARIAT, *Diagnostic en Mycologie médicale*, édité par La Tourelle, Saint-Mandé (Seine).

M. ROMAGNESI fait connaître qu'à la suite de la lecture faite par M. LECUIR, dans la séance du 1er décembre 1958, d'une étude de Mme SKIRGIELLO et de M. GRZYMALA sur des empoisonnements mortels attribués en Pologne à *Cortinarius orellanus*, il avait écrit à Mme SKIRGIELLO pour lui demander un *exsiccatum* en lui signalant que la planche parue dans *Zeitschrift für Pilzkunde* ne paraissait pas représenter cette espèce, du moins par les couleurs. Mme SKIRGIELLO, dans sa réponse à notre confrère, a reconnu que la planche avait été tirée en effet beaucoup trop olivâtre. Examinant l'exsiccatum qui lui a été envoyé en même temps, M. ROMAGNESI a trouvé que le champignon polonais avait des spores un peu plus petites et plus obtuses que celles qui sont ordinairement observées. Cependant M. ROMAGNESI a trouvé dans son propre herbier des exemplaires dont les spores étaient encore plus petites. Il est donc extrêmement probable que le champignon incriminé est bien *C. orellanus*. Il reste à faire une étude de la pigmentation.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 MARS 1959.

(Présidence de M. G. VIENNOT-BOURGIN, vice-président).

ADMISSIONS. — M. BARTHÉLEMY Roger, chirurgien dentiste, 6, avenue Suzanne, Nogent-sur-Marne (Seine), présenté par Mme et M. ROMAGNESI.

M. FOUILLY R., pharmacien, 3, place de l'Hôtel-de-Ville, Vienne (Isère), présenté par MM. BERTRAM et OSTOYA.

Mme JOGUET, 8, rue Le Chapelais, Paris 17e, présentée par MM. RAPILLY et BERTRAM.

M. JOLY Patrick, stagiaire de recherches au C.N.R.S., Laboratoire de Cryptogamie du Muséum, 12, rue de Buffon, Paris 5e, présenté par Mme et M. Claude MOREAU.

M. LEHEU Raymond, directeur de cours complémentaires, 28, rue Pierre Altmeyer, Bezons (Seine-et-Oise), présenté par MM. BERTRAM et OSTOYA.

M. TURLIN Charles, chef de comptabilité, 30, rue Jean-Baptiste Potin, Issy-les-Moulineaux (Seine), présenté par MM. BERTRAM et OSTOYA.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL. — Le nombre des membres du Conseil ayant été porté à vingt-quatre en 1958, huit sièges étaient à pourvoir en 1959 : ceux des six membres élus en 1956, et ceux de deux des six membres élus en 1958 (ces deux derniers ayant été tirés au sort). Le Conseil proposait donc le renouvellement des mandats de MM. ANDRÉ, BERTAUX, BLUM, COUPECHOUX, ESSETTE, GUINIER, JACQUIOT, et le remplacement de M. André MAUBLANC, décédé, par M. Marius CHADEFAUD, professeur à la Sorbonne. L'Assemblée a suivi les propositions du Conseil et nos huit confrères ont recueilli les voix de la quasi-unanimité des votants.

Rapports de l'exercice 1958. — M. Guy Bertram, trésorier, donne connaissance des comptes et du bilan de l'exercice 1958, qui sont approuvés à l'unanimité ainsi que le rapport de la commission de comptabilité. Le président, adressant au nom de tous ses remerciements à M. Bertram, est vivement applaudi. La parole est ensuite donnée à M. Paul Ostoya, secrétaire général, pour la lecture de son rapport, qui est approuvé également après une discussion concernant divers aspects de l'activité de la Société.

Sur la demande qui lui en est faite par le Bureau, M. Boussard donne lecture d'une lettre qu'il a adressée au président de la Société et où, notamment, il fait état de la désillusion de beaucoup de nouveaux membres qui, ayant adhéré en automne, ne recevront pas le bulletin avant plusieurs mois et, l'ayant reçu, ne tireront guère profit de sa lecture. Il demande que des articles de vulgarisation soient publiés dans une feuille trimestrielle et que la moitié du bulletin soit consacrée aux champignons supérieurs.

Plusieurs membres répondent à M. Boussard en faisant valoir en particulier que des articles de vulgarisation se répéteraient immanquablement et que d'excellents manuels sont à la disposition des débutants. Par les conférences de MM. André et Montarnal à l'Institut Pasteur, par ses excursions où chacun peut trouver des moniteurs exercés, par ses expositions, la Société répond à ce que ses membres peuvent attendre d'elle en matière de vulgarisation. MM. Viennot-Bourgin, résumant le débat, montre en outre le rôle national et international de notre bulletin, dont la haute tenue scientifique doit être conservée.

Avec bonne grâce, M. Boussard se déclare convaincu par les arguments qui lui ont été présentés.

Cotisation. — La croissance du Bulletin, l'augmentation des frais d'impression et des frais généraux, le développement nécessaire des activités en province, obligent à prévoir une augmentation du taux de la cotisation, qui est resté inférieur à celui de toutes les sociétés analogues. Sur ces observations qui lui ont été faites par le trésorier, le Conseil propose donc que la cotisation soit portée à 1.600 F (2.400 F pour l'étranger). L'assemblée générale approuve cette proposition qui prendra effet pour 1960.

On sait que les proches parents et notamment les enfants d'un membre actif de la Société peuvent être admis à titre

de membre adhérent, en payant une cotisation réduite. En faveur des jeunes dont aucun parent n'est membre de la Société et pour lesquels la cotisation serait trop élevée, le Conseil propose une facilité du même ordre. L'assemblée décide donc que toute personne âgée de moins de 30 ans pourra être admise comme membre adhérent à la seule condition qu'elle ait le parrainage d'un membre du Conseil qui se portera garant de l'opportunité de cette mesure.

CONGRÈS DE 1959. — L'assemblée générale ratifie la proposition du Conseil pour l'organisation du congrès de 1959 à Plombières (Vosges), à l'occasion de la 75e année de la Société, fondée à Plombières en 1885. M. MALMY donne connaissance du programme déjà envisagé et des conditions de séjour prévues.

CORRESPONDANCE. — M. PARROT envoie une note, accompagnée de dessins, sur *Amanita Gilberti* Beauseigneur dans les landes de Gascogne.

COMMUNICATIONS. — M. BERTAUX présente, pour l'Atlas, une planche en couleurs de *Cortinarius luteoimmarginatus* Henry.

M. Roger HEIM présente une note du professeur S. BOSE, de Calcutta, et de M. P. BONNET-MAURY sur le métabolisme du phosphore 32 dans un *Ganoderma applanatum*, qui rend compte des résultats d'un travail fait au Laboratoire de Cryptogamie du Muséum de Paris, lors du séjour récent de M. BOSE.

M. MALMY projette ensuite une série de vues prises au Congrès de Reading, qui sont vivement appréciées par tous les membres présents.

Comptes de l'exercice 1958.

Recettes.

Cotisations :		
Arriérées	35.225	
1958	1.080.252	
Anticipées	199.200	1.314.677 F
Contributions volontaires		21.000 F
Abonnements et Vente bulletins		466.778 F
Remise sur ouvrages		161.299 F
Remboursement de frais (Exposition)		70.000 F
Divers		934 F
		2.034.688 F

Dépenses.

Impression du Bulletin :		
Fasc. 3/57	217.329	
Fasc. 4/57 et pl.	309.201	
Fasc. 1/58 et pl.	464.815	
Fasc. 2/58 et pl. Atlas CXIV et CXV	464.884	
Fasc. 3/58 et pl. Atlas CXVI	412.040	1.868.269 F
Secrétariat :		
Circulaires (impression et envoi)	69.213	
Achat adressographe et plaques	104.068	
Frais de bureau	146.618	319.899 F
Assurance incendie		10.183 F
Cotisations à organismes divers		2.500 F
Bibliothèque (reliure, achat)		63.789 F
Gratifications		9.700 F
		2.274.340 F

Bilan de l'exercice 1958.

Actif.

Réalisable :		
Valeurs en portefeuille		103.563 F
Disponible :		
C. C. P.	1.056.358	
Caisse	34.924	
Banque	53.833	1.145.115 F
		1.248.678 F

PASSIF.

Dotation :		
Dotation de base	30.000	
Rachats de cotisation................	73.563	103.563 F
Provisions :		
Loyer	Mémoire	
Impression fasc. 4/58 et pl...........	350.000	
Bibliothèque	100.000	
Imp. septentenaire	500.000	
Augment. frais impr. et routage......	150.000	1.100.000 F
Solde à reporter		45.115 F
		1.248.678 F

RÉSERVES AU 31 DÉCEMBRE 1958.

(Valeurs nominales).

3 S.N.C.F. 5 % 21	3.000 F
1 S.N.C.F. 5 % 21	5.000 F
77 Bons Trésor 4,50 % 1933	77.000 F
2 Ville de Paris 1930	2.000 F
Solde créditeur chez l'agent de change...........	16.563 F
	103.563 F

Rapport du secrétaire général pour 1958.

En présentant pour la deuxième fois le rapport annuel, j'ai la satisfaction de pouvoir dire que la Société Mycologique de France n'a fait en 1958 que consolider sa situation et enregistrer de nouveaux progrès. Elle le doit d'abord, certes, à la nature de nos activités et à la faveur spontanée du public pour une science qui nous fait la partie belle. Mais elle le doit aussi au fait que, devant la montée constante des effectifs et la lourdeur croissante des tâches qui s'imposent à notre Bureau, elle a su rénover quelque peu ses méthodes et appeler un plus grand nombre de ses membres à la gestion de ses affaires. Enfin elle le doit au dévouement de nombre de nos confrères.

Administration de la Société.

Conformément aux nouveaux statuts votés par l'assemblée générale extraordinaire du 1er avril 1957, l'assemblée générale du 3 mars 1958 a porté à 24 le nombre des membres du Conseil. Les six membres sortants, MM. BERGER, BERTRAM, BILLIARD, HEIM, LOCQUIN et PIANE, ont été réélus. Six membres nouveaux, MM. ANTOINE, BERTAUX, BLUM, MÉZIÈRES, RAPILLY et VIENNOT-BOURGIN, sont venus prendre place au Conseil.

Ce Conseil élargi a élu un bureau où quelques changements étaient à remarquer. L'un de nos vice-présidents, M. MONTARNAL, malgré nos vives sollicitations, a désiré se retirer et a été remplacé par M. VIENNOT-BOURGIN. L'un de nos secrétaires, M. LOCQUIN, a cédé la place à M. MÉZIÈRES qui lui-même a été remplacé comme trésorier-adjoint par M. BERTAUX.

Le 30 avril, comme on le sait, nous avons eu la douleur de perdre le président André MAUBLANC. Le 25 juin, M. GUINIER, membre de l'Institut, ancien vice-président de la Société, était élu à l'unanimité pour lui succéder.

Comme les années précédentes, les tâches administratives ont été réparties entre les différents membres du bureau qui ont trouvé pour les aider des concours fidèles et entièrement désintéressés. La charge la plus lourde a encore été pour notre trésorier, M. Guy BERTRAM, auquel nous devons renouveler l'expression de notre affectueuse reconnaissance. MM. ESSETTE, MALMY, MÉZIÈRES, COUPECHOUX, HEYD, HATESSE, BOSSU, PRESSEQ, BERTAUX ont été parmi ceux qui l'ont secondé avec efficacité. Je leur adresse au nom de tous nos vifs remerciements, ainsi qu'à M. JACQUIOT qui gère avec exactitude les procès-verbaux du Conseil. Nous devons remercier aussi notre Commission de comptabilité, composée de MM. AUFRÈRE, LOCQUIN et VOISSE, qui remplit avec soin et avec compétence la mission qui lui est confiée.

Le Conseil étant renouvelable par tiers, nous avons cette année à élire huit conseillers. Le renouvellement porte sur six sièges dont les titulaires ont été élus en 1956 et sur deux des six sièges nouveaux créés l'année dernière, les deux sièges à pourvoir ayant été désignés par le sort. Parmi les sortants figurait cette année le président MAUBLANC. C'est donc sept sortants que le Conseil vous propose de réélire, en y ajoutant le nom de M. Marius CHADEFAUD, professeur à la Sorbonne, qui a bien voulu accepter de s'offrir à vos suffrages. Certes, d'autres de nos confrères, excellents mycologues et fidèles

sociétaires, méritent depuis longtemps de siéger à notre Conseil. Leurs noms nous sont toujours présents à l'esprit et nous ne les oublierons pas à l'occasion.

Effectifs de la Société.

Le nombre des nouveaux membres a atteint en 1958 un chiffre qui pourrait bien être un record : 155 nouveaux membres, dont 30 adhérents. La plupart de ces nouvelles adhésions se sont produites en septembre et octobre, consécutivement à nos excursions, à notre exposition et au Salon du Champignon. Nos remerciements doivent aller une fois de plus à M. Roger HEIM et à ceux de nos confrères qui veulent bien se faire nos propagandistes et assurer notre présence partout où elle peut être utile et fructueuse.

En revanche 1958 a été une année de grands deuils pour notre Société. Nous avons perdu M. André MAUBLANC qui, avant d'être porté à notre présidence, avait été notre secrétaire général pendant plus de 40 ans, dont l'activité s'est confondue si longtemps avec celle de la Société elle-même, et dont la disparition a été cruellement ressentie par nous tous. Nous avons perdu M. Charles MAUGUIN, membre de l'Institut, physicien réputé et excellent naturaliste, ancien président de la Société ; M. Raymond JOGUET, mycologue compétent, qui dirigea de si nombreuses excursions et participait étroitement à nombre de nos activités ; M. ROZE, architecte, qui fut un confrère assidu, si aimable et si serviable ; M. Georges FRON, ancien professeur à l'I.N.A., M. Louis LAJUGIE, pharmacien à Brive, M. Fritz BEINROTH, de Munich, l'abbé Joseph SIMONIN, qui participa à l'organisation de notre session de Touraine en 1955, le docteur OUDINOT, notre confrère suisse M. Roland GROSCLAUDE.

Compte tenu de ces décès et de quelques retraits, les effectifs de la Société, qui étaient, en 1957, d'environ 1200 membres titulaires (dont 150 pour l'étranger) et 60 membres adhérents, ont été en 1958 d'environ 1.300 membres titulaires (dont 300 pour l'étranger) et de 80 membres adhérents.

Publications.

La publication de notre Bulletin s'est faite régulièrement en 1958 comme elle s'était faite en 1957. Quatre fascicules ont paru pendant l'année, le quatrième de 1957 et les trois pre-

miers de 1958. On notera une substantielle augmentation de leur volume. Les quatre fascicules parus en 1957 totalisaient en effet 432 pages. Ce nombre s'est élevé à 496 pages en 1958, soit 64 pages de plus. Etant donné l'abondance des manuscrits, cette tendance ne saurait que s'accuser en 1959. Par contre le nombre de planches en couleurs a été inférieur d'une unité : 6 planches de l'Atlas avaient paru en 1957 ; en 1958, nous avons donné 3 planches de l'Atlas et 2 planches accompagnant des articles.

MM. Essette et Malmy sont tout près d'achever l'énorme tâche qu'ils avaient entreprise avec M. Maublanc, à savoir l'établissement de la table générale du Bulletin depuis 1925. La date de publication de ce travail ne saurait plus être lointaine.

Finances de la Société.

L'augmentation de nos effectifs continue à se répercuter favorablement sur nos finances. On peut en juger par les comptes et le bilan que vous a présentés M. Bertram. Cependant notre trésorier nous engage à ne pas nous laisser aller à un optimisme exagéré. Il a souligné avec raison que nos dépenses allaient s'accroître également. Le développement de notre Bulletin, les frais d'impression qui risquent de s'alourdir dans un proche avenir, l'édition de la table générale forment l'essentiel du surcroît des dépenses à escompter. Mais tous les menus frais de gestion et de correspondance sont aussi en augmentation. Enfin les nouveaux statuts ont été aménagés pour permettre une plus grande activité hors de la région parisienne. Nous devons encourager cette activité au maximum et son extension nous amènera à contribuer aux dépenses de nos sections.

Pour toutes ces raisons, il est sage de prévoir une augmentation de la cotisation, en remarquant d'ailleurs que le taux de notre cotisation actuelle est demeuré inférieur à celui de la plupart des sociétés analogues à la nôtre et qui ne publient pas un bulletin aussi copieux.

Le Conseil propose donc de porter la cotisation à 1600 F par an pour les membres titulaires, les cotisations des autres catégories étant majorées proportionnellement. Ces augmentations prendraient effet au 1er janvier 1960.

Cependant le Conseil préconise en même temps une mesure qui permettrait de ne pas décourager les jeunes, principale-

ment ceux dont les études ne sont pas terminées. Nos statuts prévoient que les proches parents d'un membre titulaire peuvent être membres adhérents et payer à ce titre une cotisation réduite. Nous vous proposons d'étendre le bénéfice de cette possibilité aux personnes âgées de moins de trente ans, à la seule condition qu'elles soient parrainées à cet effet par un membre du Conseil, qui se portera garant de l'opportunité de cette mesure.

Activités de la Société.

Nos excursions, en 1958, se sont maintenues en nombre et en intérêt au niveau habituel. Nous le devons toujours au dévouement de M. MALMY et de quelques-uns de nos confrères : MM. AUFRÈRE, BALLAND, BERTAUX, CAUSSE, CHARTIER, DEYSSON, D'HERBÉ, DILLEMAN, DOIGNON, GOUEL, GROS, HATESSE, JAVELIER, LECUSSAN, MASSON, MÉZIÈRES, RAPILLY, REDIER, ROMAGNESI.

En mettant à part trois journées à Bellême avec les Naturalistes parisiens, sous la direction de MM. ANDRÉ et LECLAIR, les excursions ont été au nombre de trente : vingt du dimanche, dont huit en commun avec les Naturalistes Parisiens, et dix excursions d'initiation du samedi après-midi (six au printemps, quatre en automne). Certaines de ces excursions ont connu une affluence rarement enregistrée jusqu'ici. Des voitures particulières de plus en plus nombreuses s'ajoutent au transport en commun, car ou chemin de fer. Si cette affluence continuait de croître, elle ne manquerait pas de poser certains problèmes d'organisation, qui heureusement seraient loin d'être insolubles. Comme l'année dernière, je me ferai l'écho du souci exprimé par M. MALMY en appelant de nouveaux confrères à cette belle et utile spécialité qu'est la conduite des excursions mycologiques. Redisons avec M. MONTARNAL que point n'est besoin pour cela d'être un mycologue érudit ; il suffit d'avoir la connaissance de quelques bons terrains et d'apprendre à organiser judicieusement un parcours.

Comme l'année dernière, j'évoquerai encore la menace que font peser certaines entreprises sur nos peuplements forestiers. Celle qui est brandie contre Fontainebleau avec la construction de l'autoroute du Sud est très loin d'être écartée. Il s'y ajoute celle des forages pétroliers. MM. Roger HEIM et Clément JACQUIOT suivent particulièrement ces questions, auxquelles le

président GUINIER et votre secrétaire général accordent également toute leur attention, notamment au sein du Conseil de l'Association pour la sauvegarde des forêts de l'Ile-de-France.

Notre Congrès de 1958 s'est tenu à Reading, en Angleterre, en commun avec la British Mycological Society. Cette réunion, où les membres de notre société ont été très nombreux, a été un succès à tous les points de vue, tant par l'abondance des récoltes que par l'agrément du séjour. Nous en devons beaucoup de reconnaissance à nos confrères de la Société britannique, notamment à M. HORA et au docteur FRANCIS.

Le Congrès de 1959 se tiendra à Plombières dans les Vosges, pour commémorer la 75e année de notre Société, fondée à Plombières en 1885 avant d'être transférée l'année suivante à Paris. Plusieurs de nos membres se sont de nouveau inquiétés de savoir si un congrès parisien pourrait avoir lieu dans un avenir point trop éloigné. Rien ne s'oppose, semble-t-il, à ce que ce vœu soit réalisé en 1960.

Notre exposition annuelle a eu lieu les 4 et 5 octobre avec un plein succès et nous devons, une fois de plus, remercier la direction de l'Institut National Agronomique pour la généreuse hospitalité qui nous y est accordée. Le succès de cette traditionnelle et utile manifestation a été dû, comme toujours, au dévouement de plusieurs de nos confrères, tant pour son organisation qui s'est grandement améliorée, que pour la récolte des échantillons. Citons, parmi les plus utiles, MM. ANTOINE, AUFRÈRE, BERGERON, BERTAUX, BERTRAM, CHARTIER, COUPECHOUX, ESSETTE, HEYD, MALMY, MÉZIÈRES, RAPILLY, ROMAGNESI.

Notons que notre Commission de Nomenclature a tenu séance le 15 octobre en vue des positions à prendre au prochain Congrès international de Botanique. Elle réunissait Mmes LE GAL, MOREAU et NICOT, MM. GUINIER, ROMAGNESI, SEGRETAIN et VIENNOT-BOURGIN.

Plusieurs de nos confrères de province se sont distingués par d'heureuses activités. Comme tous les ans, M. PIANE, dont nous devons signaler l'élection comme président de la Section mycologique de la Société des Naturalistes d'Oyonnax, a organisé en octobre une exposition qui en 1958 a été particulièrement réussie. M. ANDRÉ y représentait la S.M.F.

La session mycologique de Bellême n'a pu avoir lieu normalement en 1958 par suite du référendum. Mais notre ami M. LECLAIR a pu néanmoins organiser une réunion amicale

de huit jours, à laquelle ont participé une trentaine de nos membres. Avec M. ANDRÉ, il a aussi organisé une excursion en Vendée, du 8 au 11 novembre.

En novembre une intéressante nouvelle nous est venue de Bayonne. A la suite d'accidents mortels causés par l'Amanite phalloïde dans les Landes et le Pays basque, Bayonne a vu se fonder, par les soins de MM. PARROT et FREEMAN, une Société mycologique de la Côte basque. Une exposition a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Bayonne les 1er et 2 novembre et deux excursions ont été dirigées par M. PARROT. De nombreux médecins, pharmaciens et vétérinaires ont concouru à la réussite de cette initiative.

Enfin, nous avons été avisés du succès de différentes expositions, anciennes ou nouvelles. Celle de Corbeil, organisée comme tous les ans par MM. AUFRÈRE, BERGERON, BERTAUX et les mycologues de la région. Celle de Charleville, organisée par M. DESPRÉS, et qu'a pu visiter notre président ; une séance avec commentaires y a été réservée aux enfants des écoles. Celle de la Société d'Horticulture de Coulommiers, très bien organisée par M. LEROY, professeur au Collège, et que j'ai eu le plaisir d'inaugurer. Celle de la section mycologique de la Société des Sciences naturelles de Toulon et du Var, où 172 espèces furent montrées, dont notre confrère M. FORTOUL nous a envoyé la liste.

Beaucoup de ces initiatives se placent trop loin pour que nous ayons pu jusqu'à présent les aider directement. Espérons que l'avenir nous en offrira les moyens.

Vous voyez que la Société n'a jamais été plus prospère ni plus active. Il dépend de nous tous que ses progrès aillent encore en s'accentuant dans les prochaines années.

Renouvellement du Bureau et des Commissions.

Réuni le 19 mars 1959, le Conseil de la Société a procédé à l'élection de son bureau et des commissions pour l'année en cours.

Bureau de la Société.

Président : M. Ph. Guinier.
Vice-présidents : MM. Yves André et G. Viennot-Bourgin.
Secrétaire général : M. Paul Ostoya.
Secrétaires : MM. Clément Jacquiot, Mézières.
Trésorier : M. Guy Bertram.
Trésorier-adjoint : M. André Bertaux.
Archiviste : M. R. Coupechoux.
Archiviste-adjoint : M. H. Essette.

Commissions.

Bulletin : Mme Le Gal, MM. Jacquiot, Romagnesi, Viennot-Bourgin.

Comptabilité : M. Locquin, rapporteur ; MM. Aufrère et Voisse, commissaires aux comptes.

Excursions et propagande : MM. André, Bertram, Malmy, Montarnal, Rapilly.

Expositions : MM. Antoine, Aufrère, Bergeron, Bertaux, Blum, Coupechoux, Essette, Heyd, Malmy, Montarnal, Mézières, Rapilly.

Nomenclature : Macromycètes : Mme Le Gal, MM. Josserand, Kühner, Locquin, Malençon, Romagnesi. Micromycètes : Mme Nicot, MM. Chadefaud, Guyot, Cl. Moreau, Segretain, Viennot-Bourgin.

Toxicologie : Dr Dujarric de la Rivière, MM. André et Heim.

Achevé d'imprimer le 25 mai 1959.

Le Directeur-Gérant : Maurice Declume.

M. Declume, Imprimeur, Lons-le-Saunier. — 134-59-1650.
Mai 1959 « Dépôt légal 2e trimestre 1959 — N° 4937 ».

Hygrophorus (*Limacium*) *penarius* Fries.

par F. MARGAINE.

Chapeau : Diamètre pouvant atteindre 15 à 20 cm, légèrement convexe-obtus ou subplan, toujours gibbeux au centre. Marge nettement enroulée, irrégulière, ondulée-flexueuse, mince. Cuticule blanchâtre-crème, ivoire, au bord du disque ; tachetée d'ocracé au centre plus ou moins suivant l'âge, assez épaisse, séparable, sèche ou à peine visqueuse par temps humide, lisse, douce au toucher.

Pied : robuste, relativement court par rapport au chapeau, renflé-obèse ou élargi au sommet, courtement radicant-fusiforme, souvent arqué à la base, h = 6 à 10 cm, d = 1,5 à 2,5 cm, concolore, blanc en haut, tendant à se colorer d'ocracé-roussâtre vers le bas, finement fibrilleux.

Lamelles : nettement décurrentes, espacées, assez épaisses, parfois bifurquées vers la marge, élastiques, non fragiles, largeur 5 à 8 mm, arête entière, lamellules 1-2, blanc-crème avec reflets rosés (RO5 - MO5 Chromotaxia) dans les intervalles.

Chair : blanche, consistante, souple, épaisse, sèche, légèrement fibreuse dans le pied, se colorant de roussâtre clair à la base. Légère odeur fongique agréable de mousseron. Saveur douce, agréable. En se décomposant la chair prend une teinte citrin-livide, hygrophane.

Hyménium : Basides allongées, étroites, 40 à 50 × 5,5-7 μ, tétra-spores. Spores hyalines, amygdaliformes, 7-8,5 × 5 μ, avec grosse guttule centrale.

Réactions colorées : Aucune réaction aux réactifs habituels (bases, gaïac, formol, T14).

Habitat : Toujours au pied des chênes, sur terrain calcaire, dans les endroits rocailleux et éclairés : lisières, taillis clairs, en groupes, souvent en compagnie de *Hygrophorus Russula.* Fin septembre-octobre. Pas très commun.

Excellent comestible, le meilleur des hygrophores. Très recherché dans les environs de Montbéliard.

Observations générales : Probablement la plus grosse espèce du genre (avec *H. Russula*), bien différente de *H. pudorinus* et de *H. poetarum* par l'absence de toute coloration rosée ou incarnate du chapeau et par son habitat exclusif sous les chênes. Elle est bien reconnaissable par son port général trapu : pied court, épais, courtement radicant ; chapeau charnu, bossué ; marge enroulée de contour irrégulier, et par sa cuticule sèche, blanchâtre, piquetée au centre de macules jaune-ocracé.



Hygrophorus penarius, Fries
au pied des chênes, sur terrain calcaire

Séance du 6 avril 1959.

(Présidence de M. Y. André, vice-président).

Admissions. — M. Alnot André Albert, chef de service à la Société Usinor (Montataire), 4, rue Michel-Ange, Paris 16e, présenté par MM. Bertram et Ostoya.

M. Brenet Désiré, 30, rue Abbé Jacques Jallet, présenté par MM. Ostoya et Bertram.

M. Chambrin Michel, pharmacien, 63, rue Escudier, Boulogne-sur-Seine (Seine), présenté par MM. Muller et Malmy.

M. Feuillade André, professeur, 72, rue Léon Desoyer, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), présenté par MM. Bertram et Mézières.

M. Lamamy Bernard, employé à la S.N.C.F., 1, rue Fulton, Paris 13e, présenté par MM. Mézières et Bertram.

M. Martin Pierre, 5, rue de Toulouse, Rambouillet (S.-et-O.), présenté par MM. Caillaud et Bertram.

M. Rullier Edouard, 149-151, rue de Coteaux, Bruxelles 3 (Belgique), présenté par MM. Girard et Heinemann.

M. Sauvannet Marcel Albert, comptable, 3, rue Guichard, Paris 16e, présenté par MM. Ostoya et Bertram.

M. Yziquel Louis, chef de groupe de comptabilité, 3, avenue de la Porte de Sèvres, Paris 15e, présenté par MM. Ootoya et Bertram.

Correspondance. — M. Gaston Doguet envoie un mémoire intitulé « Morphologie, organogénie et évolution nucléaire de l'*Epichloe typhina ;* la place des Clavicipitaceae dans la classification ». Il ressort de cette étude que les Clavicipitaceae ne peuvent constituer un ordre, et qu'elles ont l'importance d'une famille. Leur développement conduit à les ranger près des Xylariaceae.

Communications. — M. Segretain expose les résultats de l'étude qu'il a faite d'un *Penicillium* nouveau reçu de l'Institut Pasteur de Dalat, où il a été prélevé sur des « rats de bam-

bous » morts en captivité. On sait que les *Penicillium* sont tous considérés comme des saprophytes. Or cette espèce est parasite sur les rongeurs. Inoculée à la souris, elle s'est montrée peu pathogène, mais les rats et les hamsters y sont très sensibles. Elle se cultive très bien à 37°C, rougit le milieu de culture qui devient vert bleuâtre en surface. M. SEGRETAIN, qui en résume l'étude mycologique, publiera d'autre part une étude de la pathogénie de ce germe.

M. Roger HEIM remet au bureau de la Société un exemplaire de l'important ouvrage qu'il a publié avec M. R. Gordon WASSON sur *Les Champignons hallucinogènes du Mexique* (Editions du Muséum national d'Histoire naturelle). Rappelant brièvement le déroulement des travaux concernant ces curieux champignons, il indique les recherches qui restent à faire sur les espèces à effets narcotiques. Le président remercie M. HEIM pour ce magnifique cadeau à la bibliothèque de la Société. Un compte rendu de ce livre sera donné dans la bibliographie de ce Bulletin. Il annonce que M. Roger HEIM fera un exposé, avec projections, sur les champignons hallucinogènes, à la prochaine séance, le 4 mai.

M. MALMY présente un important travail de M. Jean-Louis BONNET sur la composition chimique des champignons étudiée par la chromatographie sur papier. Une première partie résume les travaux antérieurs. Une deuxième partie expose les études personnelles de l'auteur, qui ont porté sur 140 espèces.

Séance du 4 mai 1959.

(Présidence de M. ROMAGNESI, ancien vice-président).

En ouvrant la séance, M. ROMAGNESI présente les excuses de MM. GUINIER, VIENNOT-BOURGIN et OSTOYA.

Admissions. — M. BELLA Franco, Technicien, 48, rue Marx Dormoy, Quincy-sous-Sénart (S.-et-O.), présenté par MM. BERTRAM et OSTOYA.

Dr Dalger Jacques, 2, avenue de la Mitre, Toulon (Var), présenté par MM. Cambre et Fortoul.

Dr Ducasse Armand, chirurgien, Rue de Nazareth, Nérac (Lot-et-Garonne), présenté par MM. Bertram et Ostoya.

M. Petizon Jean Robert, chef de section de banque, 18, rue Beautreillis, Paris (4e), présenté par MM. Bertram et Malmy.

Correspondance. — M. R. Chataignier signale une abondante récolte de *Morchella vulgaris* et de *Morchella conica* sur un tas de gravats provenant d'une maison, en cours de démolition, au carrefour de l'Avenue de Villiers et de la rue Cardinet, à Paris.

Communication. — M. Patrick Joly présente un travail fait au Laboratoire de Cryptogamie du Muséum sur les variations morphologiques et la notion d'espèce dans le genre *Altenaria* (Nees) Wiltshire.

Conférence. — Une conférence illustrée de projections est donnée par le professeur Roger Heim sur les champignons hallucinogènes du Mexique.

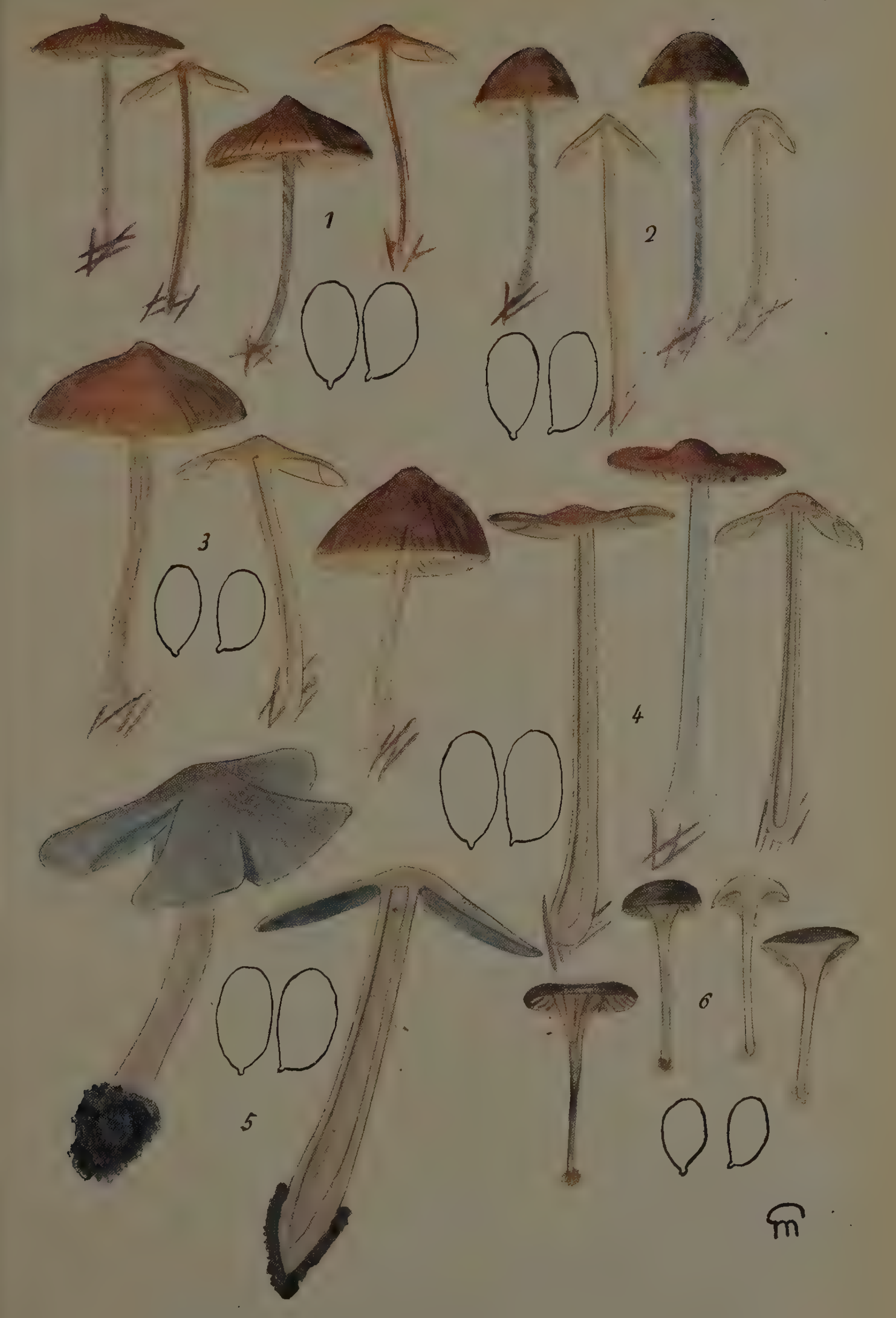
Genèse des travaux, expédition de 1956, observations personnelles, organisation des recherches, études mycologiques dans la nature et au laboratoire, découvertes dans le domaine de la chimie et de la thérapeutique, problèmes ethnologiques et philosophiques... Telles sont les grandes lignes de ce magistral exposé qu'il ne saurait être question de résumer, même sommairement — et nous le regrettons — dans le cadre d'un procès-verbal de réunion.

M. Romagnesi présente au conférencier les chaleureux remerciements de la Société et exprime toute son admiration pour les magnifiques résultats illustrés par cette conférence. Comme s'est plu à le souligner M. Roger Heim, ils sont le fruit de la collaboration de nombreux chercheurs appartenant à des disciplines fort diverses. C'est là, conclut le président, un excellent exemple des exigences auxquelles devront se plier tous nos travaux dans un proche avenir, si la mycologie doit enfin prendre la place qui lui revient parmi les disciplines scientifiques modernes.

Achevé d'imprimer le 24 juillet 1959.

Le Directeur-Gérant : Maurice DECLUME.

Imprimerie M. DECLUME, Lons-le-Saunier — 630-59-1650.
Juillet 1959 « Dépôt légal 3e trimestre 1959 — N° 4960 ».



1. **Tephrophana mycenoides,** Mét. — 2. **Tephr. parabolica,** Mét.
3. **Tephr. ocraceobrunnea,** Mét. — 4. **Tephr. fibrosipes,** Mét.
5. **Tephr. griseocærulea,** Mét. — 6. **Tephr. scobis,** Mét.

Séance du 1er juin 1959.

(Présidence de M. VIENNOT-BOURGIN, vice-président).

En ouvrant la séance M. VIENNOT-BOURGIN présente les excuses de M. GUINIER, président de la Société.

ADMISSIONS. — M. BAZOUIN, 2, rue Lakanal, Sceaux (Seine), présenté par MM. BERTRAM et GALLICE.

M. COUSIN Daniel, pharmacien, Montoire (Loir-et-Cher), présenté par MM. CHESNEAU et BERTRAM.

M. DAHL, 29, quai Valin, La Rochelle (Charente-Maritime), présenté par MM. MALMY et BERTRAM.

M. FOUCAUD André, Maître de conférences à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Nantes (Loire-Atlantique), présenté par MM. MALMY et DILLEMANN.

M. GRIFFON Louis, 98 rue Lamarck, Paris 18e, présenté par MM. CROIZET et CORNU.

M. MICHALON Antoine, employé, 20 chemin du Bochu, Francheville (Rhône), présenté par MM. OSTOYA et BERTRAM.

CORRESPONDANCE. — Le Docteur J. DALGER, de Toulon, remercie de son admission.

COMMUNICATIONS. — M. VIENNOT-BOURGIN présente un fragment de tapis attaqué par *Gyrophana lacrimans* et rappelle les mesures qui doivent être prises pour déceler ce champignon des boiseries et organiser une protection efficace. M. VIENNOT-BOURGIN s'étonne qu'on n'ait pas encore outillé convenablement la construction en bois à la lumière des enseignements de la dernière guerre au cours de laquelle tous les abris dont les bois ont été judicieusement traités ont été épargnés par la mérulle.

Séance du 6 juillet 1959.

(Présidence de M. MONTARNAL, ancien vice-président).

ADMISSIONS. — M. GODOT Maurice Fernand, rue Pierre-Curie, Montchanin-les-Mines (Saône-et-Loire), présenté par MM. OSTOYA et BERTRAM.

M. LOUVRIER Jean, 8 boulevard de l'Hôpital, Paris 5e, présenté par MM. BERTAUX et ESSETTE.

Mlle QUINET Marie-Louise, professeur, 48 rue Vavin, Paris 6e, présentée par MM. LECUIR et OSTOYA.

Mme RICHARD Marcelle, Ecole des Quatre-Vents, Besançon (Doubs), présentée par le Dr HENRY et M. MALMY.

M. WASEM Werner, biologiste, Wylerstr. 6, Berne (Suisse), présenté par MM. Alfred ALDER et Willy BETTSCHEN.

CORRESPONDANCE. — M. Marcel JOSSERAND envoie une 6e série de notes critiques sur quelques champignons de la région lyonnaise.

M. NOUET, président de la Société « Loisirs et Culture », au Mans, sollicite le patronage de la Société Mycologique de France pour une exposition qui se tiendra au Mans les 17, 18 et 19 octobre. Ce patronage est accordé ; MM. ANDRÉ et ESSETTE se rendront au Mans à cette occasion.

EXPOSITIONS ET CONGRÈS. — M. MALMY donne quelques informations sur le prochain congrès qui se tiendra à Plombières (Vosges) ainsi que sur les excursions d'été et d'automne.

Achevé d'imprimer le 27 novembre 1959.

Le Directeur-Gérant : Maurice Declume.

Imprimerie M. Declume, Lons-le-Saunier — 837-59-1650.
Novembre 1959 « Dépôt légal 4e trimestre 1959 — N° 4993 ».

Phlegmacium (Scaurus) du sous-groupe *Polymorphi* *Cortinarius Luteoimmarginatus* (R. HENRY). Variété *Herbarum* (R. HENRY).

Bibliographie : Bulletin de la Société Mycologique de France :
tome LV, fasc. I, page 68
tome LXVII, fasc. 3, 1951, pages 270-271. R. HENRY.

Description de l'espèce : R. HENRY (Bulletin de la Société Mycologique de France).

Se reporter au tome LXXIV, fasc. 3, 1958, pages 324 à 326.

L'espèce est parfaitement décrite par l'auteur dans sa suite à l'étude des cortinaires. Nous avions précédemment adressé une planche de cette espèce au Dr R. HENRY, en l'attribuant à *Polymorphus*, non sans avoir toutefois remarqué des différences notables avec un autre *Polymorphus* des hêtres que nous connaissons (également décrit par le Dr R. HENRY).

Le Docteur R. HENRY considère comme absolument sûre l'identité de notre icone avec la variété *Herbarum* et pense qu'il serait bon de la publier dans ce bulletin. C'est également notre point de vue car il s'agit d'un champignon commun.

Nous sommes persuadés que nombre de mycologues, sur la vue de l'icone, retrouveront cette espèce bien au delà de l'habitat que nous lui connaissons. Peut-être a-t-elle été confondue jusqu'ici avec *Cortinarius Multiformis* ou *Allutus*. Nous nous étonnons qu'une espèce banale ait pu rester si longtemps inaperçue des systématiciens. Rendons hommage à la sagacité du Dr R. HENRY auquel elle n'a pas échappé.

Chaque naturaliste explorant les bois d'épicéas ou de feuillus mêlés de ce résineux, dans la région d'Allevard-les-Bains (Isère) et sur les derniers contreforts du massif de Belledonne, sera susceptible comme nous l'avons fait durant 3 semaines (septembre 1958) de récolter en abondance *Cortinarius Luteoimmarginatus* var. *Herbarum* (R. HENRY). Récolte renouvelée fin septembre 1959.

Sa cortine argentée, l'aspect luisant, propre, de son chapeau fauve doré sur un stipe blanc mat, attirent le regard du fait que ce champignon se détache sur un fond herbeux ou sur un fond sombre d'aiguilles.

Facile à identifier, grâce à son chapeau remarquablement ridé à la façon de *Cortinarius Praestans*, ce champignon devrait sortir de l'obscurité.

Les spécimens figurant sur la planche de l'atlas proviennent du Curtillard-Fond de France (Isère) alt. 1.100 m., à l'orée d'un bois d'épicéas, à droite du sentier menant à la cascade du Pissou.

Nous avons récolté *Cortinarius Herbarum* à des altitudes allant de 450 à 1.200 m dans les environs : forêt domaniale de Chinfert, Le Collet, Brame Farine, Le Cret du Poulet.

Comestibilité. — Nous avons consommé ce champignon plusieurs fois, de diverses façons. Il est passable et loin d'égaler, à notre sens, *Variicolor* ou même *Largus*.

A. Bertaux.

EXPLICATION DE LA PLANCHE :

Fig. 1. — Beau spécimen et coupe à stipe subclaviforme mais incontestablement *Scaurus*. (Nous en avons récolté ayant de 3 à 10 cm de diamètre).

Fig. 2. — Spécimen poussant dans les herbes (pied allongé).

Fig. 3-4. — Jeunes carpophores trapus, à pieds bots mais immarginés, poussant dans les aiguilles d'épicéas.

Fig. 5-6. — Exemplaires de taille normale.

Fig. 7. — Spores.



Cortinarius (Phlegmacium) **luteoimmarginatus** (R. Henry)
var. **herbarum** (R. Henry)

Séance du 5 octobre 1959.

(Présidence de M. ROMAGNESI, ancien vice-président).

DÉCÈS. — Le président a le regret de faire part du décès de M. Marcel LAMALLE, commissaire de police à Paris, qui depuis son adhésion en 1945 s'était toujours montré un confrère assidu et serviable.

On apprend aussi avec regret la mort de M. Paul GEORGE, Docteur vétérinaire à Boulogne (Pas-de-Calais).

ADMISSIONS. — M. BERTRAND Maurice, contrôleur de fabrication, Cités, Val d'Ajol (Vosges), présenté par MM. CAUSSE et MALMY.

M. CHARPENTIER Roger, métallurgiste, 247, rue de Tolbiac, Paris 13e, présenté par MM. ESSETTE et HEYD.

Mlle DELAGNEAU Lucienne, 55 rue de Fécamp, Paris 12e, présentée par MM. OSTOYA et BERTRAM.

M. DUBIEF Raymond, chef de district S.N.C.F., 24 rue Victor Rocher, Nevers (Nièvre), présenté par MM. BERTEAUX et BERTRAM.

M. ESTELLON Michel, chef d'atelier, gare « Athénée », Bloc n° 16, 106 avenue des Arènes, Nice, présenté par MM. OSTOYA et BERTRAM.

M. FROMENT Louis, ingénieur civil des Mines, 8 rue Reitter, Saint-Maur (Seine), présenté par MM. BERTRAM et MÉZIÈRES.

M. GALLAIS A., architecte, 100 rue du R. P. Christian Gilbert, Asnières (Seine), présenté par MM. CHERAMY et MESSIS.

Mme GANNE, artiste peintre, 91 bis rue d'Aguesseau, Boulogne-sur-Seine (Seine), présentée par MM. OSTOYA et BERTRAM.

M. RICARD Adrien, chef d'études à la S.N.C.F., 10 bis avenue du Général Leclerc, La Garenne-Colombes (Seine), présenté par MM. OSTOYA et BERTRAM.

M. RICARD Jean-Jacques, même adresse (membre adhérent).

M. SENECTAIRE Jean Joseph, employé de bureau, Le Grun Batailler, Le Brugeron (Puy-de-Dôme), présenté par MM. OSTOYA et BERTRAM.

CORRESPONDANCE. — Le secrétaire général de la Société mycologique et botanique de Fontenay-le-Comte communique un extrait de presse selon lequel deux jeunes gens auraient succombé à Auch, après avoir consommé des oronges. La mention du champignon coupable étant certainement erronée une enquête sera faite pour préciser l'erreur commise par le journal.

COMMUNICATION. — M. JACQUIOT présente une « Contribution à l'étude de quelques espèces affines de la série des Igniaires ». L'étude des caractères morphologiques et physiologiques de *Phellinus robustus* et *Ph. Hartigii* en culture permet de mettre en évidence des différences très tranchées que ne peut laisser soupçonner l'identité des carpophores. *Ph. Hartigii*, considéré par les auteurs comme une forme de *Ph. robustus*, doit donc être élevé au rang d'espèce. Sa faible vitalité pourrait être due, selon l'auteur, à une insuffisance hormonale.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ. — L'exposition annuelle de la Société, qui avait lieu généralement au début d'octobre, avait été fixée aux 26 et 27 septembre, par suite d'un malentendu sur la date d'ouverture du Salon du Champignon au Muséum. La sécheresse sévissant dans la région parisienne n'a pas permis de la réaliser. Malgré les efforts de quelques-uns de nos membres et l'apport de notre confrère P. LAVENIER, venant de Gironde, l'exposition a dû être ajournée et fixée au dimanche 25 octobre.

CONGRÈS. — M. ESSETTE fait un compte rendu de la petite session tenue à Bellême et M. ROMAGNESI donne un aperçu du Congrès qui a eu lieu à Luxeuil (Haute-Saône) du 6 au 13 septembre. Malgré la sécheresse les congressistes ont pu voir des espèces intéressantes en des endroits particulièrement favorables, notamment dans les tourbières. Des remerciements sont adressés à M. MALMY pour l'organisation de ce congrès.

Séance du 9 novembre 1959.

(Présidence de M. P. GUINIER, président).

DÉCÈS. — Le président a le regret de faire part des décès de M. Jean-Luc LEMOINE, artiste peintre, membre de la Société depuis 1944, et de M. Edmond CHANAL, officier en retraite, membre de la Société depuis 1954. Il adresse aussi les condoléances de la Société à notre confrère M. Ch. BERGERON, qui vient d'éprouver un deuil cruel en la personne de son père.

ADMISSIONS. — M. COINEAU Yves, maître auxiliaire de Sciences naturelles, Saint-Vitte-sur-Briance (Haute-Vienne), présenté par MM. CHAMPÉROUX et HATESSE.

Mme CONAN Simone, chef de section au ministère de l'Agriculture, 74 rue de Rennes, Paris 6e, présentée par MM. HEIM et MALMY.

M. FAYOLLE Lucien, chef des services administratifs de la Compagnie de Gafsa, Metlaoui (Tunisie), présenté par MM. OSTOYA et BERTRAM.

M. FRANSSON Gustav, professeur, Borgmästarekajen 32 C, Karls-Krona (Suède), présenté par MM. OSTOYA et BERTRAM.

M. LION Pierre, ingénieur, 94 boulevard Flandrin, Paris 16e, présenté par MM. BERTRAM et MÉZIÈRES.

M. PIERROT Ernest, décorateur, 8 rue des Arquebusiers, Paris 3e, présenté par MM. BERTRAM et ESSETTE.

M. RAYA Vincent, constructeur-conseil, 18 rue Würtz, Paris 13e, présenté par MM. BERTRAM et ESSETTE.

Société Mycologique de Moutier (Suisse), présentée par MM. Willy BETSCHEN et François MARTI.

M. VIANÈS Claude, aide-monteur en chauffage central, 43 rue Linné, Paris 5e, présenté par MM. BERTEAUX et MÉZIÈRES.

Docteur VOULMIER Henri, 46 rue du Jeudi, Alençon (Orne), présenté par MM. A. LECLAIR et Y. ANDRÉ.

Mme YBLOUX Yvonne, 8 Square Jean Thébaud, Paris 15e, présentée par MM. MALMY et VINCENT.

DON. — Le président annonce qu'un don de dix mille francs a été fait à la Société Mycologique de France « en souvenir d'un de ses anciens trésoriers, de la part de la famille SERGENT ». Le président rappelle que Louis SERGENT, pharmacien à Paris, auteur de nombreux travaux scientifiques et historiques, avait été trésorier de la Société de 1920 à 1925 ; il était décédé en 1954.

CORRESPONDANCE. — M. Aimé PARROT envoie une note sur un champignon anormal (*Laccaria laccata* var. *amethystina*) présentant un cas de « morchelloïdisme ». L'auteur passe en revue les hypothèses que l'on peut faire sur les causes de cette anomalie, observée chez diverses espèces.

Mme Madeleine GABRIEL envoie une troisième note sur les pigments des Agaricales, concernant les cortinaires des groupes *Cinnamomei* et *Sanguinei*.

BIBLIOTHÈQUE. — M. G. VIENNOT-BOURGIN présente la nouvelle édition des *Champignons de France*, d'André MAUBLANC, dont le texte a été par lui remanié. Le président remercie M. VIENNOT-BOURGIN et rappelle quels services a rendu cet ouvrage à tous les débutants en mycologie.

EXPOSITION. — Le secrétaire général rend compte de l'organisation et de la réalisation de l'exposition annuelle de la Société, primitivement fixée aux 26 et 27 septembre et qui finalement a eu lieu le dimanche 25 octobre. La sécheresse, persistante dans la région parisienne, ne permettait pas d'escompter un approvisionnement suffisant par les récoltes traditionnelles aux environs de la capitale. Une circulaire a donc été envoyée à de nombreux confrères de province ainsi qu'à quelques sociétés amies pour leur demander de procéder à des envois. Les envois ont été nombreux et sont parvenus pour la plupart en parfait état, assurant la réussite de l'exposition. L'envoi le plus remarquable a été fait par la Société Linnéenne de Bordeaux et le Jardin Botanique de Bordeaux qui, par les soins de MM. MESPLÈDE et CHILAUD, des P.T.T., nous ont acheminé quatre caisses admirablement conditionnées, contenant de nombreuses espèces, dont quelques-unes du plus grand intérêt. De son côté la Société Mycologique du Vaucluse, par les soins de M. Roger LEVESQUE, a reproduit notre appel et l'a

diffusé auprès de tous ses membres. Citons parmi les confrères qui nous ont fait des envois : MM. BELLEC, à Morlaix (Finistère) ; BOUDESSEUL, à Bernay (Eure) ; COMBECAVE, à Mirande (Gers) ; DUBOURG, à Cazaubon (Gers) ; GABARD, à Jurançon (Basses-Pyrénées) ; LAVENIER, à Rauzan (Gironde) ; LECUSSAN, à Aspret (Haute-Garonne) ; NOIROT, à Vesoul (Haute-Saône) ; PÉRONNET, à Charlieu (Loire) ; RASSET, à Orange (Vaucluse) ; SOLEILHAC, à Hauteville (Ain) ; TRESCOL, à La Grand-Combe (Gard) (envoi particulièrement important) ; ZACCARIE, à Toulon (Var). Plusieurs autres confrères qui auraient désiré nous aider se sont excusés de ne pouvoir le faire par suite des mauvaises conditions mycologiques qui régnaient dans leur région.

DEUXIÈME SESSION INTERNATIONALE DE MYCOLOGIE. — De nombreux sociétaires se sont inquiétés de ne pas avoir reçu encore le programme de la 2e Session internationale de Mycologie, qui doit se tenir en Tchécoslovaquie du 28 août au 3 septembre 1960. Une fiche, comprenant ce programme et un bulletin d'adhésion provisoire, sera encartée dans le 3e fascicule de 1959 de notre Bulletin. Les sociétaires qui enverront leur adhésion à Prague sont priés d'en avertir le secrétaire général de la Société Mycologique de France, en vue des démarches éventuelles pour obtenir des conditions avantageuses de transport.

Séance du 7 décembre 1959.

(Présidence de M. MONTARNAL, ancien vice-président).

ADMISSIONS. — M. DE BÉLINAY Maurice, ingénieur, 61 rue Scheffer, Paris 16e, présenté par MM. BERTRAM et ESSETTE.

M. BOUNIOL Maurice, employé des P.T.T., 8 place du Commerce, Paris 15e, présenté par MM. MONTARNAL et ANDRÉ.

M. CAZAUX Robert, employé principal, 58 boulevard Barbès, Paris 18e, présenté par MM. MONTARNAL et ANDRÉ.

M. DAVID Henri, professeur de cours complémentaire, 5 rue des Capucines, Chaville (Seine-et-Oise), présenté par MM. MONTARNAL et ANDRÉ.

M. DESCHAMPS Marcel, ingénieur E.C.P., 19 rue Hallé, Paris 14e, présenté par MM. MONTARNAL et ANDRÉ.

M. EALET Jean-François, technicien de l'industrie du pétrole, 9 avenue Philippe-Auguste, Paris 11e, présenté par MM. MONTARNAL et ANDRÉ.

Mme EALET Raymonde, comptable, même adresse (adhérente).

M. FORGET André, chef de bureau à la mairie de Suresnes, 2 avenue Stresemann, Suresnes (Seine), présenté par MM. MONTARNAL et ANDRÉ

M. HAUMONT Philippe, agent commercial, 7 rue Gambetta, Malicorne (Sarthe), présenté par MM. BERTRAM et MALMY.

Mlle HEREIN Geneviève, employée, 1 rue du Marché Popincourt, Paris 11e, présentée par MM. MONTARNAL et ANDRÉ.

M. LAFAYE Jean-Jacques, intendant militaire de première classe en retraite, 35 rue Sauffroy, Paris 17e, présenté par MM. MONTARNAL et ANDRÉ.

M. LONGCHAMP Pierre, instituteur, 12 rue Massenet, Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise), présenté par MM. BERTRAM et ESSETTE.

M. MARCHAND Claude, 2 rue de la Bienfaisance, Paris 8e, présenté par MM. MÉZIÈRES et OSTOYA.

Mlle MARTIN Lucienne, institutrice, 1 rue Jean Jaurès, Antony (Seine), présentée par MM. MONTARNAL et ANDRÉ.

Mme OLLIVIER Françoise, institutrice, 69 rue du Mont-Cenis, Paris 18e, présentée par MM. STÉBÉ et MONTARNAL.

M. PARNODE Raymond, grainetier, 102 rue du Faubourg du Temple, Paris 11e, présenté par MM. MONTARNAL et ANDRÉ.

Mme ROUX Alice Emma, ingénieur, 20 rue du Moulin-Vert, Paris 14e, présentée par MM. MONTARNAL et ANDRÉ.

M. VERNIER Jean, agent technique, 191 boulevard Jean-Jaurès, Boulogne-sur-Seine (Seine), présenté par MM. MONTARNAL et ANDRÉ.

CORRESPONDANCE. — Le professeur H. HARANT, de la faculté de Médecine de Montpellier, directeur du Jardin des Plantes de cette ville, envoie une « Note additionnelle sur les champignons des Cévennes », fruit d'un travail accompli avec plusieurs de ses élèves. La note indique qu'un centre de détermination de champignons a été instauré au Jardin des Plantes de Montpellier, et qu'une section de Mycologie a été créée au sein de la Société d'Histoire naturelle de l'Hérault.

COMMUNICATION. — M. André BELLEMÈRE présente une étude sur les asques des Ostropales et en expose la substance avec

quelque détail. Un examen approfondi de l'appareil apical des asques des Ostropales conduit l'auteur à considérer que cet ordre est hétérogène. Il faut le subdiviser en deux groupes, dont les apothécies ont d'ailleurs des structures différentes. L'un des groupes réunit les genres *Ostropa*, *Stictis*, *Schizoxylon* et sans doute *Robergea*, l'autre les genres *Apostemidium* et *Vibrissea*. L'auteur a cherché à préciser les parentés de chacun des deux groupes. Le président remercie M. Bellemère de son brillant exposé, appuyé par des figures très claires tracées au tableau avec maîtrise.

Toxicologie. Au sujet des empoisonnements fréquemment signalés par la presse sans précisions suffisantes, M. Montarnal suggère que la commission de toxicologie se livre à une enquête chaque fois que c'est possible et tienne un fichier à jour. On conclut toujours que c'est l'Amanite phalloïde qui est en cause mais en fait on n'en sait rien. Les cas récents d'empoisonnements par le *Cortinarius orellanus* en Pologne montre que des surprises sont possibles.

TABLE ALPHABÉTIQUE

des auteurs de notes et mémoires publiés dans le

TOME LXXV (1959)

DU

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE FRANCE

Pages

PREMIÈRE PARTIE.

Deuxième partie.

Supplément.

Compte rendu des travaux de la Commission de Nomenclature.

Dates de publication des fascicules du Tome LXXV (1959).

Fascicule 1 (pp. 1-98 et I-XVIII) .... 25 mai 1959.
Fascicule 2 (pp. 99-214 et XIX-XXII) ...... 24 juillet 1959.
Fascicule 3 (pp. 215-358 et XXIII-XXIV) ... 27 novembre 1959.
Fascicule 4 (pp. 359-434 et XXV-XXXVIII) . 28 février 1960.

TABLE ALPHABÉTIQUE

des genres, espèces et variétés nouveaux décrits dans le

TOME LXXV (1959)

TABLE ALPHABÉTIQUE

des espèces figurées dans le Tome LXXV (1959)

PLANCHES EN COULEURS DU TOME LXXV.

ATLAS.

TABLE ALPHABÉTIQUE

des Auteurs de travaux analysés

dans la Revue bibliographique du Tome LXXV (1959)



Supplément au Bulletin trimestriel
de la Société Mycologique de France. T. LXXV. Fasc. 4, 1959.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMMISSION DE NOMENCLATURE.

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DE NOMENCLATURE,

par Mme Marcelle LE GAL,
Membre de la Commission internationale de Nomenclature des Champignons.

Un nouveau Congrès International de Botanique, le 9e, va s'ouvrir en août prochain à Montréal (Canada). La Commission Internationale de Nomenclature y reprendra, pour quelques jours, ses travaux. Depuis le précédent Congrès qui eut lieu à Paris, en 1954, où en est la Nomenclature et quelle part les mycologues français ont-ils prise dans l'élaboration des propositions qui seront faites à Montréal ?

Certes, la dernière édition du « Code International de la Nomenclature Botanique », qui date de 1956 et dont le contenu fut adopté à Paris, en juillet 1954, marque un progrès réel sur les précédentes éditions du point de vue de la simplicité et de la clarté. Mais où est cette *stabilité* qu'on nous avait promise et qui est l'un des buts essentiels de la nomenclature ? Jamais il n'y eut tant de changements dans les noms des taxa !

Ces perpétuels bouleversements sont dus à des causes diverses : effet rétroactif des Règles qui modifièrent certains usages déjà établis, adoption de noms trop anciens par ceux que préoccupait la nomenclature avant que fût fixé définitivement — et un peu tard à notre avis — le point de départ de la

publication tenue pour valable des différents groupes de Plantes, erreurs de ceux qui n'ont pas su choisir les noms corrects, refus délibéré d'autres qui doutent, non sans raisons, du pur nominalisme de la nomenclature et qui, voulant sauvegarder à tout prix la primauté de la Systématique, font un choix parmi les Règles, en gardent certaines et rejettent les autres.

Quoi qu'il en soit, cette instabilité n'avait pas cessé d'inquiéter les mycologues français et c'est pourquoi ils avaient proposé, au Congrès de Paris, une définition de la *désuétude* selon laquelle un nom générique dont on n'aurait plus fait usage depuis 50 ans ne serait pas obligatoirement repris au détriment d'un nom générique plus récent.

Cette proposition fut rejetée à cause de sa rédaction même qui, présentée sous une forme non impérative laissant place à un choix entre deux possibilités, ne parlait pas le langage idoine.

Mais il se trouva que des phanérogamistes s'étaient émus, eux aussi et pour des raisons pratiques, de l'instabilité des noms spécifiques. Il s'agissait, cette fois, des noms de plantes présentant un intérêt économique. Un débat s'en suivit qui eut pour résultat la création d'un « Comité pour la Stabilisation des Noms ». C'était reconnaître officiellement l'état de fait que nous avions dénoncé.

La France est représentée à ce Comité qui reçut mission d'élaborer une proposition acceptable par le Congrès de Montréal.

C'est là le résultat le plus intéressant pour nous, qui fut acquis à Paris.

Les délibérations de la Commission de Nomenclature de la Société Mycologique de France portèrent surtout sur les travaux de ce « Comité pour la Stabilisation des noms ».

Notre Commission a pour membres, rappelons-le, MM. GUINIER, GUYOT, HEIM, JOSSERAND, KÜHNER, LOCQUIN, MALENÇON, Fernand MOREAU, ROMAGNESI, SECRÉTAIN et VIENNOT-BOURGIN, M[mes] LE GAL et NICOT.

M. MAUBLANC, décédé, se trouve remplacé par son successeur aux fonctions de secrétaire général de la Société : M. OSTOYA.

Deux séances ont été tenues: l'une le 8 décembre 1954, et l'autre le 15 octobre 1958.

Au cours de la première, la Commission fut appelée à donner son avis sur la première lettre circulaire du Dr. GILMOUR, président du « Comité pour la Stabilisation des noms », concernant les buts que se proposait ce Comité.

Les mycologues français se déclarèrent favorables notamment à l'établissement de « *Nomina Specifica Conservanda* » et hostiles à la prescription d'ouvrages mycologiques (voir pièces annexes).

Ultérieurement, Mme Le Gal, qui avait gardé le contact avec le Dr. Gilmour, profita du séjour qu'elle fit en Grande-Bretagne, durant le mois de septembre 1958, pour le rencontrer à Cambridge. Elle s'entretint avec lui des travaux du Comité ainsi que des résultats qu'on en pouvait espérer.

Le Dr. Gilmour attendait alors les dernières réponses des membres du Comité pour terminer la rédaction de son rapport, qui lui était réclamé d'urgence. Ce rapport fut examiné à notre réunion du 15 octobre 1958. Le temps faisait défaut pour que le texte pût être traduit en français et adressé, pour avis, aux membres de notre Commission de Nomenclature habitant hors de Paris. C'est donc le texte anglais qui fut discuté, et les desiderata de notre Commission furent transmis immédiatement au Dr. Gilmour (v. pièces annexes) qui les attendait.

De grandes divergences d'opinion se sont manifestées au sein du « Comité pour la Stabilisation ». Il ne s'est dégagé qu'une faible majorité en faveur de la proposition concernant l'établissement de *Nomina Specifica Conservanda* et des autres propositions auxquelles la France s'est ralliée.

On ne peut donc préjuger du résultat qui sera obtenu à Montréal, où Mme Le Gal soutiendra le point de vue français.

Mais un autre danger d'instabilité menace la nomenclature.

La Méthode des types de nomenclature qui, en vertu du Principe II (v. Code 1956), détermine l'application des noms de groupes taxonomiques, introduit forcément un facteur d'appréciation personnelle par le choix des *types* qu'elle requiert.

La nomenclature cesse donc d'appartenir au pur nominalisme.

Choisir un type est toujours délicat. Cela demande des connaissances approfondies et un sens des affinités que tous les systématiciens ne possèdent pas à un égal degré.

Le choix d'un type est matière d'opinion, il peut toujours être discuté et remis en question, d'autant que la systématique des champignons est encore en pleine évolution.

Il est des mycologues qui revisent les typifications déjà consacrées par l'usage, pour en proposer d'autres, qu'ils estiment meilleures. Cela a pour conséquence de provoquer des changements en chaîne d'un nombre plus ou moins considérable de Taxa. C'est assez inquiétant pour l'avenir et l'on est en droit

de se demander si de telles façons d'interpréter la typification sont toujours dégagées, inconsciemment ou non, de toutes préoccupations personnelles.

Ce côté psychologique de la question fut sérieusement discuté au cours de notre réunion du 15 octobre. C'est alors que M. ROMAGNESI fit cette proposition : « qu'à partir du 1er janvier 1960, en Mycologie, les *combinaisons nouvelles* ne seront pas suivies du nom de leur auteur ».

Tous les membres présents de la Commission, MM. GUINIER, VIENNOT-BOURGIN et SECRÉTAIN, Mmes NICOT et LE GAL approuvèrent la proposition.

Celle-ci reçut, ainsi que nous nous y attendions, l'avis défavorable du Rapporteur général, qui ne pouvait la juger que du point de vue pratique de la référence bibliographique.

On pourra nous accuser d'avoir manqué de... réalisme, on ne pourra pas nous accuser d'avoir, pour dénoncer un abus, manqué de courage !

Paris, le 8 juillet 1959.

Procès-verbal de la Séance du 8 décembre 1954.

La Commission de Nomenclature de la Société Mycologique de France s'est réunie au siège social de la Société le mercredi 8 décembre 1954, à 17 heures, sous la présidence du professeur VIENNOT-BOURGIN.

Etaient présents : MM. ROMAGNESI, SECRÉTAIN et VIENNOT-BOURGIN ; Mmes LE GAL et NICOT.

S'étaient excusés : MM. R. HEIM et F. MOREAU.

Mme LE GAL, Secrétaire de la Commission, rend compte des travaux de la Section de Nomenclature du Congrès de Paris 1954 et du sort qui y fut réservé aux propositions de la Société Mycologique de France.

La nouvelle rédaction de l'article 17, proposée par nous (Prop. A) a été rejetée. Toutefois il a été décidé qu'une nouvelle rédaction de cet article 17, inspirée des propositions A et B, serait placée dans les chapitres du début de la prochaine édition du Code.

La modification proposée pour l'article 32, relative au nom que doit porter un sous-genre, a été rejetée par le vote préalable et désapprouvée entièrement par le Rapporteur comme contraire au principe fondamental de la méthode des types nomenclaturaux.

Ont été rejetées également par le vote préalable, d'une part, la Proposition A de l'article 44, relative aux deux langues qu'il serait permis d'employer pour la diagnose originale, le maintien de la langue latine ayant obtenu la majorité des voix dans ce vote préalable, et, d'autre part, la proposition A de l'article 67, relative à une exception à prévoir à titre provisoire, comme contraire à la méthode des types.

La nouvelle Recommandation 62 A de l'article 63 concernant le genre grammatical latin qu'il conviendrait d'adopter lorsqu'un genre a été divisé en plusieurs genres, a obtenu la majorité au vote préalable et l'approbation du Rapporteur. Malheureusement lors du vote en séance plénière, il lui a manqué quelques voix pour obtenir la majorité requise des 2/3.

Cette Recommandation pourra donc être reprise au Congrès de Montréal 1959.

Le texte de la Recommandation 82 B (Proposition A) concernant la nécessité d'éviter les noms qui contredisent trop gravement l'orthographe et la phonétique du latin, a été renvoyé au Comité spécial pour être incorporé dans la nouvelle rédaction de l'article 82.

La suppression de la Recommandation relative à la décapitalisation des vocables scientifiques (Proposition E de la Recommandation 82 g.) a été conseillée par le Rapporteur. Toutefois, cette suppression ayant fait l'objet d'une controverse profonde, c'est la proposition de MM. Gleason et Rogers qui l'a emporté. Cette proposition décide que l'usage des lettres majuscules ou minuscules relève de la typographie et non de la nomenclature.

En bref, il semble que les résultats acquis par notre Société auraient été bien maigres si notre proposition concernant la difinition de la désuétude (Proposition A du nouvel Article 24 bis) n'avait eu un rebondissement inattendu.

En effet, la Proposition B de ce même Article 24 bis, conçue dans un même esprit par les phanérogamistes, et acceptée sous condition par le Pré-Congrès de Genève, donna lieu à de longues discussions qui eurent pour résultat la nomination d'un Comité spécial de 12 membres. Ce *Comité pour la Stabilisation des Noms* a pour mission d'élaborer une proposition acceptable par le Congrès de Montréal 1959. Il est présidé par le Dr. Gilmour, Directeur du Jardin Botanique de Cambridge et la France y est représentée par Mme Le Gal.

La traduction française de la première lettre circulaire adressée par le Dr. Gilmour aux membres du Comité a été distribuée aux membres de la Commission de Nomenclature afin qu'ils puissent donner leur avis à son sujet.

Les desiderata exprimés par les membres de la Commission peuvent se résumer ainsi :

1. — Les mycologues français sont d'accord pour l'établissement de listes de *Nomina specifica conservanda* et de *Nomina specifica rejicienda*.

2. — Ils sont opposés à la proscription d'ouvrages mycologiques, car ils considèrent cette proscription comme dangereuse.

3. — Ils sont d'accord pour la proscription de noms qui n'ont pas été repris depuis un certain temps, puisque c'était le but même de la Proposition qu'ils ont présentée au Congrès de Paris.

Quand ils ont formulé leur proposition, les mycologues français avaient surtout en vue d'assurer, de façon générale, la fixité de noms de genre le plus couramment employés, en empêchant qu'on ne reprenne un jour, à leur place, des termes génériques tombés dans l'oubli, car une sélection s'établit toujours, avec le temps (et c'est d'ailleurs souhaitable) entre les créations, plus ou moins heureuses, des auteurs.

Toutefois, ils sont d'avis qu'il faut agir avec une certaine souplesse.

Ils désireraient que ne fût pas désignée une *date fixe* mais *une période,* qui serait plus ou moins étendue suivant les différentes branches envisagées, l'état de leur avancement et le rythme de cet avancement (Sera à préciser par la suite).

Il est à considérer, en effet, que la connaissance des cryptogames est bien moins avancée que celle des phanérogames.

La séance a été levée sans qu'aucune date précise ait été fixée pour la prochaine réunion de la commission.

Traduction de la première lettre circulaire du D[r] Gilmour aux membres du « Comité pour la Stabilisation des Noms », (22 septembre 1954).

Chère Madame Le Gal,

Vous vous souvenez qu'au cours de notre charmant meeting en plein air, dans le Jardin des Plantes, l'été dernier, nous nous sommes mis d'accord sur les grandes lignes directrices qui doivent guider notre tâche. Celle-ci consiste à essayer d'élaborer une proposition acceptable par le prochain congrès international de Montréal et concernant la stabilisation des noms spécifiques des plantes qui présentent un intérêt économique ou qui sont de quelque importance pour l'homme.

Nous pouvons résumer comme suit la procédure envisagée :

1°) Chaque membre du Comité doit adresser au président une liste de noms d'un usage courant, mais qu'il sait devoir être remplacés par des noms connus, en vertu de la stricte application des Règles. Les listes doivent comprendre des références bibliographiques détaillées et doivent concerner seulement les cas où le nom le plus récent, bien qu'incorrect, est encore généralement employé et non ceux où le remplacement par le nom plus ancien a déja été plus ou moins accepté. Ces listes seront communiquées par le président à tous les membres, à titre consultatif, et finalement une liste unique globale sera préparée et communiquée au Comité. Cette liste permettra de fixer l'étendue du problème à résoudre. A Paris, certains botanistes craignaient que des centaines de noms fussent à inscrire sur une liste de *Nom. Spec. Rej.*, alors que d'autres pensaient que la proposition était venue trop tard et qu'il y aurait très peu de changements à faire. En fait le problème ne sera pas éclairci tant que le nombre approximatif des cas à traiter ne sera pas fixé.

2°) En même temps qu'ils établiront les listes, les membres du Comité pourraient suggérer au président une ou plusieurs définitions de la *catégorie d'espèce,* dont les noms pourraient être éventuellement compris dans des propositions concernant la stabilisation.

Ceci est un point difficile et extrêmement important. Il est clair que plus cette catégorie sera réduite, plus nous aurons de chance qu'une nouvelle proposition soit acceptée. En même temps, on prendra en considération qu'il faudra y inclure non seulement des espèces qui ont un intérêt économique dans les diverses parties du monde, mais aussi des espèces dont les noms sont d'un usage fréquent pour d'autres raisons, par exemple des espèces fréquemment mentionnées comme *types* dans les livres de classe, des espèces qui ont fait l'objet d'un important travail de recherches, et des espèces qui correspondent à des plantes vulgaires et bien connues dans les contrées où les noms latins sont d'un usage fréquent. Il n'est pas douteux que si nous arrivons à donner une définition pratique et claire des espèces impliquées, nous aurons de grandes chances de faire accepter toute future proposition visant à la stabilisation des noms.

3°) Quand les membres du Comité, ayant reçu communication des listes et des définitions, seront arrivés à se faire une idée de l'étendue et de la nature des problèmes à résoudre, ils devront, soit par groupes (si la distance qui les sépare le permet) ou individuellement, adresser au président une ou plusieurs suggestions précises de proposition à recommander au prochain Congrès. Ces suggestions seront adressées à tous les membres, pour information, et finalement on pourra espérer que le Comité dans son ensemble entérinera une ou plusieurs propositions en vue de leur publication dans *Taxon*. Elles seront ensuite soumises à la section de Nomenclature à Montréal.

COMITÉ POUR LA STABILISATION DES NOMS.

Extraits du rapport du Dr. J.S.L. GILMOUR, président du Comité (en date du 9 octobre 1958).

I. — *Nomina Specifica Conservanda.*

Proposal (a). In Art. 14, first sentence, insert the word « *species* » *before the word* « *genera* » (b). After note 1 to Art. 14, insert the following new Note : « *In the case of specific names,* the Committee will consider for conservation only those names which have been used for a long period, are still widely current, and the changing of which would cause serious inconvenience among a large number of users ; for example, the names of important economic plants, plants often used as text-book examples, and plants that have been the subject of important scientific work. (c) In the example to Note 3 under Art. 14, add an example at the species level, illustrating that the specific epithet in a conserved specific name will not necessarily remain unchanged if the species is transferred to another genus.

VII. — *Rejection of names not typified by holotypes.*

This proposal is put forward by Baehni as a new article, Art. 10 bis : — « Beginning on I January, 1961, a specific name accepted as correct can only be replaced by an older legitimate name if the latter is typified by a holotype in the form of an authentic herbarium specimen ».

III. — *Provision of Lists attached to Arts. 65 and 66.*

Proposal. Add the following sentence at the end of Art. 65 and Art. 66 : « A list of names to be rejected for this reason will form Appendix... ».

V. — *Avoidance of strict typification.*

Proposal. In Appendix IV, para. 4 (d), delete closing words « unless another element agrees better with the original description and (or) figure ».

VIII. — *Proscription of certain works.*

This has not been embodied by any of the Committe as a formal proposal, but, in one form or another, it received *support* from Fosberg ; LANGE, MANSFELD, and SCHULZE ; BAEHNI, KECK, and ROLLINS are *against* it, the rest (5) not *committed.*

Fosberg supports « with reluctance » the idea of « placing certain very unfortunate works, mainly non-taxonomic, on a proscribed list ». MANSFELD and SCHULZE suggest regarding « certain works which will become known for the first time not before the date of the edition of the Code as not existing for nomenclatural purposes ».

IX. — *Deletion of Arts. 65 and 66.*

Fosberg's proposal to delete these articles (plus Art. 67) appeared in Taxon 7:150, with supporting arguments ; only a briefer version of these arguments had been seen by the committee when they voted.

XI. — *Compilation of Lists of names.*

LANGE has proposed the following, but there has not been time for the rest of the Committee to consider it :

(1) Compiling lists of names of all species considered to be of real significance with the correct names as now understood.

(2) Regarding this whole list as conserved against all futur changes, whether the names are known to be in danger or not.

(3) Ask institutions which holds the various holotypes concerned-and other institutions or persons of sufficient standing to be designed-to prepare ample neotypes whith all information on cytotaxonomical data, etc.., etc... If possible to have neo-cotypes distributed widely as exsiccata.

Desiderata exprimés au sujet du Rapport du D[r] Gilmour.

La Commission de Nomenclature de la Société Mycologique de France, dans sa réunion du 15 Octobre 1958, s'est déclarée favorable à la proposition I : *Nomina Specifica Conservanda.*

Toutefois, elle a demandé :

1° Que soit ajouté le mot *etc.* après « important scientific work ».

2° Que soit ajouté à la fin, après « to another genus », les mots : *et dans le cas d'homonymie.*

En outre, la Commission s'est montrée favorable à la proposition VII) : *Rejection of names not typified by holotypes*, sous condition :

1° que les mots « matériel de collection » remplacent « authentic herbarium specimen ».

2° que soit ajoutée, à la fin, cette phrase « sauf dans les cas de destruction accidentelle ou de modification ultérieure de ces holotypes ».

En effet, la Commission avait en vue le cas des *Fungi imperfecti* et désire que la Proposition ait une portée plus générale.

D'autre part, la Commission s'est déclarée absolument hostile aux propositions suivantes:

III. — Provision of lists attached to Arts. 65 and 66.

V. — Avoidance of strict typification.

IX. — Deletion of Arts. 65 and 66.

VIII. — Proscription of certain works.

XI. — Compilation of lists of names.

Quant à la proposition X : Rejection of names not in the *Index Kewensis,* elle ne concerne pas les mycologues.

Propositions présentées, par la Société Mycologique de France, à la Section de Nomenclature du 9e Congrès Intenational de Botanique, Montréal 1959.

I. — *Nomina Specifica Conservanda.*

La proposition sera présentée par le Dr. J. S.L. Gilmour, de Cambridge, au nom du « Special Committee on Stabilization » où la France est représentée.

II. — « Quand un genre est divisé en plusieurs genres, il serait bon d'adopter pour les termes génériques ainsi créés le *même genre grammatical latin* que celui de la coupure générique traditionnelle.

« Exemple : *Boletus, Xerocomus, Boletellus,* etc... ».

Cette proposition est une reprise de la Nouvelle Recommandation 62 A de l'Article 63 (v. *Recueil Synoptique,* Paris 1954).

III. — Proposition nouvelle :

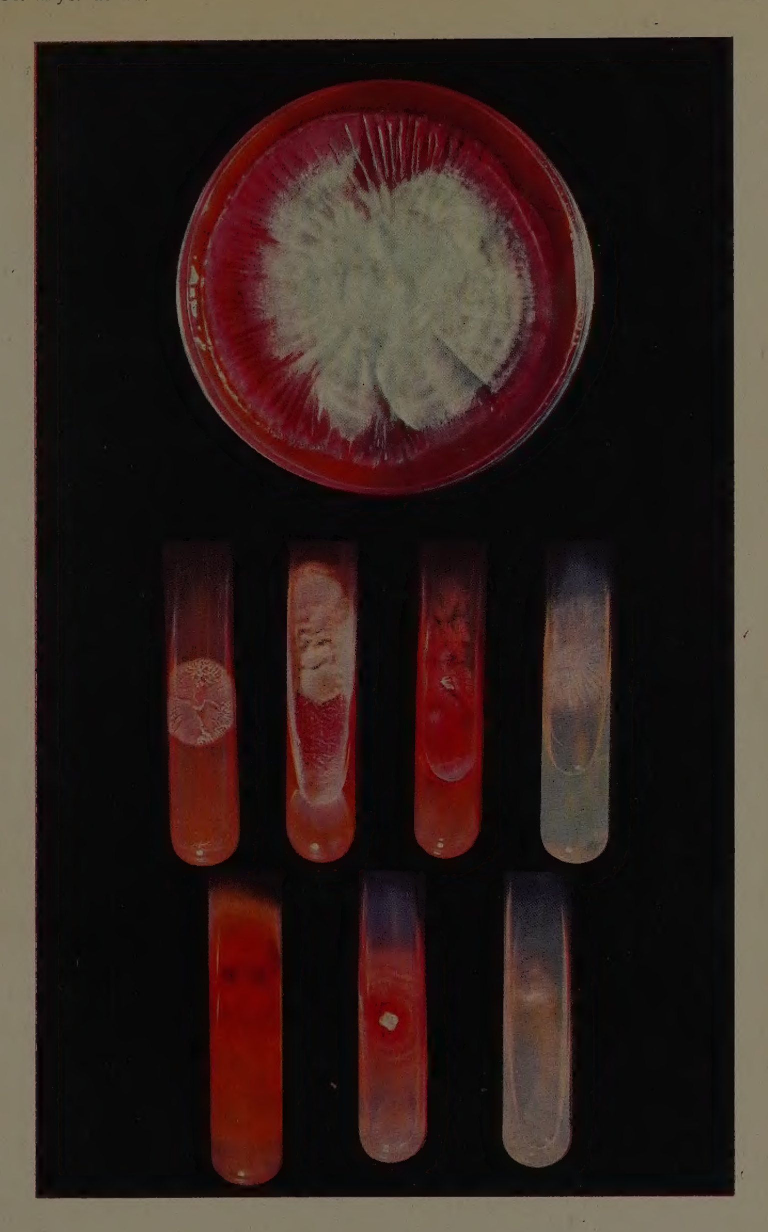
« A partir du 1er janvier 1960, en Mycologie, les *combinaisons nouvelles* ne seront plus suivies du nom de leur auteur ».

Cette proposition est destinée à réagir contre l'abus des *combinaisons nouvelles* faites hâtivement sans « une connaissance plus approfondie des caractères taxonomiques » et pour des motifs d'où les considérations personnelles ne sont pas toujours absentes. Une telle pratique aboutit à la création de *noms inutiles,* ce qui est contraire à l'esprit même du code de Nomenclature (v. Préambule).

Achevé d'imprimer le 28 février 1960.

Printed in France. *Le Directeur-Gérant :* Maurice DECLUME.

Imprimerie M. DECLUME, Lons-le-Saunier, 1387-59-1650.
Février 1960 « Dépôt légal 1er trimestre 1960 — N° 5023 ».



Penicillium marneffei

1° - Culture de 15 jours en boîte de Petri sur moût de bière gélosé.

2° - Cultures en tubes de 12 jours :

a) de gauche à droite :

1er tube : sur moût de bière à 37°
2e tube : sur moût de bière à 30°
3e tube : à 30° } sur milieu de Czapek enrichi en acides aminés (5 g/litre).
4e tube : à 22° }

b) de gauche à droite :

1er tube : revers de la colonie sur moût de bière gélosé à 30°